

CENTRE TECHNIQUE NATIONAL
D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES HANDICAPS ET LES INADAPTATIONS
2, rue Auguste Comte - BP 47 - 92173 Vanves Cedex

la prévention spécialisée en France

- forme originale d'action socio-éducative -

**Textes d'Elisabeth CALLU, Victor GIRARD,
Jacques LADSOUS, Jacques SELOSSE,
rassemblés et présentés par Victor GIRARD**

EXTRAIT DU CATALOGUE

- **L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE**
Stratégies et redéploiement
Francine FENET

- **L'ENFANT PLACE, ACTUALITE DE LA RECHERCHE
FRANCAISE ET INTERNATIONALE**
Actes du Colloque international 31/5/89
Coordination : Michel CORBILLON
Co-édition CTNERHI/MIRE/GERIS

- **LES ADOLESCENTS ET LEUR SANTE**
Actes des Journées nationales
Co-édition Ministère de la Solidarité,
de la Santé et de la Protection sociale/
Direction Générale de la Santé/CTNERHI

- **REPRESENTATIONS ET HANDICAPS**
Vers une clarification des concepts
et des méthodes
Coordination : J.S. MORVAN - H. PAICHELER
Co-édition MIRE/CTNERHI

- **ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES ADAPTEES**
Etat et perspectives
Journée nationale de la FFSA/Strasbourg 28/4/90
Rapporteur : François BRUNET
Co-édition FFSA/CTNERHI

VIENT DE PARAITRE

- **LE PLACEMENT DES ENFANTS :**
la répétition intergénérationnelle au sein
de l'Aide sociale à l'Enfance
Marie ANAUT

SOMMAIRE

SOMMAIRE	p. I
Abréviations utilisées	p. V
Préface de René LENOIR	p. VII
I - AVANT PROPOS	p. 1
Présentation du travail	
II - INTRODUCTION	p. 5
- Dans quelle contexte s'inscrit la prévention spécialisée	
. Discours social — discours médical	
. Le concept d'état de souffrance d'origine sociale	
. Discours social et répression	
. La naissance de la prévention spécialisée	
. Les principes méthodologiques de la prévention spécialisée	
- Que reste-t-il actuellement de ce qui a fondé la prévention spécialisée ?...	
- Opportunité d'une recherche à ce sujet	
III - MISE EN PLACE DE LA RECHERCHE	p. 19
- Problématique.....	p. 21
- Objectifs	p. 24
- Méthodologie	p. 27
IV - RESULTATS	p. 33
4.1. - Les intervenants	p. 35
Exploitation « à plat » des résultats	

4.1.1. - Répartition géographique des réponses	p. 35
4.1.2. - Les intervenants, qui sont-ils selon eux ?	p. 36
4.1.3. - Que font-ils selon eux ? Nature des interventions et pratiques professionnelles	p. 39
4.1.4. - Leurs objectifs selon eux	p. 43
4.1.5. - Comment sont-ils perçus par les autres partenaires ?	p. 47
4.2. - Le public concerné.....	p. 50
Ses besoins — Les réponses aux besoins	
Analyse du contenu des discours tenus par les intervenants et par les « riverains » partenaires ou témoins de la prévention spécialisée	
4.2.1. - Le public concerné de la prévention	p. 51
a) Généralités	p. 51
b) La jeunesse, population-cible	p. 53
- le jeune « à la rue » ou la figure de la déviance	
- le jeune « qui flotte » ou la figure de l'errance	
- le jeune « qui traîne » ou la figure de la nuisance	
- le jeune « qui tombe » ou la figure de la déchéance	
4.2.2. - Les besoins	p. 60
4.2.3. - Les réponses aux besoins.....	p. 63
a) Les moyens — Les actions.....	p. 63
- La relation individuelle	p. 63
- L'action collective	p. 65
- Les activités.....	p. 66
. Socialiser	
. Animer	
. Occuper	
. Séparer	
- Action sur l'environnement	p. 69
b) Les finalités.....	p. 70
4.2.4. - Problématiques et modèles d'actions de la prévention spécialisée.....	p. 73
a) Problématique de la déviance.....	p. 74

b) Problématique de l'errance	p. 75
c) Problématique de la nuisance.....	p. 76
d) Problématique de la déchéance.....	p. 78
e) Modèles d'actions	p. 80
- Le modèle communautaire	
- Le modèle politique	
4.3. - Pour une représentation d'ensemble du champ	
de la prévention spécialisée.....	p. 83
(à partir d'une analyse factorielle de correspondances)	
4.3.1. - Généralités — Présentation	p. 83
4.3.2. - L'analyse factorielle de correspondance.....	p. 85
4.3.3. - Représentation du champ de la prévention spécialisée	
à travers les réponses des intervenants eux-mêmes.....	p. 86
a) champ de représentation des pratiques.....	p. 86
b) champ de représentation de l'identité professionnelle	
des intervenants.....	p. 90
c) champ de représentation des interventions.....	p. 96
d) champ de représentation des objectifs	p. 100
4.3.4. - Représentation du champ de la prévention spécialisée	
à travers les réponses des « riverains »	p. 105
V - SYNTHES	p. 109
5.1. - Par rapport aux hypothèses	p. 111
5.2. - Par rapport aux retombées de la recherche	p. 114
. sur le terrain	
. sur la communauté scientifique	
5.3. - Par rapport aux réflexions qu'elles suggèrent	p. 115
5.3.1. - Aspect pragmatique au ras du terrain et des activités	p. 116
a) Relations avec les jeunes	p. 116
. le travail d'équipe	
. le contrat, le projet	

b) Le travail avec les groupes	p. 119
c) L'information	p. 120
5.3.2. - Diverses conceptions que l'on peut avoir de la prévention spécialisée	p. 122
5.3.3. - Perspectives.....	p. 124
- Idéaliser — Disqualifier	
- Banaliser	
- Un espace-temps transitionnel	
- Pertinence de la prévention spécialisée	
VI - ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES.....	p. 137
VII - ANNEXES.....	p. 145
Annexe I	
Annexe I bis	

ABREVIATIONS UTILISEES

(Présentées par ordre alphabétique)

ANEJI	Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés
CEPS	Clubs et équipes de prévention spécialisée.
CNLAPS	Comité national de liaison des associations de prévention spécialisée.
CREAI	Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptée.
CTNERHI	Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations.
CTPS	Conseil technique des clubs et équipes de prévention spécialisée.
HLM	Habitation à loyer modéré.
IVG	Interruption volontaire de grossesse.
PAIO	Permanence d'accueil, d'information et d'orientation.
PMI	Protection maternelle et infantile.
PS	Prévention spécialisée.
ZAC	Zone d'aménagement concerté.
ZLM	Zone à loyer modéré.
ZUP	Zone d'urbanisation prioritaire.

LA PREVENTION SPECIALISEE

PREFACE

Toute société a intérêt à prévenir plutôt que guérir. La prévention dite « primaire » concerne l'éducation et la formation professionnelle, l'habitat, les ressources liées à l'emploi ou au système de protection sociale (retraites, allocations familiales et autres). Mais cette prévention primaire ne suffit pas. La rapidité de l'évolution technologique bouleverse nos modes de production, d'échanges et de vie, elle ajoute aux difficultés que toute personne rencontre un jour ou l'autre avec son environnement familial ou social. D'où l'utilité, la nécessité d'une prévention dite « secondaire » ou spécialisée, qui incombe aux travailleurs sociaux accrochés ou non à un établissement (centre social, centre d'hébergement, etc.).

L'étude diligentée par le Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations (CTNERHI) met le projecteur sur une des formes les plus originales de cette prévention : celle des clubs et équipes de prévention, celle des « éducateurs de rue ». Ce terme correspond à une caractéristique majeure de notre civilisation : elle est urbaine, et la rue y est à la fois, pour de nombreux adolescents, un espace de liberté et de contraintes, un lieu de convivialité, de tentations et de dangers. L'éducateur de rue est un adulte disponible à la rencontre d'un jeune en difficulté — quelle que soit l'origine de son trouble — et apte à transmettre le message de qui ne peut se faire entendre ailleurs.

Le grand mérite de cette étude est d'avoir permis à des travailleurs sociaux de réaliser une « action-recherche-formation » à l'occasion d'un travail pluridisciplinaire piloté par des universitaires. Elle permettra

aussi de mieux faire connaître à l'extérieur les caractéristiques de la prévention spécialisée. Si les clubs et équipes de prévention sont sortis de l'âge héroïque et d'une semi-clandestinité, leur image n'en reste pas moins floue et ambiguë pour beaucoup, y compris pour ceux que l'étude appelle « les riverains ».

Ce flou est inévitable et il ne faut pas chercher à le faire disparaître. D'abord parce que les objectifs de la prévention spécialisée sont multiples : éducatifs, relationnels, intégrants et accessoirement normatifs. Ensuite parce qu'il convient de ne pas étiqueter la « clientèle » de cette prévention qui recouvre des catégories hétérogènes d'exclus et de paumés en perpétuel mouvement. Enfin, parce que cette prévention, pour être efficace, doit rester « discrète », même si les liens avec les institutions locales se sont multipliées au fil des temps. Pour restructurer un adolescent, lui rendre une identité sociale, il faut du temps, de la patience, de la confiance. Rien de tout cela ne se met en équation.

Vingt ans d'action et de réflexion sur la politique sociale me permettent d'affirmer que l'homme a toujours besoin de l'homme. Les institutions et l'argent sont nécessaires, mais les exclus se méfient des institutions et l'argent ne suffit pas à les remettre debout ou à les rendre autonomes. Reste alors la rencontre d'une autre personne. Rude et passionnante tâche pour ceux qui s'y vouent.

René LENOIR

- I -

AVANT-PROPOS

Ce travail correspond à la valorisation d'une recherche réalisée sous la direction du professeur Jacques Seloisse à la demande du Conseil technique des clubs et équipes de prévention spécialisée (CTPS)¹ par un groupe constitué d'une part de membres d'une commission de ce conseil, la commission « Caractéristique de la prévention spécialisée », et d'autre part des membres du Centre régional de l'enfance et de l'adolescence inadaptée (CREAI) d'Ile-de-France.

Le Centre technique national d'études et de recherche sur les handicaps et les inadaptations (CTNERHI) a accepté le projet de cette recherche, sous contrat n° 84-7 passé avec le Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptée d'Ile-de-France. Le rapport final a été présenté le 22 octobre 1987 au conseil de recherche du CTNERHI qui souhaitait qu'une réécriture en soit faite pour l'accessibilité de cette recherche aux différents partenaires de la prévention spécialisée et à un plus large public.

A trois ans de distance, il apparaît opportun d'opérer une actualisation des résultats de ce travail tout en répondant aux recommandations du conseil de recherche du CTNERHI.

Fruit d'un travail d'équipe pluridisciplinaire, il convient d'en citer, en les remerciant, les participants :

- Monsieur le professeur Jacques Seloisse qui a permis la mise en forme puis la mise en oeuvre des intentions et accompagné le suivi de la recherche ;

1. Créé par arrêté du 4 juillet 1972, ce conseil est confirmé par arrêté du 11 mars 1986 dans la mission de donner au ministre chargé des Affaires sociales son avis sur les questions concernant les activités dites de « prévention spécialisée ».

- Monsieur Jacques Ladsous, ancien directeur du CREAI d'Ile-de-France, qui en a assuré une écriture condensée ;

- Monsieur Xavier Madrolle, ancien conseiller technique du CREAI Ile-de-France qui, avec le soutien de Madame Sagaspe, secrétaire au CREAI, a assuré la coordination des actions des acteurs de la recherche ;

- les membres du Conseil technique des clubs et équipes de prévention spécialisée (CTPS) : MM. Delaunay, Gallet, Maret, Mertz, Royer, animés par le professeur Victor Girard, ainsi que le secrétariat du CTPS. M^{me} le docteur Marty (secrétaire général) et M^{me} Ponton (secrétaire) ;

- Les membres du Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptée d'Ile-de-France : M^{mes} Chifflet et Callu, MM. Petit, Petitclerc, M^{me} Jeffard, M^{lle} Le Gall, M^{me} Sibilla ;

- Madame Marie-Pierre Glod, de l'université de Paris X, qui a assuré une grande partie du traitement des questionnaires avec quelques étudiants et les services informatiques de l'université Paris I (MM. Legout et Chaffanel) ;

- Le Comité national de liaison des associations de prévention spécialisée (CNLAPS) qui a appuyé nos demandes à l'aide de sa logistique propre ;

- les conseils techniques du Centre national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations (CTNERHI) ainsi que les membres du conseil technique qui en ont permis la réalisation.

- II -

INTRODUCTION

Le concept de prévention n'est pas en soi une idée neuve. En face des difficultés auxquelles il est confronté, l'homme a toujours eu deux attitudes :

- la première consiste à en combattre les effets, afin d'en atténuer les risques et la souffrance ;
- la deuxième consiste à en comprendre les causes, afin d'en prévenir le renouvellement.

P. 6

Discours social

Discours médical...

En matière de prévention sociale des inadaptations, on a trop longtemps calqué le discours social sur le discours médical. En effet, on ne peut parler « santé » sans se démarquer de la santé du corps et de l'esprit. L'OMS, Office mondial de la santé, a pourtant défini, il y a quarante ans, la santé de l'homme comme « un état de bien-être physique, mental et social ». Mais il est souvent communément considéré comme un office « médical ». Les références à la classification des maladies (CM 10) fait plus autorité que les recommandations sur le logement, le travail ou le bien-être social.

En terme de « prévention » prévalent donc les divisions en prévention primaire (prophylaxie), protection de la santé physique des population, secondaire (soins actifs prévenant complications et aggravations), tertiaire (réhabilitation, réinsertion, prévention des récidives), concernant les affections ou déficiences physiques ou mentales.

Ce schéma appliqué au secteur de la vie sociale n'a pas l'opportunité de généralisation que présente le concept de « santé physique » ou même de « santé mentale ». La vie sociale est en effet relative à la culture et à l'économie. Elle fait appel à des concepts dont la généralité reste à trouver. Celui de « sujet en état de souffrance psychique d'origine sociale »^(10 c) 1 rend toutefois mieux compte que tout autre de l'impact sur les personnes, quelle que soit leur culture, de la contrainte exercée par la pression des institutions adaptées au plus grand nombre et/ou à l'idéologie dominante. Plus les systèmes institutionnels sont rigides, immuables, enfermés dans des règles idéologiques drastiques, plus on s'achemine vers un fanatisme des individus, ne laissant aucune place à l'innovation, à l'initiative, vécues comme transgression impie. Plus les systèmes institutionnels sont opportunistes, laxistes, démagogiques, plus les sujets sont comme livrés à eux-mêmes, sans référence à des repères. Une société où les institutions sont élaborées par les sujets eux-mêmes, qui en constituent les règles de fonctionnement, comprenant entre autre leurs réajustements, est un modèle dynamique prenant en compte et les personnes et les groupes. C'est certes un modèle utopique fondé sur le modèle démocratique.

Mais nous savons que la démocratie est un art difficile ! C'est tout de même l'objectif social vers lequel on doit tendre. Tout Etat trop policé ne serait qu'un Etat « policier » envers lequel nous aurions, à juste titre, une confiance limitée. Cela veut dire que la prévention sociale est également un art difficile ! On peut bien y mettre, à certaines époques, tous ses espoirs ; on ne manquera pas ensuite de la contester, comme si les professionnels qui la mettent en oeuvre pouvaient le faire sans le concours de tous !

1. Les chiffres mis entre parenthèses renvoient aux références bibliographiques.

Comme la langue d'Esopé, la **prévention au sens large est à la fois la meilleure et la pire des choses.**

*La naissance de la
« prévention
spécialisée »...*

La prévention dite spécialisée contient aussi l'ensemble de ces contradictions, d'autant qu'elle avance certains principes directeurs, élaborés au fil d'expériences empiriques depuis l'innovation de ses pratiques et qui ont bousculé les habitudes. C'est un des objectifs de la recherche que de montrer la permanence de ces principes directeurs. Ils sont repérés à travers tout l'historique, de 1949 à nos jours, des actions qui ont été baptisées dès 1960 « prévention spécialisée », terme repris dans les textes administratifs fondateurs² :

« Si la communauté sociale secrète l'inadaptation, celle-ci doit pouvoir également mobiliser les forces nécessaires pour atteindre un rééquilibrage, ce qui a amené un élargissement de l'objectif des clubs et équipes devenus moyens de **socialisation** et de **promotion**... A côté des interventions individuelles prises dans le cadre des textes de 1958 et de 1959 sur la protection judiciaire et la protection sociale de l'enfance, se dégageait un mode d'intervention susceptible d'agir en profondeur sur un groupe, puis sur un quartier. Cette activité devenait donc le complément indispensable des autres moyens de prévention de l'inadaptation sociale. » [...] « Eviter que l'action spécialisée des Clubs et équipes de prévention soit considérée isolément des autres actions de prévention de l'inadaptation sociale. » [...] « La prévention réalisée par les Clubs et équipes de prévention est **une action spécialisée** qui se différencie de la prévention naturelle réalisée par les mouvements de jeunesse, les associations sportives, les patronages, les maisons de jeunes et de

2. Circulaire n° 26 du 17 octobre 1972 relative à l'arrêté du 4 juillet 1972 sur les Clubs et Equipes de prévention, modifié par l'arrêté du 11 mars 1986 relatif au Conseil technique des clubs et équipes de prévention spécialisée.

la culture, etc., dont le champ d'attraction est dans le même secteur socio-géographique, et avec lesquels les clubs et équipes doivent travailler en étroite liaison... » Ces recommandations, dont le lecteur voudra bien excuser la longueur de la citation, sont reprise par la loi n° 86-17 du 6 janvier 1986 adaptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétence en matière d'aide sociale et de santé. En effet, dans la sous-section II, article 45, elle rappelle : « Dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, le département participe aux actions tendant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la **promotion sociale** des jeunes et des familles.

« Ces actions comprennent :

« Des actions tendant à permettre aux intéressés d'assurer leur propre prise en charge et leur insertion sociale.

« Des actions dites de **prévention spécialisée** auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu.

« Des actions socio-éducatives. »

Aux promoteurs responsables pionniers bénévoles ⁽³⁾ se sont joints progressivement des responsables salariés professionnels dont beaucoup ont des fonctions bénévoles dans d'autres associations du secteur de la prévention spécialisée. Si bien que la professionnalisation de ce secteur va bien au-delà de l'exercice de la profession. Elle infiltre largement par sa compétence et l'esprit de sens humain qui l'habite, la politique des conseils d'administration des associations gestionnaires ⁽¹⁵⁾. Encore au-delà, dans tout le secteur de l'action sociale, voire même dans celui de l'insertion sociale par l'économique, les caractéristiques fondatrices de la prévention spécialisée mar-

quent leur empreinte, alors qu'il s'agit de structures totalement indépendantes (30, 33, 34, 35, 36).

*Les principes
méthodologiques
de la prévention
spécialisée
jusqu'à 1984...*

La première caractéristique fondatrice de la prévention spécialisée a été la disponibilité d'un adulte à la rencontre d'un jeune en difficulté d'existence sociale et, étant donné l'acuité des problèmes posés par cette rencontre, la nécessité que cet adulte soit un professionnel « formé », en mesure de les assumer⁽²⁸⁾.

Autour de cette disponibilité à la rencontre, de cet « aller-vers », un certain nombre de réflexions se sont fait jour : la nécessité de n'être mandaté auprès de la personne rencontrée par aucune décision de prise en charge émanant d'une autorité administrative ou judiciaire ; la conscience claire d'être investi d'un mandat social global, d'appartenir à la même communauté ; le milieu d'appartenance du jeune et ses investissements relationnels sont considérés avec beaucoup d'importance, de même que sa famille auprès de laquelle il apparaît souvent nécessaire de mener un accompagnement ; les situations vécues avec les jeunes, ou qui leur sont proposées, varient en fonction de leur attente, de leurs problèmes de vie dominants ; le vécu se réalise essentiellement à partir de cette rencontre dans les lieux de vie (action-rue), ou à partir d'un lieu de rencontre où les jeunes peuvent venir librement et où l'organisation et l'équipement matériel permettent aux responsables d'être totalement disponibles pour l'écoute et l'échange (local ou club de prévention). C'est parfois à partir de situations de vie plus précises (petits « boulots », ateliers artisanaux ou de production, foyers d'hébergement à petits effectifs, communautés de vie et de travail, bars...) que s'établissent des liens. Mais dans ces derniers cas, les activités engagées le sont à titre de support éducatif et non comme fin en soi.

L'action de prévention spécialisée se caractérise actuellement par son approche, sa pratique et ses moyens, dans un milieu « où les phénomènes d'inadaptation sociale sont particulièrement développés ».

*Aller vers les plus
en difficulté sans
mandat individuel...*

Comme nous l'avons vu à ses débuts, l'éducateur de prévention rencontre les jeunes et les familles dans leur milieu naturel de vie, sans qu'existe un mandat administratif ou judiciaire désignant nommément une personne ou une famille à pendre en charge pour un objectif donné ; il n'y a pas non plus signalement précis de cette personne ou de cette famille par une institution spécialisée dans tel ou tel problème de vie. L'éducateur présent sur un secteur doit savoir vivre les situations de vie les plus aptes à instaurer une connaissance réciproque et pour que les problèmes et les difficultés d'un jeune, d'un groupe de jeunes, d'une famille, puissent être exprimés. Les jeunes et les adultes sont libres d'adhérer à la relation proposée à travers ces situations, de l'ignorer ou de la refuser, sans sanction ni contrepartie.

Cette approche, qui n'est pas limitée dans le temps, permet au responsable de connaître progressivement les composantes de la vie d'une personne, d'un groupe, d'une famille, et de bien comprendre ce qui peut conditionner et orienter leur comportement, expliquer leurs difficultés. Les aspects de la personnalité des jeunes et des adultes rencontrés, l'ensemble de leurs intérêts et aspirations sont considérés le mieux possible. Les difficultés qu'ils vivent, de quelque sorte qu'elles soient, sont prises en compte.

L'importance de cette approche est triple :

*Un non-étiquetage
dans des catégories
pré-établies...*

- Elle n'enferme pas dans des catégories les personnes concernées par l'action, selon des critères sociologiques, psychologiques, médicaux ou criminologiques ; en retour, elle n'oblige pas ces personnes

à s'affubler d'une étiquette pour être écoutées et aidées. Le jeune ou l'adulte rencontré, c'est Pierre, Paul ou Marie et non « le déviant », « l'alcoolique », « le psychopathe » ou « le délinquant ».

- La personnalité des jeunes et adultes n'est pas « parcellisée » en fonction des problèmes, mais l'ensemble de ceux-ci peuvent être écoutés, considérés et pris en compte par le même interlocuteur.

- L'objectif poursuivi dans l'action est celui qui se découvre avec l'intéressé pour son meilleur épanouissement et non celui édicté de l'extérieur, posé en fonction de critères étrangers à la personne concernée.

Cette approche s'organise concrètement autour des principes méthodologiques suivants :

Une pratique non institutionnelle...

1) Une pratique non institutionnelle au sein d'une association qui, elle, est une institution tolérante à ce genre de pratique (La plupart du temps une association privée loi 1901).

L'action ne se réalise pas en un lieu, à un moment et en une forme déterminés par des règles a priori ; l'organisation, dans le temps et dans l'espace, des contacts, des interventions, se détermine en fonction des impératifs de l'action et non en fonction d'un règlement — qui par ailleurs existe pour le personnel et le contrôle du travail — au sein de l'association.

... mais un partenariat avec le tissu institutionnel.

2) Un souci de mise en liaison des jeunes et des adultes avec l'environnement institutionnel.

L'action de « médiation vers » fait partie de l'attitude fondamentale de l'éducateur de prévention spécialisée.

Mais cette mise en relation ne se fait pas immédiatement : il est nécessaire que la personne reconstruise son identité, maîtrise ses propres angoisses et se perçoive comme « valeur », pour entrer dans le jeu social. Ceci nécessite une durée de l'action qui per-

mette à la personne de progresser avec « des hauts et des bas » inévitables et que ces valeurs, et celles de son milieu d'appartenance, soient connues et reconnues.

3) Une action, donc non limitée dans le temps, et un vécu relationnel impliqué.

*Un respect de la
vitesse d'évolution
de chacun selon
ses possibilités...*

Cette reconstruction et cette reconnaissance engagent le responsable dans une telle relation impliquée et non limitée a priori.

L'implication se traduit par la prise en compte de l'ensemble des problèmes d'une personne, la disponibilité et la réciprocité dans l'échange. Il s'agit pour le jeune de rencontrer un adulte qui compte pour lui et surtout pour qui il compte.

La disponibilité de l'éducateur et la réciprocité dans l'échange sont les conditions de cet engagement personnalisé. Les horaires sont souples et s'adaptent aux besoins du jeune et au terrain ; il connaît le jeune et son milieu d'appartenance, comme celui-ci connaît l'éducateur et sa famille... les lieux de rencontre sont les lieux de vie des jeunes, ceux que l'intervenant peut choisir avec lui (café, atelier...) ou les lieux de vie de l'éducateur, rarement son domicile, plus fréquemment un lieu de vie à la campagne loué par l'association, ou un local.

*Un anonymat qui
« personnalise »...*

4) Un respect de l'anonymat du jeune ou de l'adulte rencontré, à partir d'un mandat global lui donnant une mission de service public, mais sans mandat désigné émanant d'une instance sociale ou judiciaire. L'éducateur de prévention spécialisée approche ainsi et rencontre des jeunes « tout venant » dont il n'a aucune représentation personnalisée avant son arrivée sur le secteur d'action, notamment au moyen de dossier. Ceci apparaît comme fondamental afin que la démarche de l'éducateur n'inscrive pas le

jeune dans un réseau d'assistance éducative ou sociale, ou de répression, mais lui permette d'adhérer, s'il le veut, à une rencontre personnelle : la connaissance du jeune par le responsable se construira à partir des situations vécues en commun et des échanges verbaux et interactifs qui pourront se réaliser. Seule la connaissance d'un milieu où les individus se vivent comme catalogués d'avance permet de comprendre l'importance de cet anonymat. Cela n'a rien à voir avec une dépersonnalisation. Cela correspond au contraire à un respect d'une personne qui refuse l'étiquetage d'une identité que son milieu, son vécu, son passé suggèrent aux yeux des autres, a priori.

Le maintien de cet anonymat doit bien sûr être absolu dans les comptes rendus annuels de l'activité de prévention, qui comportent des indications sur la manière dont la mission est assurée. S'ils comportaient des indications telles que les jeunes ou adultes soient facilement reconnaissables, cela risquerait d'aboutir à rendre impossible la poursuite de l'activité de prévention spécialisée et constituerait un manque de respect vis-à-vis des jeunes et adultes qui vivent une relation confiante.

En ce sens, la coordination et la concertation à propos des personnes avec les autres intervenants sociaux ne peuvent être envisagées qu'au cas par cas, selon les nécessités et en respectant le secret partagé. Les éléments de la vie d'un jeune ou d'une famille ne pourront être transmis qu'à leur demande ou avec leur accord.

*Un travail social
transdisciplinaire...*

5) Une équipe d'action souple, non hiérarchisée, dont les membres **mettent leurs compétences au service d'une stratégie³ commune.**

3. Ensemble d'actions coordonnées en vue d'un résultat.

L'organisation de l'équipe sur le terrain ne peut se faire en fonction des disciplines d'appartenance de chaque travailleur social, ou en fonction des problèmes : ce serait introduire une parcellisation des dimensions des personnes rencontrées, contradictoire avec la recherche d'une prise en compte de l'ensemble des problèmes de la personne et réintroduirait dans la perception des jeunes et adultes l'idée d'un système d'intervention.

Ainsi, même si l'équipe est pluridisciplinaire, chacun ou chacune aura la même fonction éducative d'écoute, d'accompagnement, et sera à même de réaliser avec les jeunes les interventions jugées les plus adéquates, quelles qu'elles soient⁴.

Y a-t-il eu des réalisations⁵ ? Y a-t-il eu des résultats ? Toujours est-il que d'aucuns ont cru avoir trouvé la « recette » idéale. Des municipalités ont essayé d'importer des clubs « clefs en mains » prêts à fonctionner et à produire. Des professionnels se sont lancés, avec parfois des études préalables insuffisantes (malgré les garanties proposées par les textes de références⁽⁵⁾), et une vague idée d'action qui ne répondait pas à l'attente précise des « commanditaires ». Espoirs déçus, incompréhension réciproque, investissement improductif, il n'en fallait pas plus pour remettre en cause le concept lui-même !

C'est dans ce climat tantôt de doute pour les uns, d'incrédulité bienveillante pour d'autres, d'adhésion inconditionnelle pour ceux qui connaissent bien les milieux défavorisés, qu'une réflexion a été entreprise

4. Ces lignes sont extraites d'un article de Bernard MONNIER dans les dossiers de l'ANEJI sur la prévention spécialisée, « Historique et Repères », paru sous le n° 5 (81-82) et reprises à nouveau dans le livre ouvert des clubs et équipes de prévention spécialisée publié par le Comité national de liaison des clubs et équipes de prévention spécialisée en 1982.

5. « ... dans un constat de résultat positif, il est bien difficile d'identifier la part dont peut se prévaloir la prévention. » Louis DUBOUCHET, mars 1986, in *L'Evaluation en prévention spécialisée*.

pour mieux être mise au service du public et en particulier des décideurs départementaux auxquels la loi laisse le choix des moyens.

Et actuellement ?

Que reste-t-il de l'engagement militant des pionniers bénévoles et des premiers professionnels formés ? Ces principes fondateurs sont-ils toujours adaptés à l'action actuelle ? Existe-t-il même un public qui requiert une telle action ?

Il s'agit bien de faire le point sur la manière dont aujourd'hui la prévention spécialisée est perçue, à travers ses méthodes, ses intentions, les situations et les populations auxquelles les équipes qui la pratiquent se trouvent confrontées. La prévention spécialisée est-elle une « construction d'objet ⁶ » dans la tête de nostalgiques des années 50, ou a-t-elle encore sa pertinence pour répondre par des activités aux besoins d'un public qui se manifeste d'autant plus bruyamment que son existence est ignorée, voire niée ?

*Opportunité
d'une recherche
à ce sujet...*

En diligentant une recherche sur l'ensemble du territoire national, le Conseil technique des clubs et équipes de prévention spécialisée a voulu essayer de répondre à l'ensemble de ces questionnements.

6. « La délinquance juvénile, essai de construction d'objet », J.-C. CHAMBOREDON, in *Rev. Franç. Sociol.*, XII, 1971, p. 335-377.

- III -

**MISE EN PLACE
DE LA
RECHERCHE**

1 - PROBLEMATIQUE

La problématique s'est dégagée des échanges au sein de la commission « Caractéristiques de la prévention spécialisée » du Conseil technique des clubs et équipes de prévention.

Ces échanges ont été nourris des échos rapportés du terrain par les intervenants participant aux travaux de la commission.

C'est ainsi qu'un colloque et plusieurs travaux de 1978 à 1987 ont fait état des désirs des acteurs de terrain (usagers, intervenants, témoins ou pourvoyeurs des actions), de s'interroger sur les questions suivantes ¹ :

« La prévention spécialisée et l'insertion sociale et professionnel » en mars 1984 ;

« Comment vivez-vous les réformes en cours ? », mai 1984 ;

« Comment une équipe de prévention spécialisée élabore son projet éducatif ? », novembre 1985 ;

« L'évaluation en prévention spécialisée », juin 1987.

1. Voir bibliographie (10) a/b/c/... j.

*Une réflexion
préalable
de 1982 à 1986
au sein d'une
commission
du CTP...*

Toutes ces questions étaient posées dès 1982 au cours de trois journées de réflexion sur le thème « La prévention aujourd'hui ». Ces colloques réunissaient **47** professionnels venus de toutes les régions de France, dont **47** éducateurs de **27** à **52** ans, **9** administrateurs ou bénévoles de **29** à **68** ans (soit **38** hommes et **18** femmes). Ces rencontres ont donné lieu à la publication des actes et à l'expression d'une volonté commune de faire le point de la situation actuelle et de pousser plus loin la réflexion sur les questions suivantes :

*... indique
l'évolution du rôle
qui est demandé à la
PS de jouer...*

On remarque une certaine évolution des populations concernées, des besoins inventoriés, des caractéristiques de l'action. La prévention spécialisée est de plus en plus interpellée par des phénomènes sociaux et leurs manifestations quotidiennes, auxquelles elle s'affronte. Comme elle s'intéresse de plus en plus, à partir des individus, à leur environnement et à la globalité de leurs situations, elle est au coeur de multiples interventions des autres acteurs sociaux, des multiples pressions des différents pouvoirs (entre autres les élus, la police, les médias...) ou des différents besoins (besoin d'argent, besoin de reconnaissance, besoin de formation...), et des multiples mouvances des individus ou de leur groupe pour s'adapter, affronter ou fuir.

*... Par rapport aux
multiples structures
mises en place en
faveur des jeunes.*

S'il convient de se féliciter de la multiplication des réponses institutionnelles aux problèmes posés, on peut néanmoins remarquer que la logique des systèmes mis en place est souvent en contradiction avec les styles de vie des individus auxquels les réponses sont censées s'adresser. Il en reste qui « échappent » aux actions, pour ne pas dire qu'ils « s'échappent » des systèmes. Il existe d'une part une action spécifique faite d'attention, de relation, de soutien, sans équivoque légale, mais sans exigence de contrepartie, et d'autre part une population spécifique

d'exclus, d'abandonnés, de laissés pour compte de l'idéologie dominante, population d'autant plus crainte qu'elle semble insaisissable. Comment ne pas concevoir un rapprochement de ces deux données ?

Le discours tenu par la PS est-il conforme à sa pratique ?

S'il est pertinent que les actions de prévention spécialisée n'aient pas hésité, dans certains cas, à se fondre au sein d'expériences nouvelles de terrain, dans d'autres cas, il serait dangereux qu'on puisse être amené à les confondre. Proposant ainsi notamment une aide personnelle de « l'individu en situation de malaise social », elles ne s'instituent jamais comme pratique d'une thérapie, même si elles peuvent y conduire. Elles utilisent les supports d'activités d'éducation populaire, sans se confondre avec l'organisation d'activités pédagogiques ou d'animation^(10 b). Elles paraissent intuitives et conjoncturelles mais sous contrôle et au sein d'une équipe, ce qui évite les « coups de coeur » comme les « déprimés ». Elles se distinguent d'autres comportements éducatifs, par une insertion permanente dans le milieu de vie avec des capacités d'écoute, de disponibilité sans compromission, d'imagination sans perdre le sens des réalités, de persuasion et de soutien ajustés aux groupes et aux individus, d'acceptation sans permissivité... Présence constante et cohérente dans le réel social, la prévention spécialisée permet un rapport dialectique entre des référents identifiés et des praxis sociales.

Est-elle bien capable de répondre à ces populations qui échappent à toute tentative d'approche ?

Aujourd'hui, dans la situation économique de tension que nous connaissons, alors que la politique sociale s'efforce à la conquête du « bien-être » pour tous, et non pour un certain nombre, alors que se multiplient les efforts d'intégration, les lieux de prise en charge des personnes laissées pour compte (PAIO, missions locales, comités pour l'habitat...) que peut-on dire des situations atypiques ? Que peut-on dire des populations concernées par la prévention spécialisée ?

Il faut se garder des représentations stéréotypées, du piège de la réponse en terme de catégorie, et rejeter la dénomination de « population résiduelle ». Nous préférons parler de « public interstitiel » par rapport au tissu social, composée de sujets qui se définissent eux-mêmes en référence à ce qu'ils ont d'identique (sans généalogie, sans territoire, sans histoire...) et à ce dont ils diffèrent. C'est en se glissant dans les interstices de la trame sociale qu'ils ont des choses à dire, jusqu'à, et y compris contester, s'opposer ou détruire ce qui les meurtrit ; leurs expériences de vie les invitent à déplacer en quelque sorte les transgressions de la loi sociale sur la loi biologique, ne risquant plus ainsi seulement leur liberté, mais leur vie.

2 - OBJECTIFS

C'est en fonction de ces questions, de ces préoccupations, que la commission du Conseil technique des clubs et équipes de prévention spécialisée a été amenée à préciser les objectifs de l'étude. Il s'agissait :

*D'où la confirmation
d'un constat...*

- de s'efforcer de faire la part des justifications idéologiques et des réalités objectives qui la sous-tendent ;
- de reconnaître les conceptions et orientations de travail utilisées par les divers partenaires qui y contribuent ;
- de chercher les points communs des actions menées ou de constater leur caractère conjoncturel ;
- de confronter la réalité de cette action dans la diversité de ses positions, aux situations et aux personnes ou groupes de personnes auxquels elle est destinée.

*... en interrogeant
les différents acteurs
du terrain.*

Ce dernier objectif n'a pu être atteint par la recherche en raison du temps imparti et de l'apparente contradiction entre le contact avec les sujets pour les accompagner dans leur démarche personnelle, et l'utilisation de ce même contact pour un objet de recherche. Toutefois, la commission du CTP qui avait engagé la recherche s'est dotée d'un autre outil pour avoir accès à la parole des jeunes². Grâce à des documents « vidéo » produits par différentes équipes à travers la France, une investigation thématique rigoureuse a permis de réaliser un document où la réalité des actions de prévention apparaît dans toute sa diversité à travers le discours tenu par les jeunes entre eux.

Mais nous ne nous tiendrons ici qu'aux éléments atteints par la recherche faisant l'objet de la convention 84-7 avec le Centre technique d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations, rappelée dans l'avant-propos.

*Une élaboration
d'hypothèses...*

Les hypothèses posées ont donc été les suivantes :

- Le discours tenu par et sur la prévention spécialisée correspond à une réalité et à des constantes de terrains, de besoins ou de pratiques en réponse à ces besoins.
- La prévention spécialisée réalise une forme réelle d'actions en direction de sujets ou de situations en marge, courant le risque, sans elle, de se fixer dans un état de souffrance sociale par exclusion.
- Si elle suppose ainsi un certain nombre de pratiques caractéristiques, faute de quoi elle ne pourrait atteindre ses objectifs, même si elle s'en donnait la vocation optimiste, ces objectifs peuvent toutefois être réalisés et atteints par d'autres que ceux qui se

2. Voir bibliographie (10 1).

réclament de la prévention spécialisée, dès que ceux-ci emploient ces pratiques caractéristiques.

*... à vérifier auprès
des acteurs du
champ de la PS.*

Ces hypothèses, pour être vérifiées ou infirmées, nécessitaient que soient interrogés tous les acteurs dans le champ de la prévention spécialisée :

- les intervenants eux-mêmes ;
- les partenaires sociaux que sont les autres intervenants dans le même secteur (travailleurs sociaux, enseignants, élus, policiers...) ;
- les témoins ou les demandeurs d'actions (habitants de quartiers, gardiens d'immeubles, administrations, élus, etc.).

Nous avons désigné par « riverains » ces deux derniers ensembles d'acteurs qui « côtoient » les activités de la prévention spécialisée.

Il convenait donc d'interroger tous ces acteurs pour essayer de préciser quelles étaient, par rapport aux représentations diffusées par l'opinion publique, la description des actions menées par les équipes de travailleurs sociaux en prévention spécialisée, telle qu'elle est effectivement perçue par ces divers promoteurs.

En rappelant que l'idée de cette étude est née à un moment où une certaine inflation, dans tous les sens, d'actions dites de prévention spécialisée était constatée, il pouvait aussi paraître urgent de comprendre quelles étaient les logiques qui animaient cette efflorescence d'équipes de rues et de clubs, d'entreprises intermédiaires, d'animations de quartiers, etc. ?

3 - METHODOLOGIE

Pour cela, un groupe pluridisciplinaire est institué, devant procéder dans un premier temps...

Pour réussir ce travail, une démarche méthodologique était instituée, avec l'aide des intervenants sur le terrain.

Il fut donc créé, avant toute chose, un groupe interdisciplinaire de recherche où se retrouvaient des universitaires, des anciens acteurs de terrain en position professionnelle de conseiller, des acteurs encore sur le terrain, mais participant aux instances de réflexion sur la prévention spécialisée. Jacques Selosse, professeur à l'université de Paris Nord, ancien directeur du Centre de formation et de recherche de l'éducation surveillée, coordonnait ce groupe, et pilotait l'étude, conçue, engagée comme une « recherche-action-formation ».

Il faut souligner l'importance et la valeur du contrôle multidisciplinaire qu'un tel travail exige. Trop souvent, l'habitude est prise, entre travailleurs sociaux, de parler sur soi et de soi (comme de « nos clients et partenaires ») à travers les représentations qu'ils ont du terrain, de ce qu'ils en pensent. Il était indispensable que d'autres habitudes obligent à d'autres méthodes qui soient garantes de la plus grande objectivité possible. Mais en même temps, il a fallu reconnaître que les intervenants impliqués, par les questions qu'ils posaient, par les réactions qu'ils avaient, obligeaient les chercheurs professionnels à une plus grande pédagogie dans la conduite des opérations.

... à la mise en place d'une méthode de travail, en quatre étapes.

C'est pourquoi fut mise en place une formule selon un triptyque « recherche-action-formation », chacune agissant sur l'autre et bénéficiant de son apport.

Le groupe retint comme schéma de travail une démarche en quatre étapes :

1 - tester tout d'abord les réponses à une grille de questions posées sur les actions de prévention spécialisée, dans six territoires ciblés — de Paris et de sa banlieue — ; celles-ci devaient être posées, soit aux acteurs de la prévention spécialisée, soit aux « riverains » ;

2 - procéder à une analyse du contenu des cassettes d'enregistrement de ces entretiens afin qu'un questionnaire — **appelé A** — puisse être adressé à toutes les équipes de prévention spécialisée — elles-mêmes sensibilisées préalablement et par le canal du Comité national de liaison des associations de prévention spécialisée (CNLAPS) qui avait souhaité être associé à la recherche, et par le biais des correspondants régionaux du Conseil technique des clubs et équipes de prévention spécialisée (CTPS) qui devaient être prêts à répondre aux interrogations éventuelles des équipes. Ces derniers avaient participé pour cela à une réunion au CTNERHI préalable à l'envoi des questionnaires ;

3 - interroger, dans une troisième étape, une centaine d'associations gestionnaires à l'aide d'un questionnaire — **baptisé Bi** — et les « riverains » ou personnes extérieures aux équipes de ces associations à l'aide d'un questionnaire **baptisé Be** ;

4 - traiter enfin les informations contenues dans l'ensemble de ces données pour parvenir à une synthèse.

*Première étape.
Une pré-enquête
par entretiens
approfondis auprès
d'intervenants en PS,
dans 6 sites de Paris
et de la couronne
parisienne - soit 96
entretiens...*

• La première phase de la recherche ou pré-enquête a donc été constituée par des entretiens approfondis auprès d'acteurs du terrain.

Ceux-ci furent d'abord les intervenants principaux : équipes de prévention, interlocuteurs fréquentant habituellement ou occasionnellement les lieux, les activités, les points de rencontre où fonctionnent ces équipes, en particulier les administrateurs d'associations gestionnaires.

Puis les chercheurs se sont adressés à ceux qui avaient indirectement à connaître de ces activités : environnement, élus, administrations de tutelle.

*... selon une grille
de questions...
qui figurent en
annexe I et I bis...*

On trouvera en annexe I et I bis, la grille des questions posées aux personnes travaillant dans le champ de la prévention spécialisée et celle des questions s'adressant aux personnes extérieures à ce champ.

Les terrains de cette pré-enquête avaient été choisis dans la région parisienne, suffisamment différents pour représenter un éventail d'équipes et de situations hétérogènes : importance d'agglomération, ancienneté du travail, milieu urbain ancien ou ville nouvelle, etc.

96 entretiens de 30 à 45 minutes furent enregistrés sur cassettes à raison de 16 par point-cible, chacun des responsables d'interviews ayant reçu pour mission de rédiger pour chaque entretien une fiche de synthèse — l'information circulait de cette manière dans l'ensemble du groupe.

Ces interviews ont fait l'objet de deux traitements :

- une analyse des réponses, permettant de construire le premier questionnaire à adresser à l'ensemble des clubs et équipes de prévention ;

- une analyse de contenus, des entretiens approfondis permettant de dégager un profil des actions en réponse aux besoins des jeunes et de la famille, tels qu'ils étaient perçus par les intervenants et par les riverains.

... et devant aboutir à la deuxième phase. Etablissement d'un questionnaire général codé en vue du traitement informatique des réponses...

• La deuxième phase a été consacrée à l'envoi du premier questionnaire A, au recueil des réponses et à leur analyse. Les équipes avaient été sensibilisées, nous l'avons vu, tant par le Conseil national de liaison des associations de prévention spécialisée (CNLAPS) que par le Conseil technique des clubs et équipes de prévention spécialisée à travers ses correspondants régionaux. C'est ce qui explique sans doute le taux de réponse (un peu plus de 60 % des envois), peu habituel dans ce genre d'enquête.

La majeure partie des réponses était exploitable rapidement parce qu'elles avaient été codées préalablement. L'analyse des non-réponses n'a pas été faite, ce qui est regrettable. Nous aurions dû relancer une enquête complémentaire. Nous n'en avons ni le temps, ni surtout les moyens.

La troisième phase a été consacrée à l'interrogation de quelques sites sur des points précis dégagés des réponses au questionnaire A d'où les questionnaires Bi et Be.

• Une fois ces résultats enregistrés, nous avons interrogé, toujours à l'aide de questionnaire mais sur des objectifs plus précis, une centaine de lieux où une action de prévention spécialisée était en place. Cela a donné lieu à l'établissement des questionnaires Bi et Be auprès de ceux que nous avons appelés des « riverains », qui ont à connaître de l'action sans la conduire.

Les résultats ont toujours été communiqués au fur et à mesure de leur apparition à l'ensemble des membres du groupe qui ont donc participé au choix des points méritant d'être approfondis à partir de réponses croisées. Ce travail lourd qui a retardé la synthèse définitive n'en était pas moins utile, comme

élément de prise de conscience, moyen de réflexion des acteurs de terrain, et de transformation des actions.

La quatrième phase consiste dans l'exploitation des résultats et l'élaboration de la synthèse.

• La synthèse a été effectuée à partir de lectures en groupe :

- des données quantitatives de la mise à plat des réponses du questionnaire A ;
- de l'étude de contenu des entretiens approfondis ;
- de l'analyse factorielle des correspondances des réponses aux questionnaires A, Bi, Be.

Un tel déroulement d'action peut apparaître long et peu efficace aux chercheurs habituels. Il a été pour les principaux acteurs participant de la recherche le moyen nécessaire pour intégrer les informations sans attitude réactionnelle défensive et pour promouvoir des actions nouvelles.

Si les travailleurs sociaux n'ont jamais eu l'ambition d'être chercheurs, ils ont réalisé une « action-recherche-formation », dans un travail transdisciplinaire piloté par des universitaires.

Certes, dans cette étude, il ne s'agissait pas de transformer les travailleurs sociaux en chercheurs, mais de les faire participer à une étude approfondie, la plus objective possible, avec des chercheurs qui ont bien voulu accepter d'entrer dans la démarche. Tout travail de recherche a sa logique, ses exigences sur le savoir, ses objectifs, sa méthodologie et ses pratiques. Il en va de même de l'action sur le terrain, des éducateurs : elle a aussi sa logique, ses impératifs et ses modalités. Nous avons voulu établir des passerelles entre ces deux types de logique, celle de ceux qui cherchent et peuvent apporter l'objectivité de leur savoir, et celle de ceux qui sont « sur le tas » et doivent être capables de faire remonter des informations brutes, quantitativement et qualitativement exploitables. Nous pensons avoir démontré que cela est possible, même si les délais n'ont pas été respectés, même si les objectifs d'évaluation ont été remplis de manière différée en interrogeant hors de la recherche les populations concernées et en consultant les travaux

menés par d'autres auteurs, au moyen d'une analyse bibliographique ^(10 1) critique (13, 25, 32, 35, 37, 38).

- IV -

RESULTATS

Figure 1

Répartition des enquêtes par département

Légende

 Pas de réponse au questionnaire

 Une réponse

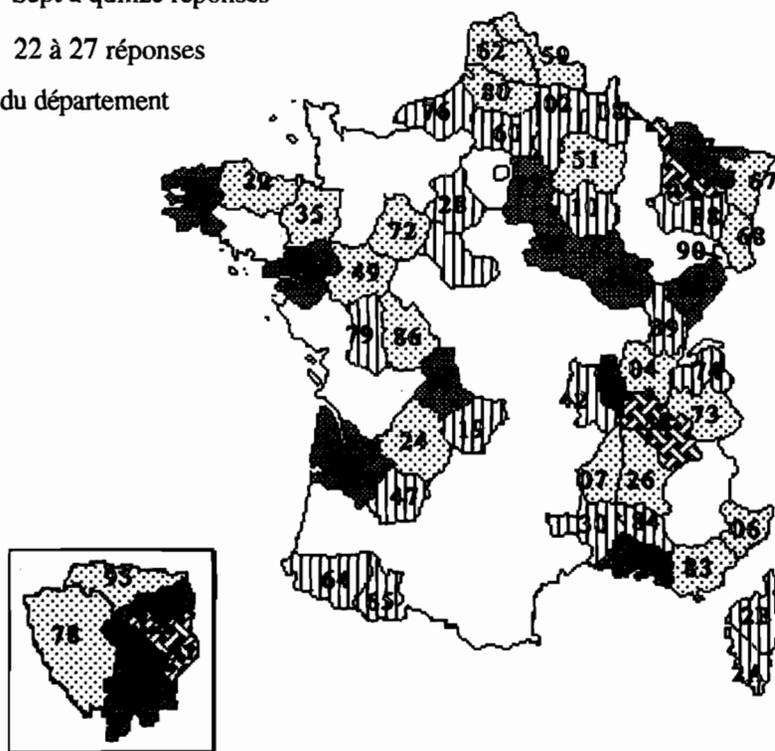
 Deux à trois réponses

 Quatre à six réponses

 Sept à quinze réponses

 22 à 27 réponses

29 N° du département



4.1. - LES INTERVENANTS

Exploitation « à plat » des données

4.1.1. - Répartition géographique des réponses

58 départements ont répondu, répartis autour du Massif Central et de la Région Centre. La carte ci-contre révèle que l'implantation géographique des CEPS enquêtés correspond grosso modo à la France densément peuplée, urbanisée ou industrialisée (quart Sud-Est, Ile-de-France, Alsace-Lorraine, Aquitaine). Quatre départements : les Bouches-du-Rhône, le Rhône, Paris et l'Isère apportent plus du tiers des réponses. Si l'on ajoute la Meurthe-et-Moselle, le Val-de-Marne, la Gironde et le Territoire de Belfort, on rassemble près de la moitié (47 %) des clubs qui ont répondu (Fig. 1).

Dans l'ensemble, les quartiers où sont implantées les équipes sont plutôt anciens, en dégradation... ou en rénovation — et particulièrement des quartiers d'HLM/ZLM ou de ZUP/ZAC.

Les municipalités des lieux d'implantation ont tendance à souhaiter un travail préventif plus large et plus global quand elles sont politiquement à gauche, plus ciblé quand elles sont à droite.

Dans les unes comme dans les autres, les jeunes font partie des quatre catégories de population à problèmes avec les chômeurs, les enfants et les personnes âgées, sans que cette préoccupation apparaisse jamais comme vraiment dominante.

Les équipes sont de petite taille : neuf équipes sur dix ont moins de huit membres.

La principale source de financement des clubs et équipes de prévention provient des conseils généraux, seuls ou associés à d'autres (89 % des cas). Le montant du financement est considéré le plus souvent comme suffisant, mais des revendications s'expriment quant à la qualification et à la formation des professionnels, aux équipements dont on dispose par rapport à l'accroissement des exigences des décideurs, mais surtout de la nécessité du travail interdisciplinaire en relais et en réseau. **Si les équipes ne sont pas « étoffées », leur potentialité de travail sera absorbée par les démarches institutionnelles au détriment**

du contact dans la rue, mission première. Si cette dernière n'est pas reconnue, il s'ensuivra une désertification de la profession.

Il semblerait que, du fait de la décentralisation et du dialogue difficile entre certains conseils généraux et certaines équipes, la satisfaction qui s'exprime soit tempérée d'une certaine inquiétude quant à l'avenir et notamment par rapport à la continuité des actions, et à l'esprit qui les habite.

Ce chapitre a été écrit à partir des données statistiques recueillies à travers les trois questionnaires envoyés. Nous entendons ici par intervenants, les professionnels de la prévention spécialisée. Mais nous avons également voulu connaître, en poussant un peu plus loin nos interrogations, la manière dont ils travaillent, la nature de leurs interventions, et les objectifs qu'ils se donnent : qui sont-ils ? que font-ils ? que cherchent-ils ?

4.1.2. - Les intervenants : qui sont-ils, selon eux ?

Nous pourrions résumer d'une phrase simple les résultats obtenus, en affirmant que, selon les professionnels eux-mêmes, l'éducateur de prévention spécialisée a entre vingt-cinq et trente-cinq ans, le plus souvent une formation d'éducateur spécialisé, ou s'il ne l'a pas, il y aspire, et une ancienneté moyenne de cinq ans dans ce type de travail.

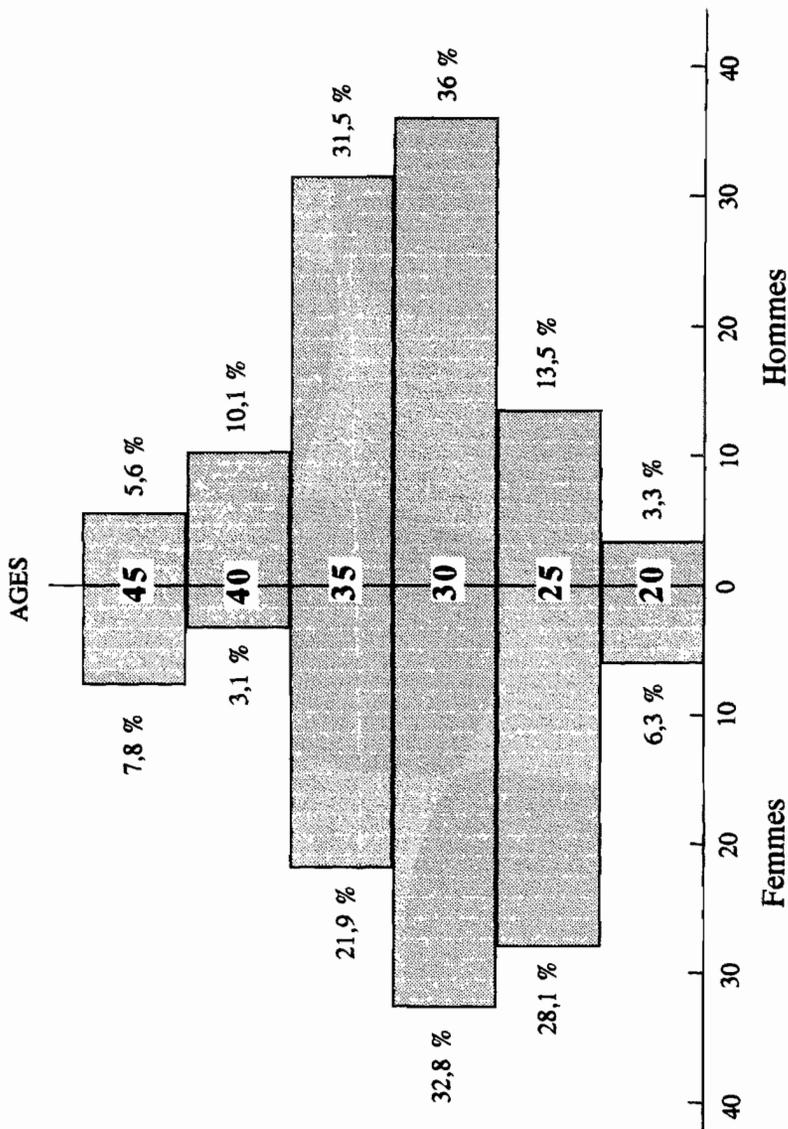
C'est ce que permet de percevoir la pyramide des âges que nous présentons ci-après, en y précisant la répartition entre les hommes et les femmes — favorable aux hommes mais sans excessivité (58 % pour 42 %) (Fig. 2).

Alors que l'opinion générale tend à penser que les éducateurs de prévention vivent le plus souvent dans un autre quartier, voire même une autre ville, l'enquête révèle que 54 % d'entre eux vivent au contraire sur le lieu de leur activité professionnelle.

Il aurait certes fallu pouvoir comprendre si cette constatation est une survivance des vieux clubs ou une donnée permanente. On constate en

Figure 2

Pyramide des âges des intervenants en prévention spécialisée



effet que les clubs anciens ont tendance à compter un plus grand nombre de résidents sur le lieu de travail que les clubs d'implantation récente. Est-ce à dire que la notion de **disponibilité**, de réciprocité dans l'échange qui était une des valeurs de référence de la prévention spécialisée aurait tendance à s'estomper, tout au moins sous une certaine forme ? Cet indicateur a besoin d'être retenu pour une réflexion ultérieure.

Constatons aussi que si le statut et la formation d'éducateurs spécialisés sont les plus fréquemment représentés parmi les professionnels, et ceci d'une manière indiscutable puisqu'il se situe chaque fois autour de 60 % des personnels interrogés, sans compter ceux qui sont chefs de service ou directeurs, le statut et la formation d'animateurs commencent à approcher les 10 %. Un certain discours tenu actuellement dans le secteur social tend à privilégier progressivement ce statut, compte tenu de la multiplicité des tâches sociales auprès des publics, d'autant plus que les éducateurs spécialisés sont requis pour des qualités gestionnaires et organisationnelles qui sont à développer et qui, elles aussi, se multiplient. Notons que dans le choix des formations à entreprendre, 68 % d'entre les professionnels désignent la formation à la gestion. Il y a donc là une lacune fortement ressentie. Compte tenu de ces remarques, les professionnels souhaiteraient que les équipes soient étoffées, mais ils déplorent le manque d'enthousiasme des candidats à de telles tâches.

Nous avons déjà vu qu'il s'agit, la plupart du temps, de petites équipes. Elles n'en sont pas moins de composition diversifiée, et comprennent souvent des travailleurs sociaux d'origines diverses : éducateurs, animateurs, assistants de service social..., ainsi que des éducateurs scolaires, techniques, un psychologue, un psychiatre... Les équipes ainsi constituées, dites pluridisciplinaires, sont plus fréquentes (52 %) que celles constituées d'une seule catégorie de professionnel par exemple des éducateurs (48 %).

Le plus curieux, en comparant les résultats obtenus, est de voir que la plupart des équipes se perçoivent comme pluridisciplinaires même quand la réalité n'en apporte pas la preuve.

Est-ce le souvenir d'une composition passée ? Est-ce le désir d'une composition future ? Ou encore l'intégration des différentes connaissances dans les multiples compartiments du champ social, ce qui fait

comparer la compétence de l'éducateur de rue à celle d'un « généraliste de quartier » ?

La diversification des apports est cependant pour une équipe une richesse dont le besoin est ressenti, même si les autorités administratives ont plus tendance à encourager un statut identique pour tous les acteurs. Il y a là une amorce de réflexion sur l'importance du travail coordonné en réseaux utilisant des compétences différentes mais complémentaires dans un même esprit. Cela exige du temps, du personnel et une formation à la cohérence, dans un travail d'équipe.

4.1.3. - Que font-ils ?

Nature des interventions et pratiques professionnelles

- COMMENT ILS INTERVIENNENT ?

En utilisant les interviews de la première phase, nous avons réussi à faire émerger un certain nombre d'indicateurs tendant à préciser la manière dont les professionnels qualifient leur travail, prioritairement.

A partir de quoi et sur quoi travaillent-ils avec les personnes qu'ils rencontrent ?

. Sur l'échec sur la quête d'identité	au-dessus de 60 %
. Sur le conflit sur la rupture sur la carence sur l'urgence	de 30 à 40 %
. Sur la frustration sur ce qui se cache sur la violence sur la misère	de 20 à 30 %
. Sur ce qui se donne à voir sur le mental	de 10 à 20 %
. Sur le corporel sur le deuil	- de 10 %

Que privilégient-ils dans leurs interventions ?

Les actions de médiation qui nécessitent une capacité de disponibilité, de présence, d'écoute et de sensibilité à l'exclusion et à la dévalorisation personnelle.

Viennent ensuite toutes les propositions diversifiées liées aux loisirs, au travail, à la formation, qui sont des facteurs d'insertion sociale, en situation concrète dans un site localisé.

Il n'est pas étonnant alors qu'ils aient tendance à mettre en tête, dans les conceptions du travail qu'ils défendent, la quadrilogie :

informer — éduquer — soigner — accompagner

avec une priorité donnée à l'action individuelle.

Dans quelles images se retrouvent-ils plus volontiers ?

Là encore, ils mettent en avant les images d'éducateur, mais aussi d'interlocuteur, de médiateur, plus que les images assistancielles de dépanneur, défenseur, démarcheur qui leur paraissent ne pas relever de leur domaine.

Agents d'insertion sociale, ils accompagnent la démarche de l'individu, régulent le groupe dans lequel il est inséré, servent de médiation entre lui et le groupe social.

De cette façon, ils sont certes « normalisateurs », mais plus pour rappeler la fonction structurante des règles du jeu social ⁽²⁵⁾ que dans une intervention contraignante. C'est sans exigence brutale, mais d'une façon explicite et compréhensive, qu'ils conduisent la réconciliation progressive de l'individu avec lui-même et avec son groupe social d'appartenance. Travaillant autrement que les contrôleurs sociaux mandatés officiellement, non assermentés, leur « talent » réside dans la capacité à observer, écouter, comprendre, négocier et réguler les conflits locaux, à convaincre et à expliquer, à faire en sorte que les groupes d'adultes s'ouvrent conjointement à une solidarité intergénérationnelle, et interethnique ^(21, 22, 23).

- LES PRATIQUES

Leurs pratiques sont diverses. Ils sont sur le terrain « en situation », prêts à répondre aux demandes, qu'elles soient directes ou indirectes — ce qui les oblige à observer, à comprendre, à décoder. Se faire reconnaître dans l'environnement est fondamental. C'est par le contact indirect que la plupart d'entre eux (61,1 %) entrent en relation avec ceux qui peuvent avoir besoin de leur action. C'est pourquoi un local est utile, dans la mesure où il ne les dispense pas d'une libre circulation dans le secteur où ils interviennent. De même, leurs horaires sont très étendus. Même s'ils souhaitent faire le maximum d'action aux heures ouvrables, ils sont souvent pris en soirée au-delà de 18 heures (29 %) et restent disponibles très souvent à tout appel : ceux qui, par ailleurs, ont une activité bénévole (administrateur, participation aux différentes coordinations ou travaux de recherche) ont des journées de plus de douze heures d'activité pour la prévention spécialisée. Et ce n'est pas exceptionnel.

Ils n'interviennent certes pas tout le temps, mais ils sont sensibles aux signes de rupture, aux comportements de marginalisation — et écoutent les demandes qui leur sont faites, d'où qu'elles viennent. C'est en équipe qu'ils décident ou non d'aller plus loin, mais c'est seuls qu'ils sont appelés souvent à un premier contact, à une première prise en charge, surtout lorsqu'il leur semble y avoir urgence. Leur stratégie consiste à privilégier la libre adhésion des sujets. C'est aussi la raison de leur travail d'équipe qui permet une diversité de référents pour affronter une situation dans l'urgence.

Mais s'ils répondent assez facilement, spontanément à la demande exprimée par les jeunes d'une manière directe ou plus souvent indirecte, à la suite de rencontres préalables nécessaires à l'instauration d'un climat de confiance, ils répugnent à répondre trop rapidement à une demande de l'environnement. Ils la prennent en considération et c'est un signe de reconnaissance de leur travail qui n'est pas négligeable ; c'est une promesse de soutien et un gain d'information qui entrent en ligne de compte dans leur décision. Mais ils y voient aussi une déviation possible de leur travail par un risque de pression qui n'est pas sans leur poser des problèmes professionnels. Par ailleurs, la réponse à apporter n'allant pas toujours dans le sens de l'attente de ceux qui ont fait le signalement, il leur apparaît qu'une certaine réserve reste nécessaire. Ils effectuent

d'abord une analyse de la situation afin d'apprécier les éléments de danger et de conflits. Ils rencontrent les intéressés, estiment les potentialités de crise, établissent un diagnostic social et négocient un processus d'intervention ajusté aux besoins individuels et collectifs.

Si la disponibilité est un facteur dominant de l'exercice de la pratique éducative en prévention spécialisée, il n'en faut pas moins parler des activités proposées qui peuvent aller d'un hébergement passager à des ateliers, des sessions de formation, des organisations de week-end, de loisirs, de vacances. Dans ce domaine, les pratiques sont multiples. Il semble pourtant que les professionnels soient très convaincus qu'il y a lieu de ne pas confondre prévention et animation^(10 b). **S'il arrive que les deux se rencontrent et s'il est essentiel que les deux coopèrent, il est indispensable de les différencier.** C'est la raison pour laquelle les opérations « été » n'ont pas toujours suscité un enthousiasme délirant. Ils y ont participé, sans doute, moins qu'on aurait pu l'imaginer (seulement 38 %) ; mais s'ils reconnaissent la validité de telles actions, ils ne sont pas sûrs qu'elles soient de leur ressort et déplorent qu'elles aient été engagées sans concertation préalable.

Actuellement, il entre dans leur objectif d'animer pour l'été le maximum de jeunes sur le quartier. Mais ils n'en ont pas les moyens en tant que « équipe de P.S. ». Par contre, il est souvent proposé à l'équipe de prendre en charge tout un service animation-été, ce qui n'est pas sans s'opérer au détriment des jeunes les plus en difficulté. Ils sont par ailleurs beaucoup plus nombreux (79 %) à penser que leur inscription partielle dans les activités d'insertion proposées aux jeunes est une nécessité dans la situation actuelle du marché du travail. En fait, s'ils sont concernés par les efforts entrepris pour l'animation et l'insertion professionnelle, **ils sont placés pour savoir que les institutions auxquelles sont rattachées ces entreprises sont le plus souvent peu adaptées aux capacités des publics fréquentant la prévention spécialisée.**

C'est dans la continuité d'une pratique socio-éducative en situation, inscrite localement, que la prévention spécialisée s'exerce. Sa présence persévérante et cohérente s'ajuste aux actions temporelles de lutte contre l'illettrisme, de régénération des quartiers, des stages d'insertion qui prennent sens dans le quotidien social de la vie urbaine. Elle est plus

réservée vis-à-vis des opérations « coup de poing » menées dans l'éphémère des campagnes spectaculaires dont elle a, par la suite, à contrôler les effets d'« après coup » dans le contraste de la réalité journalière frustrante et réaliste.

4.1.4. - Que cherchent-ils ?

- LES OBJECTIFS DES ACTIONS

Les réponses apportées aux interrogations qui concernent les objectifs permettent de préciser ce que la nature des interventions et la description des pratiques faisaient entrevoir.

Les objectifs éducatifs sont les plus importants (94 %).

Ils étaient repérés par les formulations suivantes :

- amener les jeunes à une plus grande autonomie ;
- permettre le passage d'une étape critique ;
- information et aide concernant la vie sexuelle (contraception, IVG, planning familial, maladie S.T., etc.) ;
- lutter contre la drogue ;
- répondre aux demandes.

La réalisation des objectifs éducatifs nécessite une approche relationnelle dans la pratique quotidienne.

Les objectifs relationnels sont donc aussi considérables (90 %) à travers les formulations :

- toucher ceux que les autres ne peuvent pas joindre ;
- apprendre aux gens à compter sur eux-mêmes, à utiliser les moyens du bord, à « faire et à réagir » ;
- trouver du travail ;
- décrypter les lieux, les territoires, les situations « problématiques », c'est-à-dire à risques pour eux ou leur entourage ;
- mettre en relation avec les services sociaux existants ;
- servir de relais.

Tout ceci vise à l'intégration des intéressés dans la vie sociale ordinaire. Il y a donc des **objectifs intégratifs** (85 %) repérés ainsi :

- faire sortir du ghetto ;
- faciliter l'insertion sociale et professionnelle ;
- faciliter l'insertion scolaire ;
- aider à l'insertion socio-culturelle des minorités ;
- développer la vie associative des quartiers ;
- assainir le quartier.

Que cette manière de faire conduise à une régulation des rapports des intéressés à l'intérieur de la vie sociale, c'est évident ! Mais seuls 52 % en font un objectif en soi — et dans les équipes pluridisciplinaires où interviennent un psychologue, ou un psychiatre, **les objectifs normatifs** obtiennent encore un pourcentage plus faible (44,3 %). Voici de quelle manière ils étaient formulés :

- réduire la délinquance ;
- sensibiliser les jeunes aux valeurs positives ;
- remettre sur le droit chemin ;
- réduire le vandalisme ;
- dériver la violence.

Si nous détaillons les objectifs plus précisément à travers des mots fournis par les interviews de la pré-enquête, nous obtenons un résultat encore plus significatif ainsi que le montre le tableau suivant qui met en valeur le premier choix, le deuxième choix, des actions de la prévention spécialisée.

Une fois les calculs réalisés, nous nous apercevons que l'objectif désigné comme le plus important est l'autonomisation (30 %) puis la responsabilisation (22 %), la communication (16 %), l'insertion (10 %) et l'accueil (9 %) (voir tableau I ci-dessous).

A contrario, on observe que la normalisation, l'assimilation sont absents des choix prioritaires.

Tableau I

OBJECTIFS	1 ^{er} CHOIX	2 ^e CHOIX
Normalisation	1	-
Communication	24	28
Autonomisation	44	23
Accueil	13	7
Insertion	15	21
Echange	4	3
Adaptation	2	9
Différenciation	2	2
Responsabilisation	32	43
Assimilation	-	-
Ouverture	10	9

Ainsi, la plupart des praticiens se présentent eux-mêmes principalement comme des éducateurs spécialisés, dont l'action est essentiellement organisée à partir des actions individuelles. Ils utilisent leur médiation à des fins de négociation et de régulation. Tenant compte des interactions du contexte social, ils développent une philosophie de l'action qui implique la participation des populations au sein desquelles se situent les interventions préventives.

L'objectif d'insertion sociale fait le lien entre les groupes sociaux en difficulté et les institutions, mais cette insertion passe par un souci d'autonomisation, de responsabilisation, de communication, plus que par un souci de normalisation, d'assimilation ou d'uniformité des interlocuteurs concernés.

L'éducateur de la prévention spécialisée participe au **développement social**. Il répugne à se présenter comme un agent de contrôle social (29, 30, 40).

Et pourtant, il se croit ou/et il se sent souvent perçu comme tel. C'est ce qui l'amène à se protéger contre la volonté des décideurs en ac-

centuant ses traits caractéristiques jusqu'à la caricature ! L'anonymat ? Mais où s'arrête l'anonymat quand la formation devient une solution jouable ? La libre adhésion ? Mais n'est-ce pas une liberté qui transite par d'autres parfois, sans que cela soit perçu réellement comme gênant ? L'action sans mandat personnalisé ? N'en est-il pas de cette action, **comme d'une vérité**, si l'on considère le mandat normatif éducatif ou judiciaire sur une personne, mais **comme d'une illusion**, si l'on croit que cette action ne procède en aucune façon de quelque mandat collectif ? L'action non institutionnelle ? Au-delà des disponibilités nécessaires, cette action ne tend-elle pas à s'organiser, se perpétuer, se survivre à elle-même, en s'adaptant, bref, à faire partie du paysage des institutions possibles ou souhaitables ? De telles confusions ne témoignent-elles pas d'un amalgame entre les actions à leur début et celles qui évoluent vers la normalisation ? Amalgame également entre un public démuné et des personnes ayant déjà fait un chemin vers leur insertion⁽³²⁾ ?

Tel est le discours brossant cette image implicite, à laquelle l'éducateur en prévention spécialisée s'attache d'autant plus qu'il se sait vulnérable ; il rend bien compte des paradoxes de son statut et de son rôle perçus par les autres comme un facteur de faiblesse, voire même de doute dans ses capacités d'action.

Il convient de confronter ce discours d'auto-attribution et d'auto-représentation perçu par les autres. C'est ce que nous allons tenter de repérer maintenant. Mais ces paradoxes expliquent sans doute les multiples efforts entrepris par l'éducateur de prévention pour préciser les contours de son action, de ses limites, de ses principes, à l'intersection des domaines du collectif, de l'individuel, et du « personnalisé » souvent antinomiques, d'où sa fonction de « généraliste » sur le terrain, si contradictoire du qualificatif de « spécialisé » attribué à son statut d'éducateur. Il est vrai que par rapport aux démarches éducatives ou d'animation appliquées au plus grand nombre de jeunes, les mesures que requièrent les interventions dans le domaine médico-social ne peuvent être que des mesures dites « d'éducation spéciale », **dans le milieu ordinaire d'un public où les personnes en état de souffrance d'origine sociale sont la règle**, cet « éducateur spécialisé » est un « généraliste des interventions sociales ».

4.1.5. - Comment sont-ils perçus par les autres partenaires ?

Nous avons cherché réponse à cette question à travers le questionnaire général, mais surtout à travers le questionnaire adressé par divers clubs et équipes à des personnes de leur entourage. Ces personnes ont été choisies à la fois parmi les partenaires sociaux habituels, et parmi les « tout-venants » d'une population « riveraine » dans la mesure où elle vit sur le même secteur que le club sans être appelée forcément à partager ses préoccupations.

Les clubs et équipes de prévention ne sont plus aujourd'hui une entité mystérieuse repliée sur elle-même. Sans perdre de leur originalité, ni de leur spécificité, ils sont inscrits dans un environnement qui les concerne, et ils se considèrent comme partie prenante d'une action d'ensemble. Ils collaborent prioritairement avec les services sociaux et les associations sportives, culturelles et de quartier, et ce sont ces structures qui servent principalement de relais entre eux et la population. On peut s'interroger sur les significations de cette relation qui transite par d'autres structures et l'on retrouve les données paradoxales auxquelles les professionnels de la prévention sont constamment confrontés. Ils se veulent en prise directe avec la population. Mais si leur implication dans la population était trop évidente, ils deviendraient très vulnérables, sinon aux influences, tout au moins aux sollicitations multiples dont sont l'objet les « intervenants du social », à travers une image souvent mythique ou déformée. Il faut donc qu'ils restent discrets. Leur action s'exerce sans intermédiaire sur les sujets et les groupes vulnérables ou en danger, mais leur repérage ne peut être trop voyant sous peine d'être suspecté de manipulation. Cette réalité, faite à la fois de présence active et de discrétion, rend la compréhension par le grand public délicate, incomplète, voire insupportable — et le plus souvent ignorée ainsi que nombre d'interviews auprès de riverains l'ont révélée.

Pourtant, le contact existant, on peut imaginer que, parmi les personnes interrogées, un certain nombre d'entre elles vont avoir sur l'idée de prévention des points de vue originaux. C'est ce que nous allons voir en précisant toutefois que la faiblesse numérique des personnes interrogées (56) ne permet pas de considérer leurs réponses comme réellement représentatives. Elles donnent néanmoins des indications intéressantes.

Les 56 personnes qui ont répondu à l'enquête peuvent se répartir en deux groupes :

- 29 partenaires travailleurs sociaux ;
- 27 personnes qui ne le sont pas.

Toutes ou presque (95 %) affirment bien savoir ce qu'est un club de prévention spécialisée, et 85 % d'entre elles ont eu un contact effectif avec une telle structure dans les six derniers mois qui ont précédé l'enquête. Elles sont donc, pour la plupart, parfaitement informées. On peut tout au moins le supposer.

L'efficacité du travail leur semble bonne (70 %). Seules 5 % pensent le contraire alors que 25 % ne se prononcent pas. L'affirmation est plus massive chez les travailleurs sociaux que chez les autres, mais la différence reste minime. L'efficacité ne paraît donc pas discutée.

Toutefois, on perçoit une certaine nuance dans les réponses en ce qui concerne ce qu'on peut en attendre. Les personnalités extérieures liées au travail social par leur profession ont une demande dont la nature est plus fréquemment motivée par des problèmes qui concernent leurs pratiques, alors que les « riverains » ont une demande plus globale, fondée par un besoin de réassurance face à l'inquiétude et la peur.

Ces derniers sont plus attachés à la fonction sociale de la prévention, et leurs souhaits seraient de la voir se développer plus dans le sens de cette attente. C'est pourquoi, sans nier l'efficacité du travail, ils peuvent apparaître parfois déçus. Ils mettent en avant les manifestations individuelles : actes délictueux, toxicomanies, trouble mental..., en ne les associant pas aux causes sociales que sont chômage, scolarité, etc. En fait, les uns et les autres ne voient pas les mesures à prendre d'une manière unilatérale. Ils pensent qu'il faut agir sur les causes globales, sans négliger de prendre en charge les cas particuliers. Dans quelle proportion ? C'est ce qui, sans aucun doute, les distingue dans leur approche et dans leur vocabulaire. Là où les travailleurs sociaux parlent de « suivi permanent » ou de « suivi très serré », les autres parlent de « répression » et d'« encadrement » ; là où les premiers parlent d'« orientation », les seconds parlent de « remettre sur le droit chemin », de contraintes et d'obligations.

Il est évidemment logique, ne serait-ce que pour justifier de leur fonction et de leur identité professionnelle, de constater, lorsqu'on demande aux professionnels interrogés ce qu'il adviendrait si leurs clubs disparaissaient, qu'ils défendent l'utilité et l'importance qu'ils accordent à leur travail. Les conséquences néfastes de leur absence vis-à-vis des jeunes et de leurs familles leur apparaissent comme considérables (93 %), parce que rien n'arrêterait ni ne compenserait le développement des difficultés. Plus intéressante est l'ambiguïté des « riverains » qui avouent leur incapacité à répondre. Même quand ils sont critiques, ils disent ne pas savoir vraiment si l'on pourrait faire autrement. Si nous écrivons cela, ce n'est pas pour justifier qui que ce soit, mais pour souligner comment, sur une modalité d'intervention aussi complexe, les opinions peuvent être parfois virulentes ou divergentes surtout lorsqu'un problème ponctuel déclenche un faisceau d'angoisse.

A ce point, nous nous garderons bien d'apporter des conclusions tranchées. Nous verrons, plus tard, à partir d'une analyse plus poussée, qu'un certain nombre de nouvelles hypothèses peuvent être envisagées.

Nous voudrions seulement souligner à nouveau ce paradoxe permanent dans lequel se débattent tant les équipes que les promoteurs, et dont il semble illusoire de pouvoir sortir. Si les actions qui mettent en mouvement la prévention pouvaient faire l'objet d'une réponse logique suivant une demande logique, nous saurions enrayer les difficultés quand elles se précisent et se développent, et nous n'aurions plus besoin d'action de prévention spécialisée pour affronter des phénomènes dont la résolution se situe au-delà des réponses sociales habituelles.

D'une manière générale, les praticiens, comme les promoteurs et ceux que nous avons appelés « les riverains », sont assez d'accord pour penser que toute action préventive comporte aussi des prises en charge individuelles, et peuvent apporter des réponses individualisées. D'une manière générale, les promoteurs, les praticiens, les riverains sont aussi d'accord pour penser que faire ce choix, ce n'est pas pour autant renoncer à l'action collective de groupe, à l'action communautaire.

Pour défendre leurs actions individuelles au nom d'une déontologie indispensable, les CEPS invoquent leurs principes et ils semblent avoir raison. On a vu que ces principes ne conduisaient ni à l'immobilisme, ni

au refus de certaines formes d'action. Principes et pratiques, le plus souvent, s'abordent d'une manière dialectique qui permet de trouver et d'ajuster les mouvements de l'action, d'opérer les choix indispensables en sachant pourquoi, et au nom de quoi on les fait, si on revient dessus. Ces choix sont fonction de circonstances, d'urgences, d'opportunités. Ils ne sont pas faits sous la pression ou l'obligation. Ils ne sont ni refus, ni obéissance. Ils sont l'expression d'une autonomie d'initiative dans le cadre d'un contrat professionnel représentatif d'une démarche socio-éducative.

Aussi, tous ceux qui formulent des propositions nouvelles quant à la capacité des éducateurs de rue à faire face aux problèmes qu'ils dénoncent sont-ils très prudents dans ce qu'ils avancent. La même ambiguïté, le même paradoxe ne les envahissent-ils pas à leur tour lorsqu'ils pensent qu'on devrait mieux les écouter, tenir compte de leurs observations, affirmant que ce qui est fait est souvent efficace ? Personne ne se hasarde vraiment à dire : « il faudrait faire et agir de cette façon ». Chacun souhaite que soient intégrés à la dimension du travail les éléments d'interrogation qui ont pu être posés et qui sont généralement de nature socio-politique. Mais cette illusion normative est aussi utopique que celle de la meilleure accessibilité des institutions aux déviants qu'elles secrètent inévitablement ainsi que le rappelait la circulaire n° 26 du 10 octobre 1972 précisant les missions de la prévention spécialisée. Et pourtant, c'est bien dans ce double sens qu'il convient d'oeuvrer :

- aménager l'insertion en accompagnant vers des structures plus tolérantes un public plus apte à les affronter.

Mais quel est ce public concerné ?

4.2. - LE PUBLIC CONCERNE

Ses besoins — La réponse aux besoins

(Analyse de contenu des discours tenus par les intervenants et par les « riverains » partenaires ou témoins de l'action de prévention spécialisée.)

4.2.1. - Le public concerné

a) GENERALITES

Il s'agit, pour la plupart du temps, d'un public dont la situation s'est dégradée, ou qui appartient à des communautés issues de l'immigration parmi lesquelles les Maghrébins constituent la représentation la plus nombreuse.

Ce public se caractérise par sa propension à entrer en conflit avec son entourage, soit en raison de sa marginalisation, de ses difficultés d'insertion ou, plus banalement, en raison de ses habitudes de vie.

Cette atmosphère conflictuelle a sa répercussion naturelle entre les jeunes et les adultes. La loi qui ne protège plus tout le monde de la même manière (c'est tout au moins la perception qu'ils peuvent en avoir, notamment à travers les médias) peut et doit être transgressée. Les valeurs de référence se trouvent amoindries et chacun se sent appelé à se faire justice.

Si l'on ajoute à ce tableau l'accession complexe à un emploi, la dégradation progressive des logements, la pauvreté culturelle par échec de scolarité, ou incapacité à trouver entre la culture initiale et la culture d'aujourd'hui les correspondances possibles, on a le tableau approximatif des carences des individus auprès desquels vont travailler les professionnels de la prévention spécialisée.

On fait appel à eux pour des raisons dont l'origine se situe :

- soit dans une population d'appartenance qui a besoin d'être aidée : chômage, expulsion, paupérisation, non-accès à l'emploi, misère économique, logement, oisiveté, insalubrité, crise familiale, « déprime », problèmes scolaires, fugues...
- soit dans l'environnement qui a besoin d'être protégé : agression, vol, racket, nuisance, vandalisme, conflits interethniques, insécurité, prostitution, menace, mendicité, toxicomanie, clochardisation, déprédation, bruit, troubles de la sexualité...
- soit dans l'articulation des facteurs sociaux et interindividuels tels l'alcoolisme des parents, la maltraitance (l'enfant battu, la femme battue), les troubles de la conduite et du comportement, l'enfant en danger, les prises de risques.

Sur les caractéristiques des populations, une étude a été plus poussée dans la recherche par l'analyse de 21 des 96 entretiens approfondis de la pré-enquête. Est reproduite ici cette analyse qui, partant des populations, met en parallèle les pratiques et en dégage des orientations.

Les entretiens approfondis analysés proviennent d'acteurs de la prévention spécialisée et de leurs interlocuteurs associés à leurs démarches dans la trame du partenariat social. Une sélection a été faite parmi les 96 entretiens approfondis pour retenir à la fois les plus représentatifs et aussi ceux qui présentent quelques particularités.

Il s'agit ainsi, d'une part de :

- **9 intervenants**, travaillant à titre professionnel ou bénévole dans une équipe : 5 éducateurs, 2 éducateurs techniques, 2 présidents d'association de prévention spécialisée ;

et d'autre part de :

- **12 partenaires** :

4 riverains : 3 gardiens d'immeuble, 1 président d'association de défense de l'environnement,

4 agents de « contrôle normatif » : 1 directeur de CES, 1 conseiller d'éducation, 1 conseiller municipal et 1 directeur départemental de l'Education surveillée,

2 agents de « contrôle répressif » : 1 membre de la police, 1 maire,

2 agents de régulation sociale : travailleurs sociaux extérieurs à la prévention spécialisée.

La diversité des personnes interrogées quant à leur rapport au champ, leur statut professionnel, leur niveau de formation et leur origine sociale, font qu'ils ne parlent pas tous « le même langage », ce qui a rendu un tel travail très délicat. D'autant plus qu'il fallait tenir compte de la polysémie des termes employés et se référer à un contexte parfois lointain pour en saisir le contenu sans en affadir les nuances : le risque était en l'occurrence d'aboutir à des trinômes du type « l'éducateur de prévention aide les jeunes en difficultés issus de familles à problèmes et appartenant à un milieu social défavorisé ».

Par ailleurs, la méconnaissance relative de la prévention spécialisée, ou même du travail social en général, rencontrée chez plusieurs « parte-

naires », a contraint les chercheurs sur le terrain à reformuler une bonne partie des questions.

. Des « relances » sur certains thèmes ont été opérées de manière différenciée à partir de la grille commune d'entretien¹, ce qui a induit des développements intéressants pour comprendre les problématiques énoncées, mais encourait le risque de biaiser une comparaison en termes quantitatifs. C'est pourquoi l'étude des entretiens a été conduite de façon descriptive et analytique.

b) LA JEUNESSE, POPULATION-CIBLE DE LA PREVENTION

Est-ce parce que l'on parle de « prévention », est-ce parce qu'il a aussi été question d'éducateurs ? Les jeunes, la jeunesse, les adolescents sont massivement désignés en réponse à la première question de la grille de pré-enquête — relative à la « population relevant d'une action spécifique de prévention » — et tout au long des entretiens ; une référence à l'école, une tranche d'âge les définit parfois. Un interlocuteur évoque d'abord les toxicomanes (mais tous les spécialistes en ce domaine savent bien que l'image du « toxico » est une image de « jeune ») et précise ensuite très rapidement qu'il parle de jeunes et de jeunes adultes.

Cinq personnes décrivent d'abord un groupe plus large : « les immigrants », « le milieu défavorisé », « ceux qui posent problèmes à la population », avant de spécifier la tranche d'âge.

Quand il est précisé, l'éventail des âges est extrêmement large puisque, tandis qu'un inspecteur de police souhaiterait que l'on agisse en faveur des quatre à sept ans, un éducateur se demande si, à propos d'une toxicomane de vingt-neuf ans, on peut encore parler de prévention.

Par ailleurs, tous les interviewés, ayant un rôle que l'on pourrait appeler de maintien de l'ordre (gardiens d'immeubles et membres de la police), à l'exception d'un commissaire, font débiter la prévention à quatorze ans maximum. La population ciblée est donc une population d'enfants et de pré-adolescents perçue comme susceptible d'être touchée plus efficacement que celle appartenant à ces catégories d'âge supérieur.

1. Voir en annexe I et I bis.

- « *L'adolescence demande une attention particulière* »

Ces tranches d'âge ne sont pas données isolément. Elles sont immédiatement, ou dans la suite de l'interview, assorties d'un certain nombre d'épithètes et d'attributs et de diverses caractéristiques. Parfois, tout à la fin, l'interlocuteur ajoute que c'est « avant » qu'il faudrait faire quelque chose pour les jeunes, en indiquant une tranche d'âge plus précoce ; mais, dans ce cas, il ne dit pas s'il veut parler de l'ensemble de la population en question ou s'il vise une catégorie particulière.

D'une façon générale, c'est autour de critères négatifs, des notions de manque, de vide, d'absence, que s'organise le discours des différents acteurs et partenaires de la prévention spécialisée sur les jeunes qu'elle concerne. Et c'est à l'adolescence elle-même, comme âge de la vie, que sont associés ce manque, ce vide, cette absence, en diverses articulations ; les hésitations, les silences, la tonalité pouvant être entendus comme sous-tendus par un certain degré d'inquiétude.

« *L'adolescence demande une attention particulière* » dit une éducatrice. Cette période est plus ou moins présentée pour tous comme un temps de fragilité et, en même temps que des « difficultés » et « problèmes » plus ou moins définis, on lui accole de nombreux qualificatifs qui pourraient être interchangeables d'un entretien à l'autre. D'ailleurs, la kyrielle d'adjectifs égrenée pour la caractériser pourrait n'être finalement qu'une version du discours fréquemment tenu sur la « jeunesse », sur un mode un peu plus dépréciatif, sinon dépressif, qu'à l'ordinaire : « déboussolés », « paumés », quand ils ne sont pas « violents » ou « inadaptés » (au travail, à l'école) et « en mauvaise situation pour affronter l'avenir ». Les jeunes, dont il est ici question, peuvent certes manifester leur « désir de vivre », « d'exprimer leur potentialité » et de « se réaliser », mais ils sont aussi « sans enthousiasme » et n'ont « pas envie d'être heureux ». A ce portrait pessimiste et négatif s'ajoute parfois un brin de commisération misérabiliste, pour ne pas dire de mépris : « ils sont illettrés, les pauvres... je ne vois pas ce qu'on pourrait faire pour eux... ».

Ce tableau déprimant n'a pour but que de faire saisir la tonalité d'une très grande partie des interviews, même si, de temps en temps, un interlocuteur ajoute, comme pour se rattraper, que les jeunes concernés

par la prévention n'ont pas toujours autant de problèmes. D'une certaine façon, le « jeune de la prévention, c'est toujours le même ». Et pourtant, c'est évident à l'écoute, tout le monde ne le voit pas avec les mêmes yeux. L'angle de vue et la position de l'interlocuteur changent et le cadrage avec. Apparaissent alors différentes « figures » qui surgissent successivement au fil des discours, constituant quatre pôles qui présentent chacun tour à tour le jeune perçu du « dedans » ou du « dehors », dans une situation de coupure ou de relation avec la société. On peut passer d'une figure à l'autre comme dans un travelling cinématographique autour d'un personnage.

*- Le jeune « A LA RUE » ou la figure de la déviance
(Voir Schéma I)*

La première figure qui apparaît peut-être représentée par le jeune en situation de « passage » de l'enfance à l'âge adulte ; cette transition est plutôt vue comme un « entre-deux », entre deux cultures, entre deux modes de vie..., un passage à vide en quelque sorte, moment de recherche d'un équilibre, où la possibilité de basculer est toujours présente. C'est la prise en compte de l'histoire du sujet, la métaphore de la trajectoire dans le temps, qui s'écarte ou va s'écarter du « circuit banalisé », de la norme que représente ici la dimension collective. C'est le carrefour, le moment-charnière, le temps des « ni... ni... », des « sans... sans... », des « pas encore » ; « pas encore stabilisé sur le plan psychologique, pas encore inséré sur un plan professionnel », « sans travail, sans logement ». La situation-type pourrait en être celle du jeune mis à la porte par ses parents parce qu'il est chômeur.

Le chômage est, on peut s'en douter, omniprésent dans tous les entretiens, associé au désœuvrement dont nous reparlerons plus loin à propos du jeune qui traîne, mais aussi de ses corollaires ; l'échec scolaire comme cause, et la délinquance, comme conséquence, bien que ces rapports soient rarement explicités. Cela apparaît plutôt dans la répétition des remarques qui font de la mise au travail la solution de tous les maux et l'objectif de la prévention, remarques aussitôt assorties d'un pronostic pessimiste se référant — allusivement ou non — à la situation actuelle du marché de l'emploi. Manque d'argent, manque de logement en sont les

Schéma I

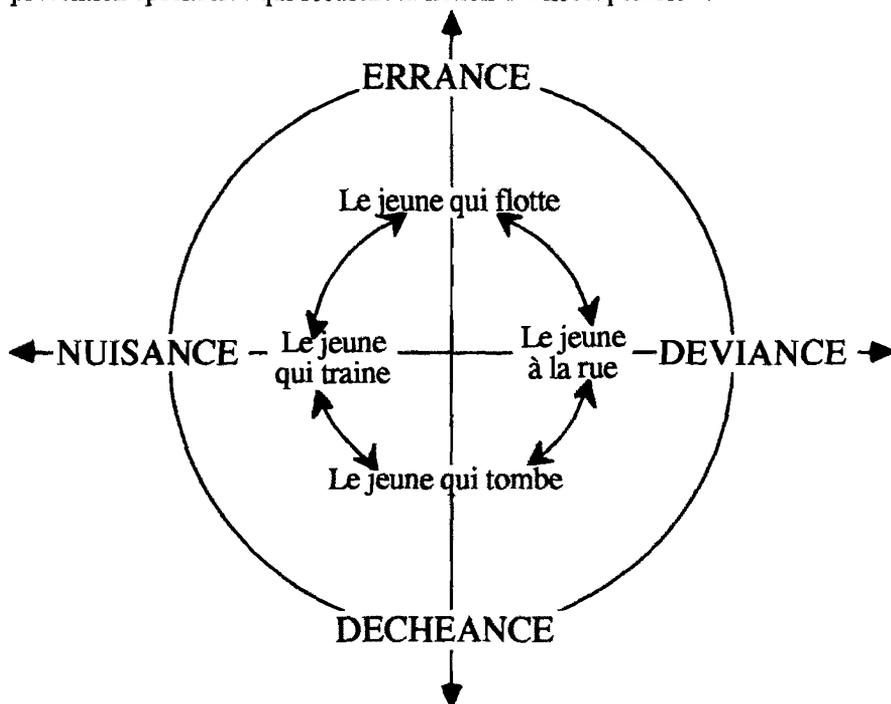
Le public de la prévention spécialisée

La figure de la déviance est la plus familière aux acteurs de la prévention spécialisée et on la retrouve chez tous, avec des inflexions plus ou moins nettes vers l'errance ou la déchéance : mais on la découvre aussi chez leurs partenaires, lorsqu'ils connaissent leur action.

La figure de l'errance est prépondérante (et isolée) chez les partenaires en position de responsabilité, qui connaissent peu ou mal la prévention spécialisée et qui en construisent une représentation abstraite et théorique.

La figure de nuisance, montrant en filigrane celle de la déchéance, est celle qui domine chez les partenaires non travailleurs sociaux (policiers, gardiens d'immeubles,...).

La figure de la déchéance, en dehors de sa fonction de limite et de repoussoir, présente dans de nombreux discours (c'est-à-dire pas seulement dans le groupe « nuisance »), est également très prégnante chez certains acteurs de la prévention spécialisée qui récusent la notion d'« irrécupérable ».



premiers effets. Le jeune est « à la rue », disponible aux « mauvaises influences », tenté par la délinquance : « Que faire quand on n'a pas d'argent ? »... Le chômage, c'est la « base de tous les dérapages ». On est bien dans la trajectoire, tout prêt à la quitter, même si, prévention oblige, la délinquance n'est encore que « potentielle » ; le jeune est peut-être déjà « en voie de marginalisation ». Nous appellerons cette figure, la figure de déviance².

*- Le jeune « QUI FLOTTE » ou la figure de l'errance
(cf. Schéma I)*

Dans une autre optique, on n'aperçoit plus les rives entre lesquelles le jeune effectue sa traversée. Il a dépassé le moment de la rupture. Il est « en rupture », il flotte. Coupé du monde, l'adolescent est abandonné à lui-même, délaissé. « Isolé », il « manque d'ouverture » et reste « confiné », il n'a plus « d'échanges » ; « déraciné » dans une ville où il n'a pas d'histoire, sa famille « n'existe pas », il ne trouve pas de structure pour l'accueillir, mais si de telles structures existent, il ne les fréquente pas. C'est « l'ère du vide » — pour reprendre l'expression de Barel⁽²¹⁾ — hantée par la figure de l'errance. On trouve dans ce registre de l'absence d'amarrage une figure mineure, celle du jeune qui « échappe », non pas à la surveillance, mais au filet du discours « éclairé » des adultes (parents et enseignants ou intervenants sociaux, selon le cas) qui s'occupent de lui.

*- Le jeune « QUI TRAIINE » ou la figure de la nuisance
(cf. Schéma I)*

Sans attaches, le jeune qui flotte est disponible à tout. Vu du territoire local et de la collectivité, il devient vite, selon les cas, menacé ou menaçant : sur quoi va-t-il orienter son énergie vacante ?

C'est la figure du jeune QUI TRAIINE, l'image du précédent, en négatif : le « vide » du temps et de l'espace devient vite du « plein », du trop-plein. Il encombre l'espace, on voudrait ne pas le voir. On le craint. Le

2. Ce terme est pris ici dans un sens le plus proche possible de l'étymologie, à savoir l'écart hors de la route tracée par la norme, sans qu'il soit question encore de séparation ou d'exclusion, comme dans l'acceptation psycho-sociologique habituelle du terme. On aurait pu utiliser le terme moins parlant de « détour ».

jeune qui traîne bavarde avec ses copains, se regroupe. Il chahute, fait du bruit, dégrade les cages d'escaliers et vole des mobylettes, fait du rodéo dans les « espaces vides » des cités ; éventuellement, il se drogue. En un mot, il « nuit » et risque d'entraîner les plus jeunes, ou, à tout le moins, de les influencer. Ce qu'on lui reproche finalement, au-delà de cette escalade potentielle ou en cours, et de cette emprise supposée sur les plus jeunes, c'est d'être là, figure nuisible d'un manque, d'un temps vide et aussi d'une absence.

Car l'évocation de cette figure en appelle presque systématiquement une autre : celle des parents dont l'autorité fait défaut. Devant l'agression ressentie, on convoque les responsables au banc imaginaire des accusés ; ces parents absents, indignes ou « dépassés » qui ne surveillent pas leur progéniture et l'élèvent mal. Dans telle ville nouvelle où le conseiller en orientation acceptait l'entretien, était signalé à l'ouverture du CEG, le matin à 8 h 30, la présence de jeunes entre douze et quatorze ans attendant depuis une heure ! Les parents avaient dû partir tôt, travailler à plus de douze kilomètres de là, par les transports en commun. Les enfants n'avaient pas mangé, n'étaient pas lavés... Provocation ? Protestation ? Anéantissement ? Avec ou sans circonstances atténuantes, défilent à la barre les mères, seules, débordées, « qui ne peuvent en venir à bout », les parents qui ont dû « passer directement de la brousse à la Régie » et sont incapables d'enseigner la « morale » qui convient au nouvel environnement culturel, ou ne « s'en occupent pas », préférant « se décharger de leurs responsabilités sur l'école », sans compter ceux qui « prennent parti pour eux » quand ils font des bêtises, ou les encouragent au vol.

On notera au passage que, parfois sur un versant moins péjoratif, la famille est souvent désignée comme le lieu d'origine des maux dont souffrent les jeunes. Elle « se débrouille mal avec l'environnement », est « dépassée » ou rejette les enfants. Sur un mode mineur, on dira que « quand le gamin va mal, c'est que la famille va mal » ou que, si les jeunes ont des problèmes, c'est qu'ils ont vécu des « drames familiaux ».

Enfin, le niveau socio-économique ou socio-culturel des parents ne leur permet pas d'aider suffisamment leur enfant, notamment dans son travail scolaire : « un chômeur ne fait pas un bon éducateur ».

- *Le jeune « QUI TOMBE » ou la figure de la déchéance*
(cf. Schéma I)

Le vide, c'est aussi celui dans lequel on tombe et cette figure est une figure de type mythique : selon les cas, le jeune dont il faut interrompre la trajectoire de chute pour l'empêcher d'arriver à son terme, ou l'ivraie à séparer du bon grain, celui dont on parle comme de l'« irrécupérable ». Elle constitue une solution de continuité entre ces deux situations qui représentent les cas-limites de la première ou de la troisième figure. On n'est plus dans le rapport à la norme, sur ce trajet-là, mais, pour rester dans la métaphore mathématique, dans le rapport à la limite, l'asymptote... à la loi aussi, dont la transgression serait figurée par ce qui, pour plusieurs acteurs, est la figure de l'échec évoqué dans une question de la grille d'entretien : la mort.

Cette figure est importante essentiellement parce qu'elle organise les autres qui s'appuient sur elle, mais aussi parce qu'elle supporte une des représentations de la prévention que l'on peut rencontrer, celle qui s'exerce « là où on ne peut pas aller autrement », aux « interstices de l'appareillage social ».

- En bref : s'il est impossible de considérer une figure donnée comme le modèle de la population décrite par un interlocuteur, on peut cependant situer chacun dans sa proximité par rapport à l'un des pôles que ces figures représentent.

La figure de la déviance est la plus familière aux acteurs de la prévention spécialisée et on la retrouve chez tous, avec des inflexions plus ou moins nettes vers l'errance ou la déchéance ; mais on la découvre aussi chez leurs partenaires, lorsqu'ils connaissent leur action.

Sur un des terrains, une gardienne d'immeuble et un commissaire de police, que l'on retrouvera aussi auprès d'une autre figure du fait de leurs statuts, mais qui ont en commun de connaître la prévention spécialisée et le club qui travaille sur leur « territoire », intègrent cette dimension « déviance » dans leur représentation du public de la prévention. On retrouve la même chose avec le maire d'un autre terrain. D'ailleurs, ces interlocuteurs sont également dans les catégories d'échantillonnage aux-

quelles ils appartiennent, les seuls qui, connaissant la prévention spécialisée, en ont une vision plutôt positive, même si elle est parfois critique.

La figure de l'errance est prépondérante (et isolée) chez des partenaires qui connaissent peu ou mal la prévention spécialisée (un conseiller municipal, un président d'association de défense de l'environnement, une directrice de service, un directeur de CES) et qui, à l'exception du conseiller municipal, en construisent une représentation un peu abstraite et théorique mais intéressante.

Nombre de « partenaires » interrogés connaissent la prévention, en fonction des caractéristiques des clubs. La proximité paraît jouer plus que l'ancienneté.

La figure de nuisance, montrant en filigrane celle de la déchéance, est celle qui domine chez les partenaires appartenant aux groupes « gardiens d'immeubles » et « police/justice », à l'exception d'un directeur de l'éducation surveillée, ancien éducateur qui se situe plutôt, pour ce qui concerne la perception de la population, du côté du pôle de la déviance.

La figure de la déchéance, en dehors de sa fonction de limite et de repoussoir, présente dans de nombreux discours (c'est-à-dire pas seulement dans le groupe « nuisance »), est également très prégnante chez un acteur de la prévention spécialisée qui travaille avec un certain nombre de toxicomanes avérés et récuse justement la notion d'« irrécupérable », citant à l'appui l'histoire d'un jeune « délinquant » qu'il a pu aider à s'installer comme artisan indépendant.

4.2.2. - Les besoins

Pour bien aborder la difficile analyse des besoins, c'est aux habitants eux-mêmes, aux riverains et aux jeunes qu'il convient aussi de s'adresser. La recherche a interrogé sous forme de sondage les riverains des actions de prévention spécialisée. Il est apparu ce que partout on entend : un discours normatif et sécuritaire où l'ordre public prime. Mais apparaît sous-jacent et d'une manière paradoxale un discours solidaire. Si bien que chacun est reconnaissant à l'éducateur de rue d'être présent là

où personne ne l'est plus ; mais il lui est demandé d'y porter des valeurs auxquelles personne ne croit plus, en dehors du respect de l'autorité et de l'ordre établi, même si l'un et l'autre reposent sur des habitudes et non des réalités vécues. Et personne, dans cette population, n'exprime le désir de réfléchir à la question.

Ces contradictions apparaissent dans le langage des jeunes qui n'ont pas été interrogés directement par la recherche, mais dont rend compte le document filmé réalisé parallèlement dans d'autres sites³ par certains membres du groupe de recherche. C'est une des retombées de cette étude. Nous n'en présentons pas l'analyse ici, du fait qu'elle n'appartient pas à la recherche.

Qu'il suffise de dire que les besoins s'y expriment en attitudes et en paroles, notamment :

- besoin de sécurité affective ;
- besoin d'un lieu de référence pour habiter ;
- besoin d'identité ;
- besoin d'un lieu pour se retrouver ensemble ;
- besoin d'être reconnu dans le travail ;
- besoin d'accès au savoir, d'accès aux soins, d'accès aux lieux publics.

Evidemment, à première vue, tous les dispositifs d'accès sont au point.

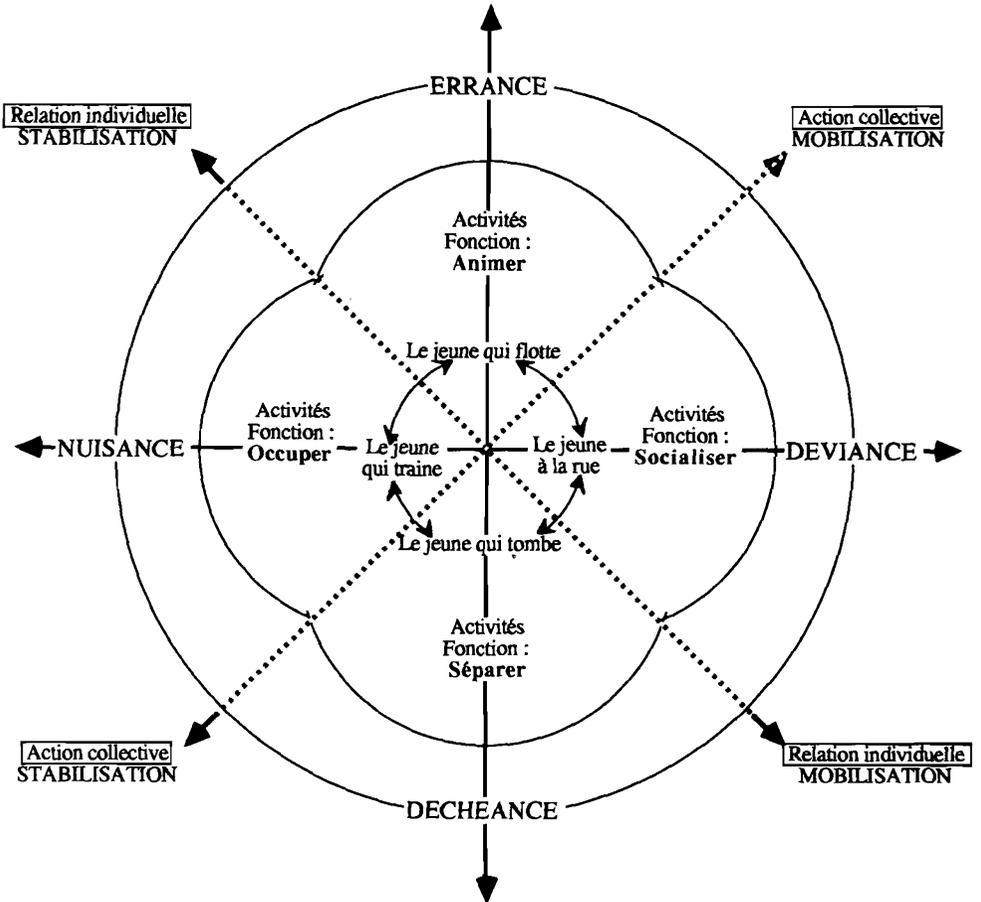
Comme pour les déficients physiques par rapport aux transports en commun par exemple, il n'est pas évident que les structures soient accessibles aux différences. « On nous considère hors du commun... » dit l'un d'entre eux.

Quels moyens ? Quelles actions pour concilier ce qui est considéré jusque-là comme inconciliable ?

3. Voir bibliographie, « Itinéraires », vidéo-cassette (10 1).

Schéma II

Les réponses aux besoins



4.2.3. - Réponses aux besoins

a) LES MOYENS ET LES ACTIONS

Ne sont mentionnés ici que pour mémoire les moyens tels que « la rue », la « permanence d'accueil », centrée ou non sur un problème précis (logement, travail, organisation des vacances...) et les activités, qu'elles soient de loisirs, de formation ou d'animation culturelle. Les moyens apparaissent toujours associés à une action donnée et c'est plutôt celle-ci qui constitue l'élément discriminant par rapport aux variables étudiées. Les activités sont l'élément le plus connu des partenaires, mais les représentations qu'ils en ont dépendent moins de la nature de l'activité elle-même que de l'objectif qu'ils lui imaginent.

Faut-il appeler « moyen » ou « action » ce que les intervenants et les partenaires décrivent en termes de **relation** ? Peu importe en l'occurrence le classement. **Ce qui est patent, c'est le poids accordé à cette relation individuelle** entre le jeune et l'éducateur et qui apparaît pour tous à la base de son travail.

L'autre type d'action développé est celui de l'action dite « collective ». Ces deux axes de l'action individuelle (relation) et de l'action collective, qui comportent chacun un pôle « stabilisateur » et un pôle « mobilisateur » (cf. Schéma II), seront les deux axes qui nous permettront de situer les différentes visions et interprétations des activités proposées à des groupes par les clubs et équipes de prévention.

Y est incluse l'analyse des données portant sur l'action de prévention auprès de l'environnement immédiat du jeune : la famille et l'école.

- La relation individuelle

La métaphore du « lien » sera notre « fil » conducteur : lien de la relation perçu comme ce qui stabilise, « fixe », ou comme ce qui mobilise et dynamise (l'image pourrait être ici celle du démarreur).

La relation avec le jeune, ses différentes phases, ses modalités, sont développées par tous les acteurs et leurs partenaires interrogés (à quelques rares exceptions près). Pour les acteurs : contact et établissement d'un lien, partage, confiance, aide, sont les termes qui reviennent le

plus fréquemment. Les partenaires n'utilisent pas toujours le même vocabulaire, mais sont également sensibles à cet aspect du travail. Pour eux, « faire de la prévention », c'est parler avec le jeune et acquérir sa confiance, le comprendre, le conseiller et aussi l'aider. Les problèmes concrets à résoudre grâce à cette relation sont toujours plus ou moins les mêmes, quel que soit l'interlocuteur : formation, travail, emploi, loisirs, mais aussi difficultés liées à la toxicomanie et la délinquance. **C'est la fonction de la relation dans la résolution du problème qui est différemment interprétée.**

Dans un premier temps, l'investissement de la relation par le jeune est une occasion pour lui de « nouer » ou de « renouer » avec quelqu'un, de s'arrimer ainsi à la « réalité » et de se « stabiliser ».

C'est la rencontre, dans la rue ou ailleurs, qui va créer un point de repère fixe dans l'univers mouvant de l'errance ou de la déviance ; qui sait même si un tel repère ne préviendra pas la chute ?

C'est ensuite la confiance. Par les partenaires, elle est saisie à travers les notions d'influence, d'ascendance ou de prestige de l'éducateur, susceptibles de maintenir le jeune dans la bonne voie ou de l'y remettre.

D'une manière plus concrète — et plus crue — il s'agira aussi de « surveillance » ou de l'empêcher de « faire des bêtises » (on est là du côté de la figure de la nuisance). Cette proximité de l'éducateur et du jeune dont il s'occupe pourra d'ailleurs aussi être vue comme de la complicité (notamment par le groupe « police/justice »). Mais on peut constater que ceux qui accusent les éducateurs de rue de complicité, en accusent souvent également les parents. Comme, par ailleurs, leur problématique est essentiellement celle d'une défaillance parentale, on peut penser que la relation éducative en prévention représente en quelque sorte pour eux un palliatif de l'autorité parentale. Le directeur de l'éducation surveillée interrogé critique d'ailleurs avec véhémence un éducateur qui « descend en flammes l'autorité parentale ». Le même voisinage d'argumentation (carence parentale, nécessité de la prévention) chez les gardiens d'immeubles donne à penser qu'ils ont la même représentation de ce rôle de l'éducateur de prévention comme substitut de l'autorité parentale.

Ce terme « substitut » leur appartient. Il n'est pas dans le langage des intervenants de prévention spécialisée qui, même s'ils sont investis de cette façon, cherchent avant tout à être authentiquement eux-mêmes. **Cette authenticité, avec la rencontre et la confiance, constituent le triptyque de leur activité éducative.**

Chez les intervenants, un tel investissement affectif de part et d'autre de la « relation intersubjective » apparaît également comme un des points clés du travail de prévention, dans son rôle stabilisateur, mais aussi et surtout dans son rôle mobilisateur et dynamisant. C'est le levier de l'action, de la mise en route qui — pour certains — se concrétise par le « projet » ou le « contrat ». Le conflit avec le jeune est ainsi également retraduit d'une manière positive dans sa valeur dynamique. **La personne même du travailleur social est en jeu dans cette relation** et la notion plus ou moins claire de cette subjectivité comme moyen, comme obstacle, ou comme élément à prendre en compte, est toujours présente dans le discours des travailleurs sociaux comme des administrateurs de la prévention spécialisée, et dans celui de certains de leurs partenaires autres que le groupe cité plus haut (notamment les autres travailleurs sociaux). Eux aussi perçoivent l'ambiguïté des représentations qu'elle peut susciter.

Le registre dynamique est figuré par la fonction primordiale d'accompagnement et de suivi à laquelle peut s'ajouter ou se substituer la **fonction de relais** entre le jeune et les institutions et **d'articulation** entre les divers intervenants. C'est plutôt cette idée de relais qui est privilégiée chez les partenaires travaillant directement avec les éducateurs de prévention (responsable de PAIO, directeur de l'éducation surveillée, directrice de service).

Les contacts informels avec les groupes de jeunes sont à peine effleurés et jamais exploités dans les entretiens. Par contre, tous les éducateurs de prévention (éducateurs techniques exclus) insistent sur l'importance de ce qu'ils appellent l'action collective.

- L'action collective

Ils entendent par là l'action exercée auprès des institutions ou des « structures » du quartier ou de l'environnement plus large, quand il

s'agit non plus d'être un relais entre un jeune et ces dernières, mais de les améliorer, ou même d'en susciter la création, d'induire et de « stimuler » des actions en vue de permettre plus globalement un meilleur accueil des jeunes sur le territoire du club ou de l'équipe.

Mentionnons ici pour mémoire une vision toute différente, beaucoup plus large, de l'action collective présentée par un éducateur responsable d'une équipe de prévention. Il faudrait plutôt parler à son propos d'action globale dans laquelle les activités ont une importance capitale car elles ont pour fonction d'induire une dynamique communautaire qui modifiera elle-même l'environnement. Il semblerait que, lorsque les partenaires extérieurs parlent d'action collective, ce soit plutôt à ce type d'action globale qu'ils se réfèrent. En tout état de cause, ces deux versions de l'action collective sont à situer du côté du pôle mobilisateur ou dynamique de l'axe (Schéma II).

Du côté « stabilisateur », se situent deux autres types d'actions, celles qui visent au maintien de l'ordre et à la séparation de l'acceptable et de l'inacceptable, du récupérable et de l'irré récupérable, qui repoussent à la marge ce qui s'éloigne trop de la norme. Actions d'exclusion plus que de sanction (bien que celles-ci soient parfois évoquées, assez rarement et discrètement cependant, par les partenaires « police » et « gardiens d'immeubles »), actions visibles, telles les opérations réclamées visant à chasser les « non-résidents » d'un quartier ou d'une cité, ou à « stopper l'immigration des Tsiganes », actions invisibles comme les opérations de tri prescrites implicitement ou explicitement par les administrateurs, les responsables municipaux, les gardiens d'immeubles et les membres de la police.

- Les activités

« Sortir », « s'initier », « s'occuper », « se réadapter », « motiver », « se défouler », « se rencontrer », « communiquer », « dynamiser »..., autant de façons de définir les objectifs des activités organisées par les CEP. Elles peuvent s'appliquer à des actions de natures aussi différentes que le soutien scolaire, l'organisation d'un camp de ski, d'un week-end à la campagne, ou l'animation d'un atelier de mécanique. Il apparaît donc plus pertinent, au regard des variables, de traiter des activités du point de

vue des fonctions qu'on leur attribue que de celui de leur contenu, même si celui-ci est mentionné par l'interlocuteur. Les deux axes du schéma précédemment définis (action individuelle/action collective) permettront de dégager les options qui s'orientent vers une action concernant plutôt l'individu ou plutôt la collectivité, sur un versant mobilisateur ou stabilisateur). Rappelons une fois encore qu'il s'agit de repères et non de catégories fermées.

. *Socialiser*

C'est une fonction qui peut s'appliquer à tous les types de contenu. Elle met le jeune, mobilisé par l'activité proposée, « au contact de la réalité sociale », dont il va ainsi, en quelque sorte, « réapprendre » les contraintes et leur utilité en participant à des réalisations (collectives ou non) et faciliter ainsi l'insertion ultérieure de chacun dans d'autres structures ou groupes moins protégés. Le groupe est vu comme le lieu du conflit, de sa régulation, mais aussi comme ce qui permet de se valoriser aux yeux des autres et de soi-même. Ce réapprentissage est à situer plutôt du côté de la trajectoire individuelle. Il mobilise l'énergie de l'individu et du groupe. Les éducateurs techniques en donnent plusieurs illustrations. C'est l'histoire du « jeune délinquant » qui fréquente un atelier de mécanique et finit par se faire embaucher comme coureur par une marque de moto.

. *Animer*

Cette notion d'animation caractérise une activité de groupe qui, outre l'intérêt propre que présente son contenu, permettra aux participants appartenant à une collectivité, un territoire, de se rencontrer et de créer des liens entre eux, au-delà de leur présence au club. Ce qui est visé, c'est le rétablissement de relations sociales à l'intérieur et à l'extérieur du groupe concerné, là où elles n'existent pas, ou là où elles ont disparu.

Elle se situe plutôt du côté du pôle de l'errance. C'est l'exemple de jeunes, appartenant à des groupes différents (« rock », « punk », « baba »...) se parlant pour la première fois à l'occasion d'un camp de ski. L'animation est donc entendue ici comme une fonction-support de

l'action éducative, créatrice de relations interpersonnelles. Ce n'est pas une fin en soi.

. *Occuper*

Il s'agit simplement là de permettre aux jeunes de « faire quelque chose » au lieu de « traîner », d'investir une énergie libre, potentiellement dangereuse si on se place du point de vue de la collectivité (nuisance). C'est une façon de « détourner » le jeune de la tentation : « Pendant qu'il joue au ballon, un jeune ne va pas voler » (un inspecteur de police), il « se dépensera » (une gardienne d'immeuble). Là aussi, il s'agit d'un support à l'action éducative et non d'une banale activité occupationnelle.

. *Séparer*

Plus qu'une activité à proprement parler, c'est une solution-limite, une image repoussoir, celle d'un cadre spécialisé d'activité (et même de vie) saisi dans son aspect d'exclusion. Organiser des placements fait cependant partie du travail des éducateurs et leur demande parfois beaucoup d'énergie. C'est le cas de placements thérapeutiques inévitables dans les situations extrêmes (toxicomanie par exemple), effectués dans le cadre d'un projet visant à « éviter le pire ». Mais ce peut être aussi une manière de justifier un club parfois trop fermé, réservé à ceux qui ont vraiment trop de problèmes pour aller ailleurs (voie de garage plutôt que palier).

Du côté du pôle collectif de la perception de la « déchéance », on pourrait situer également la prison évoquée comme cas limite, chute à éviter. Un des membres de la police interrogé a développé l'idée d'une prison différente qui « resocialiserait » au lieu de « désocialiser ». Elle trouverait là sa place.

En fait, l'analyse des fonctions conduit à les séparer artificiellement. Ce qui apparaît, dans la réalité, c'est que chaque activité comporte ces ingrédients fonctionnels de socialisation, d'animation, de dynamisation et d'éloignement des zones dangereuses. Mais selon les individus, le projet relationnel comporte parfois la nécessité de privilégier telle fonction sur telle autre.

- L'action sur l'environnement

Il se dégage de l'analyse de contenu des entretiens approfondis un niveau intermédiaire entre le travail à partir de la relation individuelle et celui de l'action collective ou avec le groupe. Par exemple, est du ressort de l'action individuelle le travail avec la famille et l'école, désignées au singulier car « les familles » prises comme groupe, ou « l'École », vue comme institution ou structure, sont du ressort de l'action collective. Cette distinction, dans certains cas un peu artificielle, est nécessaire pour la clarté de l'exposé. On est sur l'axe « individuel » puisqu'on se place du point de vue de l'enfant ou du jeune. Cette forme d'action n'occupe qu'une place très réduite dans le discours des intervenants comme dans celui des partenaires de notre échantillon.

Quatre interlocuteurs proposent un travail d'ensemble avec les familles, articulé de manières diverses à une action globale.

Ce travail global peut inclure des actions particulières à propos de « cas » individuels.

Deux partenaires regrettent que les familles de jeunes concernés par la prévention spécialisée (toxicomanie, en l'occurrence) ne soient pas accessibles, car une aide pourrait en être attendue (quelqu'un, pour le jeune, à qui se « raccrocher »). Par contre, dans les seize autres cas, aucun travail d'aucune sorte n'est suggéré avec la famille. Il est même précisé, dans les entretiens où celle-ci est la plus mise en cause, **qu'il est pratiquement impossible de faire quoi que ce soit de ce côté-là** et que les seuls remèdes éventuels sont soit de remplir tant bien que mal les fonctions parentales de surveillance et d'enseignement de la morale par école et éducateurs interposés, soit de remplacer définitivement la famille le plus tôt possible par un placement nourricier ou institutionnel ! On n'est pas à un paradoxe près, voire même une contradiction flagrante, avec le refus de fonction de substitut parental, évoqué précédemment. L'éducateur dénie donc cette fonction.

Il est fait douze fois référence à l'école, dont une fois par une éducatrice de CEP pour signaler la fonction de prévention que peuvent avoir certains enseignants à titre individuel, par les relations qu'ils entretiennent avec leurs élèves, et qui se rapprochent du travail des éducateurs.

Les quatre interlocuteurs déjà signalés, qui proposent des modèles d'action globale, y intègrent l'école et les problèmes scolaires.

Trois personnes critiquent l'institution scolaire en général et proposent qu'elle soit améliorée, mais n'indiquent pas d'action particulière.

Ces données sont difficilement analysables car elles sont peu nombreuses et très éparpillées dans l'échantillon. Elles montrent cependant que c'est bien le discours développé dans les interviews et analysé en quatre figures-pôles, et non seulement les tranches d'âges indiquées au début par les interlocuteurs, qu'il faut prendre en compte. La population de la prévention, telle qu'on se la représente, est bien essentiellement celle d'adolescents déjà en situation extrêmement difficile, pour lesquels on estime qu'il est trop tard pour entreprendre une action impliquant la famille et l'école.

b) LES FINALITES

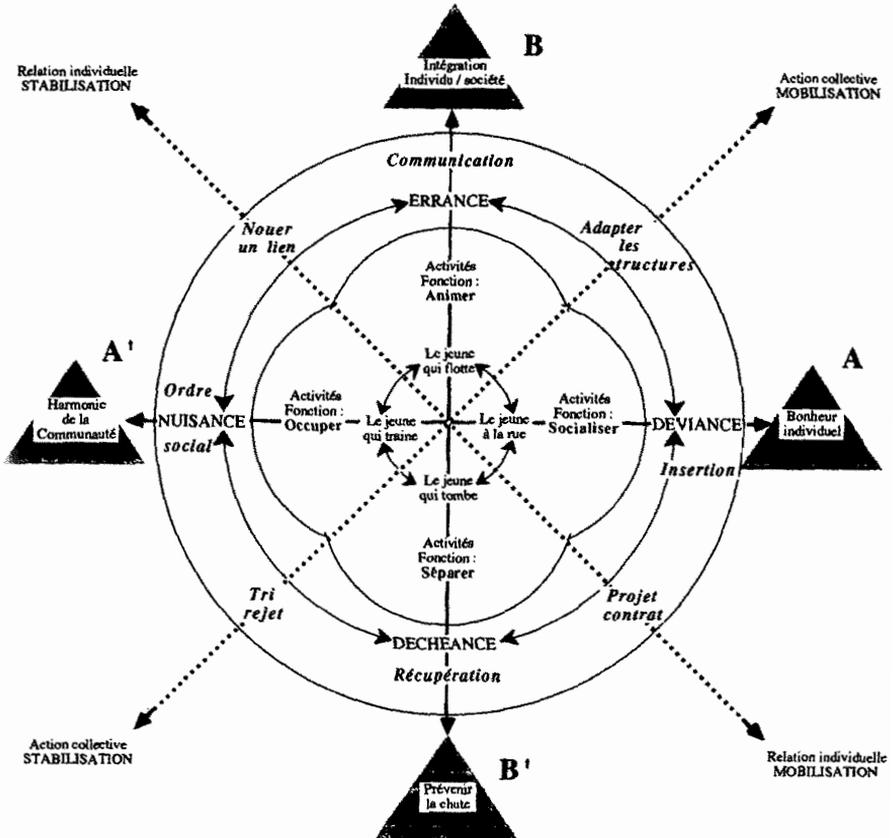
On confond souvent objectifs et finalités. Sans doute est-ce une des causes d'erreurs commises lorsqu'on parle d'évaluation des activités quelles que soient les méthodes avancées : « Programme d'analyse de système et de service (PASS) » ou « Evolution des effets des pratiques sociales » proposé par exemple par le Groupe d'études coordonnées des effets de politiques sociales (GECEPS). En effet, objectifs et projets sont limités dans le temps et telle activité en résultant peut être évaluée en termes de gestion et de coût, selon les moyens engagés. Mais les finalités sous-tendent les projets. **Telle activité peut être une réussite quant à sa réalisation et un échec quant à la finalité de son impact sur l'accès des sujets à plus d'autonomie, d'initiative, de maîtrise de soi, de libération des qualités potentielles. Et vice-versa : un échec apparent peut être source de progrès.**

Les finalités paraissent donc nécessaires à définir avant de développer une stratégie d'évaluation. D'autre part, les outils pour évaluer

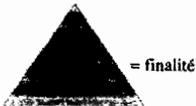
Schéma III

Finalités - Problématiques de la prévention spécialisée

(modèles d'action intégrée en fonction du public)



Légende :



A, A', B, B' = modèles et problématiques d'actions de la Prévention Spécialisée

doivent être appropriés à l'objet : on ne pèse pas un sac de pommes de terre avec un pèse-lettre ! Dans le domaine qui nous occupe, un travail a été élaboré ayant donné lieu à des publications internes au CTP⁴.

Ceci étant, ces finalités se répartissent sur un éventail qui passe par glissements successifs du « bonheur » individuel à l'« harmonie » de la communauté. Les différentes étapes intermédiaires se superposent plus ou moins selon les cas. Pour suivre au plus près possible le schéma qui a pu être élaboré à partir des éléments précédents, on commencera par le bonheur individuel : la recherche de l'« autonomie », de la « réalisation de soi », de ses « potentialités » ; « trouver son identité », « se choisir un idéal de vie », relèvent bien entendu de ce type de finalité. Pourrait succéder à cette optique son corollaire : l'adaptation de la société à l'individu, ici aux jeunes dont s'occupe la prévention spécialisée ; faire accepter les jeunes, agir sur les institutions pour qu'elles s'adaptent à leur mode de vie, susciter la création de structures qui répondent à leurs besoins, sont autant d'éléments qui relèvent de cette catégorie. Ces deux finalités sont pratiquement toujours présentées en parallèle, elles sont donc regroupées (cf. Schéma III) sous l'expression « bonheur individuel ». C'est la perspective de travail mise en avant par six éducateurs de prévention sur huit ; les éducateurs techniques sont moins explicites car ils restent plus centrés sur les objectifs concrets liés directement au bon fonctionnement de leurs ateliers, mais cette finalité est cohérente avec leur manière de travailler ; la dimension d'action sur les structures est cependant pratiquement absente chez eux.

La deuxième finalité figurant sur le schéma III correspond à une visée plus nette d'intégration de l'individu dans la société, évoquée par des formules telle que « vivre en harmonie dans la société telle qu'elle est », « mieux se situer dans l'environnement », c'est-à-dire qui articulent les deux parties (individu et société) au lieu de les désigner séparément. Cette façon de voir est répartie de manière disparate dans notre échantillon (un maire, une éducatrice de prévention, un président de CEP). Il en existe une autre version, plus élaborée et plus large, qui vise un développement de type communautaire et met l'accent sur la participation des individus et sur la régulation sociale des problèmes. On la trouve chez

4. Voir bibliographie (10 k).

cinq interlocuteurs en position de responsable (d'un CEP, d'une PAIO, d'un service, d'un collègue et d'une association de défense de l'environnement).

Un pas de plus, et le but visé est proche d'une intériorisation pure et simple de la norme. On parle alors de « remettre le jeune dans le droit chemin », ou « sur les rails ». La prévention n'est plus associée à l'idée d'épanouissement personnel, mais à celle d'ordre social, ou plus simplement au souci d'« améliorer » les choses en « ralentissant la délinquance ». Les trois gardiens d'immeubles et deux des membres de la police se situent dans cette perspective.

Le quatrième type de finalité est celle d'une prévention qui se situe sur une trajectoire qui n'en est plus une : celle de la chute que nous avons évoquée précédemment avec la figure de la déchéance. Les réponses sont effectivement faites en termes de prévention : « éviter », « empêcher », « prévenir », prévenir la chute et l'exclusion sociale qui lui répond, puisqu'il s'agit de la chute dans « le vice », « la clochardisation », ou « la délinquance ». C'est de là que provient l'usage fait ici du terme fort de déchéance qui inclut ces deux significations de chute et d'exclusion, ainsi que la notion du rapport à la loi.

4.2.4. - Problématiques et modèles d'actions de la prévention spécialisée

Le schéma III qui présente les résultats cumulés et mis en perspective des analyses détaillées dans les deux premières parties, fait ainsi apparaître quatre modèles⁵ dont chacun est en continuité avec deux autres et constitue pour le quatrième une version symétrique selon un des axes. Ils figurent quatre problématiques de la prévention qui répondent aux quatre pôles du début : déviance, errance, nuisance et déchéance. Plus que des modèles, ce sont des modules de base, c'est-à-dire des ensembles présentant une cohérence interne, pouvant se combiner les uns avec les autres et dégageant quatre problématiques.

5. Les modèles sont désignés par les lettres A, A', B, B', sur le schéma III.

a) LA PROBLEMATIQUE DE LA DEVIANCE

Il s'agit d'un modèle où l'on considère le problème du point de vue du sujet, dans une perspective dynamique, celle de sa trajectoire, c'est-à-dire de son histoire, dans le détour qui l'éloigne plus ou moins de la norme, dans l'arrêt suspensif à la croisée des chemins, entre deux étapes, qui lui donne l'occasion de se « dévoyer » (ou de « dérailler »), mais aussi de « trouver sa voie ». La dimension collective y est représentée par le « normal », les « structures », l'institué, qui sont vus comme lui étant extérieurs, et dans lesquels il doit successivement s'insérer.

Les raisons de l'écart sont souvent liées au problème d'insertion professionnelle. La situation de chômage peut être aggravée par des circonstances familiales difficiles, mais qui ne prennent pas forcément le devant de la scène et ne donnent pas lieu à un travail avec la famille — du moins n'est-il pas mis en avant. Elle peut devenir dramatique dans certaines circonstances (fugue ou mise à la porte) où la question du logement liée à celle de l'emploi devient cruciale et où le jeune est littéralement à la rue. Toxicomanie et délinquance sont éventuellement présentes, mais ne suscitent pas d'argumentation particulière ou d'action spécifique. Le « cas » est plus lourd, mais la perspective est la même.

On parlera de (ré)insertion sociale plutôt que professionnelle⁽¹⁰⁾, bien que l'expression (parce qu'elle est à la mode ?) soit écartée rapidement après avoir été mentionnée par les travailleurs sociaux de la prévention spécialisée quand ils essaient de définir leurs objectifs au profit de termes tels qu'« autonomie » ou « mieux-être ». Dans tous les cas, l'individu est au centre et on cherchera à aménager les institutions à son bénéfice, on négociera avec lui un projet ou un contrat fondé sur sa « demande » qui doit tenir compte de « la réalité ».

Le travail de prévention est lui-même également figuré par des métaphores liées au parcours d'un itinéraire ; le relais ou l'accompagnement, selon que l'éducateur se situe plutôt à un moment (entre le jeune et l'institution) ou plutôt dans la durée. Des activités (un atelier de formation, par exemple) pourront offrir au jeune l'occasion de réapprendre la vie sociale au sein d'un groupe organisé dans un but socialement déterminé. La relation avec le jeune est fortement investie et valorisée.

Cette problématique est centrale chez tous les travailleurs sociaux de la prévention spécialisée dont les entretiens ont été étudiés. Les éducateurs techniques sont toutefois plus orientés sur ce qui se passe à l'intérieur du groupe : l'activité a pour eux une valeur en soi et les rapports avec les autres institutions et même avec les autres intervenants du club apparaissent de manière très secondaire. Les deux éducatrices, qui travaillent dans des permanences centrées sur une action précise (logement pour l'une, travail et formation pour l'autre), s'étendent plus longuement sur les problèmes concrets des jeunes auxquels elles ont à faire ; l'une insiste sur l'accompagnement du jeune en vue de l'aider à sortir d'une situation de crise, l'autre sur le travail auprès des institutions qui jalonnent la trajectoire des jeunes (notions de relais et d'action collective). Chez leurs trois collègues qui se présentent comme ayant un travail de rue, ou attachés à ce type de contact avec les jeunes, pratiquement tout le discours est axé sur la relation individuelle et sur la coupure des relations entre les jeunes et le milieu environnant. On intègre ou on déborde sur les modèles voisins de l'errance ou de la déchéance.

b) LA PROBLEMATIQUE DE L'ERRANCE ⁽³¹⁾

Cette problématique est celle du sujet isolé, coupé de son environnement, du territoire et de ses habitants. Le jeune qui flotte ne fréquente pas — refus ou rejet — les structures collectives à sa disposition, quand elles existent. C'est la figure du jeune qui hante, à Paris, le quartier des Halles ou les grands ensembles de banlieue aux « aires » désertées dans lesquelles il se sent perdu. Cette perspective est plus ou moins sous-tendue par une sorte de vision utopique de la vie communautaire de village, riche d'histoire, de rencontres et de relations sociales multiples.

Les actions viseront donc à provoquer ces rencontres, à les faire perdurer et, si possible, se multiplier au-delà d'interventions ponctuelles, et à réguler les relations conflictuelles qui, dans la situation de départ, s'expriment de préférence par l'évitement, l'isolement et l'hostilité larvée. Les activités sont des prétextes pour faire sortir les gens de chez eux et se rencontrer autour de la préparation d'une fête ou de la recherche de solutions à un problème commun (problèmes de malfaçon dans un groupe d'immeubles, par exemple) ; ce peut être la mise en place

de structures durables d'animation et de rencontres ou de groupes de pression susceptibles d'agir pour modifier les institutions existantes. C'est, en fait, la question de la communication qui est au centre de cette problématique.

C'est une vision très théorique, car l'absence totale réelle de lien social serait plutôt à situer dans la problématique de la déchéance, mais elle fonctionne comme modèle pour un certain nombre d'interlocuteurs. Pris isolément, c'est plutôt un modèle de « prévention primaire ». Il est présenté dans l'échantillon par un président d'association de défense de l'environnement d'une ville nouvelle. Il indique lui-même que sa proposition bute sur l'isolement et le repli des quartiers. Il peut imaginer plusieurs possibilités de contourner le problème en procédant par paliers : animation centrée sur une communauté restreinte, favorisant l'apparition d'une « vie de quartier » qui pourra ensuite s'ouvrir sur l'extérieur. Mais il est pessimiste sur les chances de réussite d'un tel dispositif pour les zones les plus difficiles à toucher (milieux les plus défavorisés) parce qu'elles sont les plus démunies sur le plan socio-culturel et donc peu accessibles à ce qu'il peut imaginer et qui cherche à « faire s'identifier les gens à la ville », au travers d'activités et actions collectives diverses. On peut, en s'inspirant du schéma, faire l'hypothèse qu'il manque à son projet utopique, ébauché le temps d'une interview, la concrétisation de l'axe de l'action individuelle qui viserait à établir un lien avec ceux qui restent « confinés », pour reprendre l'expression d'un autre interlocuteur. La problématique de l'errance, en partie construite à partir de sa perspective, ne peut être traitée uniquement en terme d'animation et de communication... C'est d'ailleurs probablement pourquoi il a fallu créer un club de prévention sur la ville nouvelle où il milite^(29, 30).

c) LA PROBLEMATIQUE DE LA NUISANCE

C'est une problématique qu'on pourrait appeler d'ordre social, qui va de pair avec l'expression effective ou implicite d'un sentiment d'insécurité. De la déviance ou de l'errance (et de la déchéance), cette insécurité se donne à voir comme une nuisance, un trouble, quelque chose qu'on ne veut pas regarder, ou plus simplement, un problème qui doit disparaître... Le reproche que l'on fait au jeune qui traîne, c'est « d'être

là » ; l'objectif, c'est qu'il n'y soit plus, qu'on « améliore la chose » dit pudiquement une gardienne d'immeuble, après avoir expliqué que les jeunes « drogués » lui ont fait subir les pires avanies, au point qu'elle craint leur vengeance à la seule idée qu'ils puissent savoir qu'elle a parlé d'eux.

On n'est plus ici du côté du sujet et de sa trajectoire, mais du côté de la collectivité et de sa protection ; le contrevenant « n'a qu'à » — ou plutôt devrait — se soumettre ou se démettre, et ça n'est apparemment pas toujours facile à obtenir. Les accusations portées contre les parents laissent apparaître des conflits à un autre niveau qu'à celui des jeunes — qui sont parfois aussi décrits comme des victimes. C'est le cas chez une gardienne d'immeuble dont le bâtiment abrite l'appartement d'hébergement d'un club de prévention ; elle a apparemment des contacts réguliers avec une éducatrice et finit par trouver les enfants qui vivent dans leurs familles plus difficiles que les jeunes du club : quand elle a un conflit avec ces derniers, au moins dispose-t-elle d'un interlocuteur.

Le rôle éducatif de la prévention est assimilé le plus souvent au versant répressif de l'autorité parentale ; un autre titre possible pour l'axe « relation individuelle — stabilisation » aurait pu être « correction ». Surveillance, apprentissage de la morale et activités (physiques de préférence) permettent tout à la fois au jeune de se dépenser, de s'éloigner — ce qui rétablit la tranquillité — et de s'occuper — ce qui rassure. Ce sont, dans ce cas de figure, les ingrédients de base d'une action de prévention, comme nous l'avons vu plus haut.

C'est chez ceux qui développent cette problématique qu'on trouve à la fois la demande et l'expression la plus claire de ce qui pourrait être la prévention au sens étymologique général du terme (une action tournée vers les enfants plus jeunes) et la plus grande certitude de son impossibilité ; une conscience plus ou moins claire des conditions sociales dégradées dans lesquelles se trouvent les habitants de leur quartier sous-tend-elle cette façon de voir ? Les allusions qui y sont faites parfois autorisent, semble-t-il, à en poser l'hypothèse. Reste alors le recours aux mesures de police, plus ou moins présentes par allusion puisque la référence à la délinquance et à la toxicomanie est ici systématique, ainsi que

l'espoir d'une « prévention imaginaire » qui remettrait tous ces jeunes « dans le droit chemin ».

On trouve cette représentation de la prévention chez les gardiens d'immeubles et chez les membres de la police interrogés. Les travailleurs sociaux de la prévention spécialisée la mentionnent parfois pour expliquer le mandat qui leur est confié par la société. Le directeur de l'éducation surveillée de l'échantillon présente une analyse plus complexe qui combine deux problématiques symétriques, en suivant l'axe de la relation individuelle : la figure de la déviance est dominante, mais la finalité est très normative ; il se place dans une perspective d'adaptation de l'individu (« remettre sur les rails »), mais redoute autant — quant aux moyens — la trop grande proximité de la relation avec l'éducateur, que les problèmes posés par les activités de groupe spécifiques et le risque de marginalisation qu'elles présentent pour leur clientèle. Cependant, l'enchèvement avec le module nuisance est confirmé par la vocation « occupationnelle » très explicite des ateliers qu'il propose.

Quatre des huit interlocuteurs qui développent cette optique de la prévention intègrent dans leur analyse tout ou partie du dernier module, celui de la déchéance.

d) LA PROBLEMATIQUE DE LA DECHEANCE

Précisons tout d'abord qu'il s'agit d'un modèle symbolique au sens où il fonctionne surtout symboliquement, comme contre-modèle assurant la cohérence des trois autres. Il a été constitué par une démarche logique, théorique, face à une impasse dans la construction du schéma et a permis d'intégrer la question des cas-limites et divers éléments épars dans les entretiens qui ont été signalés au fur et à mesure de ce commentaire. Paradoxalement, il est aussi le modèle-type de la prévention spécialisée ; au début de notre présentation, nous avons signalé l'usage de la métaphore de cette prévention comme récupérateur qui rattraperait ce que les autres dispositifs ont laissé échapper « aux interstices » (nous sommes ici dans la symétrie complémentaire de l'errance). Un président de club en a proposé une autre version : « les travailleurs sociaux sont les boueux

de la société ». De là le nom de **récupération** donné au travail qui est associé à cette problématique.

Ce modèle, du point de vue notamment des finalités, peut être facilement associé à la problématique de l'ordre social qui se trouve ainsi dans certains cas dotée de sa dimension de « travail social ». Il peut aussi constituer un alliage (ou une alliance ?) avec celui de la déviance, combinaison présentée par un éducateur qui parle beaucoup au cours de l'entretien de son action auprès de « cas lourds » de toxicomanie, parallèlement à des prises en charge de type psychiatrique. Il travaille plutôt du côté de la « limite », alors que ses collègues travaillent du côté de la « norme » pourrait-on dire. Son action semble se construire sur deux versants symétriques, à chaque extrémité de l'axe de la relation individuelle (c'est d'ailleurs un des acteurs dont l'investissement affectif dans la relation avec les jeunes paraît le plus fort). Mais cette action se situe à l'inverse de celle analysée précédemment, proposée par le directeur de l'éducation surveillée : ce dernier est du côté déviance sur le pôle dynamique, du côté nuisance sur le pôle stabilisateur ; l'éducateur en question est, à l'extrémité dynamique du travail individuel, du côté de la récupération (c'est lui qui dit qu'il n'y a pas d'irrécupérable) et, à l'autre extrémité, au pôle stabilisateur, du côté de l'animation, auprès de populations peut-être un peu moins difficiles (c'est cet éducateur qui organise des « camps de vacances-patchwork » avec des jeunes de « styles » différents, et explique que la relation entre ces clans s'en est trouvée ensuite un peu modifiée, parce qu'ils avaient pu se parler et faire des choses ensemble).

C'est pourtant également lui qui critique ceux de ses collègues qui « font de l'animation ». Lui se réclame plutôt de la rue, dans une ville nouvelle, cela a déjà été dit, on erre, semble-t-il.

Deux autres constructions restent à présenter : le modèle ici dénommé « communautaire » et un autre qui a été intitulé « politique » car il est élaboré par le maire et le conseiller municipal de l'échantillon et qu'il intègre des données qui ont paru ressortir de ce registre.

e) MODELES D'ACTION (cf. Schéma III)

- *Le modèle communautaire*

La problématique de départ est celle de la nuisance, au sens où le problème posé par l'éducateur comme par le président du club est celui de la cité tout entière, refermée sur elle-même, avec ses conflits notamment entre générations (les vieux et les adultes, les adultes et les jeunes) et entre ethnies. Le milieu social très défavorisé est largement décrit par l'interlocuteur qui ne parle des jeunes que quand il commence à évoquer l'action entreprise. Cette dernière est tout à fait construite sur le modèle de l'animation de ce public dont il a été observé que la nuisance n'état, somme toute, qu'une lecture en négatif de l'errance, de la déviance ou de la déchéance.

Il s'agit donc d'animer et de promouvoir les relations dans la communauté à travers des activités qui, par leur organisation, vont avoir des répercussions sur l'ensemble de la collectivité, mais aussi un impact en elles-mêmes. L'exemple-type en est fourni par une activité d'alphabétisation des femmes étrangères de cette cité à forte population immigrée, et qui a pour but non seulement leur apprentissage de la langue écrite, mais aussi une mise en relations de femmes d'ethnies différentes par ailleurs en conflit, un éveil de leur intérêt pour la scolarité de leurs enfants, et donc un meilleur accueil des activités parallèles de soutien scolaire à domicile et pour résultats complémentaires une participation plus importante aux conseils de parents d'élèves et un contact des éducateurs avec les maris qui viennent chercher leurs épouses à la sortie des cours.

L'activité d'alphabétisation est un support à l'approche de ce public trop souvent désigné en terme de « nuisance ».

Le problème de drogue qui a, pour un temps, bouleversé la cité, a été lui aussi abordé collectivement par le biais d'une réunion d'information ouverte à tous ; elle a permis qu'au moins « les gens se parlent ». **Au-delà de l'animation, il s'agit donc dans ce cas de la constitution d'un réseau d'échanges et de communication et de régulation des conflits.** Ces actions (et probablement un « travail de rue » non mentionné dans l'interview, mais existant dans cette association assez ancienne) permettent également des contacts individuels autour de pro-

blèmes particuliers : les éducateurs de prévention, présents à des titres divers dans ce territoire restreint, sont plus ou moins connus de tous et identifiés comme des personnes qui « peuvent aider ».

On voit donc là, autour de l'animation, l'articulation de problématique de déviance et même de « chute » (c'est aussi la mort qu'évoque cet éducateur comme figure de l'échec). L'ordre social, quant à lui, se trouve amélioré. Il est bien présent là, au titre de cette finalité d'une meilleure organisation collective, plus souple que celle permise par les moyens qui lui sont affectés par les autres interlocuteurs se référant à la problématique de la nuisance.

Pour ce terrain, le discours du président du club comporte tous les éléments présentés par le responsable et part également d'une analyse du milieu, moins développée, mais identique. Sa vision problématique le situerait plutôt sur l'axe nuisance/déviance ; la finalité intégrative paraît comme une tentative de concilier des données contradictoires dont la perception le conduit à une impasse (pour s'insérer, il faut du travail, et la société n'en offre pas de valable pour les jeunes tels que ceux issus de cette cité) : « permettre aux jeunes de vivre en harmonie dans la société telle qu'elle est ». Elle n'intègre pas la perspective communautaire, si ce n'est sous la forme très édulcorée de la recherche de « rapports amicaux » entre les gens.

Du point de vue de la gardienne d'immeuble du même terrain, on trouve la logique de la nuisance. Le club ne lui paraît pas « améliorer la chose » du côté des jeunes qui « nuisent » mais elle approuve totalement les sorties de son petit-fils avec l'« animateur » du club.

On voit donc ici comment une même action peut être lue de façon différente sinon opposée par les partenaires, sans qu'il y ait conflit entre eux puisque, apparemment, dans le cas présent, tout le monde s'y retrouve. Cela éclairera un peu notre analyse de la dernière partie.

Un modèle analogue est imaginé au fil de l'interview par un directeur de CES dont l'établissement est situé au sein d'une autre cité (qui ne constitue pas la totalité du terrain du club). Le pôle en est, bien sûr, le collège, et il s'articule plutôt sur l'axe individuel que constitue l'intérêt de l'enfant autour duquel cet interlocuteur cherche à créer une « osmose » par une harmonie entre adultes (qui prend parfois des allures de front

uni !). Dans sa problématique, la figure d'errance de l'adolescent qui est à la fois enfermé, « pris au piège » dans une cité très « périphérique », et qui échappe aux « structures » désertées par les jeunes qui en auraient besoin, est décrite de façon très pertinente et fournit quelques éclairages sur ce que dit par ailleurs le conseiller municipal du même terrain. Mais elle ne semble prise en compte qu'indirectement par son projet qu'il présente, d'ailleurs, comme préventif et organisé autour de l'enfant. Il ne prévoit pas, en effet, comment cette structure nouvelle qu'il imagine autour de l'école serait plus utilisée par les jeunes que celles que la municipalité a tenté de mettre en place. Là encore, manque peut-être la dimension du « comment saisir et fixer l'errance » par l'animation quand celle-ci « échappe » justement aux « activités » organisées.

Ce qui donne un sens à l'animation auprès de ce public, c'est sa qualité de support pour élaborer une vie de bien-être communautaire. C'est ce qui la différencie d'une animation ayant une fin en soi, qui certes a une valeur éducative de socialité, mais intègre des personnalités prêtes à y adhérer — en ayant surtout pour but de remplir l'objectif qu'elle s'est fixé, comme par exemple, faire de la spéléo, du ski, un chantier-fouilles, un bar, une fête, une MJC, etc. Il convient de distinguer une finalité prioritaire d'un moyen privilégié comme les entretiens approfondis le suggèrent.

- Le modèle « politique »

La problématique de ce modèle rencontré dans l'échantillon est, là encore, celle de l'errance et de l'animation : comment intégrer dans les structures municipales d'animation, mais aussi dans les stages et autres dispositifs mis en place par une commune, la population de jeunes la « plus démunie » qui est exclue par le reste de la « clientèle » ou qui refuse les possibilités offertes. La prévention cherche à intégrer ces jeunes, non pas à la communauté, mais à des structures spécialisées, créées pour eux et qui les préparent à pouvoir accepter de « subir des règles » (système de palier). On pourrait dire, là aussi, que l'animation cherche plutôt à résoudre des problèmes posés au départ en terme de déviance et de nuisance : les problèmes de conflits et d'ordre social y sont très présents (dégradations de locaux ou de matériel, protestations des gens qui ne veulent pas d'activités pour des jeunes trop près de chez

eux). Ils sont abordés par deux actions conjuguées de type insertion avec des actions spécifiques « de rue » et d'« animation ». La question reste de savoir si les précautions prises au titre de la problématique « nuisance » ne risquent pas de faire dériver ces actions vers la ségrégation à force de viser trop précisément l'ordre public, lorsqu'il n'y a aucun contact entre municipalité et club ; alors que là où les décideurs prennent en compte (et non en charge, même s'il y a un certain pourcentage de subvention) l'action de l'équipe-rue, les animations spécifiques à un public jusque-là rejeté (nuisance) lui confèrent le sentiment d'être reconnue et l'aide à se rapprocher de l'animation du plus grand nombre.

D'une manière générale et sur cet échantillon, les variables de statut paraissent jouer beaucoup plus que celles concernant la nature du club qui influe toutefois elle-même, semble-t-il, sur une donnée plus individuelle, celle de la connaissance du club et de la prévention spécialisée. Cette connaissance est également souvent la conséquence de données personnelles liées à la sociologie du travail social : beaucoup de partenaires institutionnels de la prévention ont été éducateurs ou sont en relation avec cette profession à des titres divers : le milieu associatif est un monde où, sous divers statuts, on retrouve souvent les mêmes personnes... On ne peut pas ne pas tenir compte de l'historique des représentations individuelles influençant la personnalité des partenaires dans leurs relations avec les intervenants de la prévention spécialisée. Et vice versa...

4.3. — POUR UNE REPRESENTATION D'ENSEMBLE DU CHAMP DE LA PREVENTION SPECIALISEE (établie à partir d'une analyse factorielle de correspondances)

4.3.1. - Généralités — Présentation

Nous avons, dans un premier temps, utilisé essentiellement les résultats obtenus à partir des questionnaires diffusés. Dans un deuxième temps, l'analyse des discours tenus par les personnes interviewées nous a permis d'entrer un peu plus avant dans la représentation des populations

et la nature des actions diligentées à partir de choix idéologiques fondamentaux.

Mais nous pouvions pousser plus loin l'analyse puisque les questions avaient été posées de telle manière que les informations recueillies pouvaient être recoupées deux ou trois fois.

Compte tenu de l'importance numérique des réponses, le croisement de certaines d'entre elles permettait d'obtenir confirmation ou infirmation des stratégies et des fonctions telles que nous avons pu les appréhender à partir des réponses aux questionnaires et par l'analyse des entretiens. Différentes modalités d'analyse des réponses ont été employées. Notamment, au-delà des données descriptives, nous avons utilisé des méthodes d'exploitation qualitatives et statistiques de données par l'intermédiaire d'analyses factorielles de correspondances. Ainsi avons nous pu exploiter les réponses des équipes et des praticiens, des riverains et des « fournisseurs » de la clientèle des clubs, en affinant les éléments constitutifs du champ de représentation de la prévention spécialisée.

Cette démarche visait à répondre aux préoccupations suivantes :

- Comment rendre possible la présentation des missions déléguées socialement par les partenaires sociaux à la prévention spécialisée ?
- Comment définir une identité professionnelle qui réponde à des attentes sociales tout en satisfaisant les propres motivations des intervenants ?
- Comment justifie-t-on une existence et une pratique sociales tout en essayant de satisfaire tout à la fois une demande sociale et ses propres motivations ?
- Comment situer ses relations avec autrui pour répondre non seulement à sa fonction mais aussi à ses propres perspectives d'action ?
- Quelles sont les stratégies ou les formations de compromis qui permettent de satisfaire à la fois des mobiles psychiques et des besoins sociaux ?
- En bref, comment vivre l'expérience du paradoxe dans sa positivité ?

4.3.2. - L'analyse factorielle de correspondance

L'analyse factorielle des correspondances (AFC) est une technique statistique descriptive, qui représente géométriquement les liaisons entre des informations codées en fonction de leur position dans divers espaces définis par des axes de coordonnées. Cette procédure permet de proposer une modalité de « représentations de données » en fonction de la structure des nuages de points (qui représentent la projection des données dans l'espace). Cette structure de nuage est établie à partir d'une tendance centrale (l'inertie) et des tendances de dispersion (variances), réparties autour du centre de gravité du nuage. Les axes dits factoriels maximisent la variance extraite des données actives qui rendent compte du maximum d'informations rassemblées dans cette configuration (Fig. 4).

Figure 4

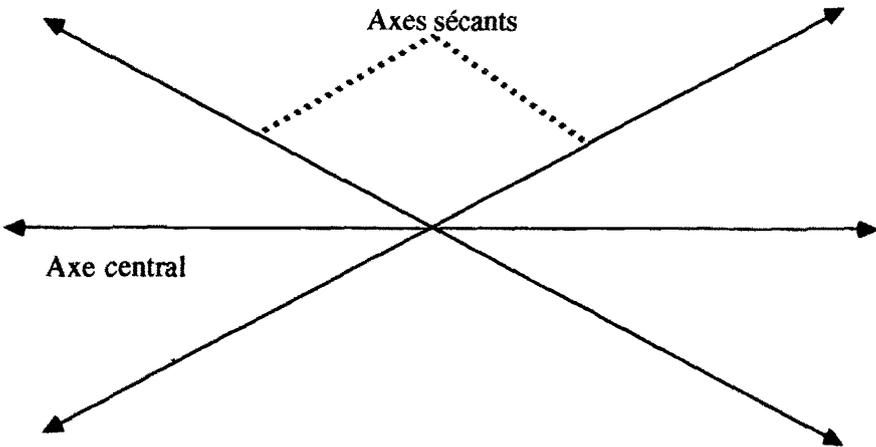


Fig. 4

4.3.3. - Représentation du champ de la prévention spécialisée par les intervenants eux-mêmes

Des raisons strictement statistiques liées aux valeurs propres à l'inertie du nuage conduisent à limiter l'analyse à trois axes factoriels utiles appelés axe central et axes sécants dans la figure 4. C'est autour d'eux que vont se distribuer les projections des éléments de représentation. Ces regroupements ont permis de répartir les informations autour de quatre champs différents correspondant à quatre configurations de représentations :

- a) champ de représentation des pratiques ;
- b) champ de représentation de l'identité professionnelle des intervenants ;
- c) champ de représentation des interventions ;
- d) champ de représentation des objectifs.

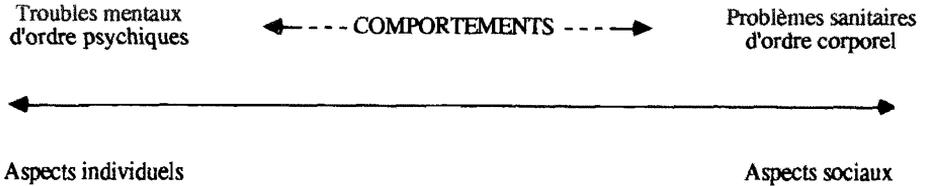
Autrement dit, le choix et la fréquence des termes utilisés par les praticiens de la prévention spécialisée permettent de baliser les champs sémantiques des pratiques, de l'identité professionnelle des interventions et des objectifs. Leurs examens vont aider à nuancer les réponses fournies aux différents questionnaires.

a) LA REPRESENTATION DES PRATIQUES

L'axe qui organise avec le plus de poids les éléments de représentation des praticiens concerne les aspects individuels et, à l'opposé, les aspects sociaux de leurs démarches (Fig. 5).

Dans ce balayage du champ de représentation, il est intéressant de noter que les aspects individuels tiennent compte des aspects psychiques, c'est-à-dire tout ce qui se rapporte aux vécus problématiques et à leurs répercussions mentales et individuelles sur les sujets. Ils renvoient au mal-être et à ce vaste domaine des troubles psychiques. S'ils ne sont pas élevés en fréquence, ils participent cependant à la représentation des pratiques qui intègre une attention portée à la signification des troubles mentaux jusqu'au pôle opposé qui concerne l'aspect corporel physique à travers lequel sont perçus les sujets. C'est tout le domaine du sanitaire et du social et leur problématique qui sont ainsi concernés (Fig. 5).

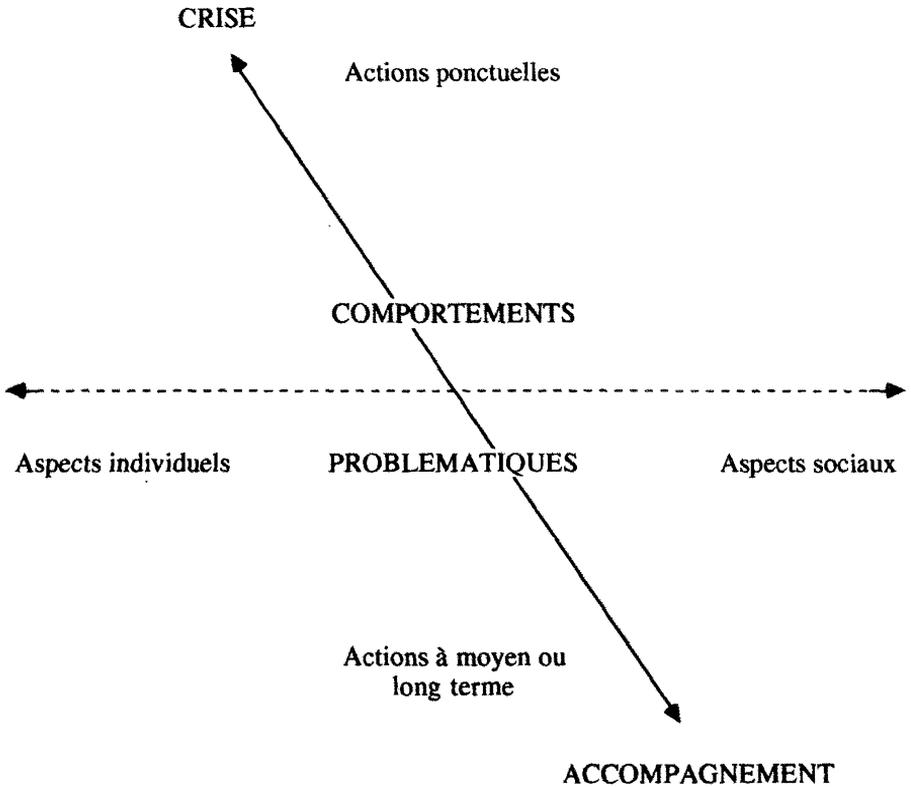
Figure 5



Si les polarités de ce premier axe concernent, l'une le psychique, l'autre le corporel, cela signifie que les composantes principales de la représentation comprises entre ces pôles s'organisent autour de la visibilité : celui des **comportements**. Ceux-ci associent ce qui dans un individu relève du corporel et du mental ; c'est en effet par le comportemental que le psychique et le somatique s'expriment.

Cet axe factoriel « principal » au niveau des pratiques peut être enrichi et nuancé par un second axe factoriel « illustratif » lié à une répartition des composantes des pratiques qui distingue les actions ponctuelles des actions se situant dans la durée et dans l'« accompagnement » (pour employer un vocabulaire de la profession, auquel l'analyse des questionnaires nous a conduit). Effectivement, l'intervention des acteurs de prévention spécialisée est composée, en période de crise, d'actions ponctuelles, précises et limitées, alors qu'à l'opposé, d'autres pratiques s'inscrivent, elles, dans le temps et la durée, dans l'accompagnement. C'est donc autour de ce second axe temporel que s'articulent et se complètent les éléments des représentations (Fig. 6).

Figure 6



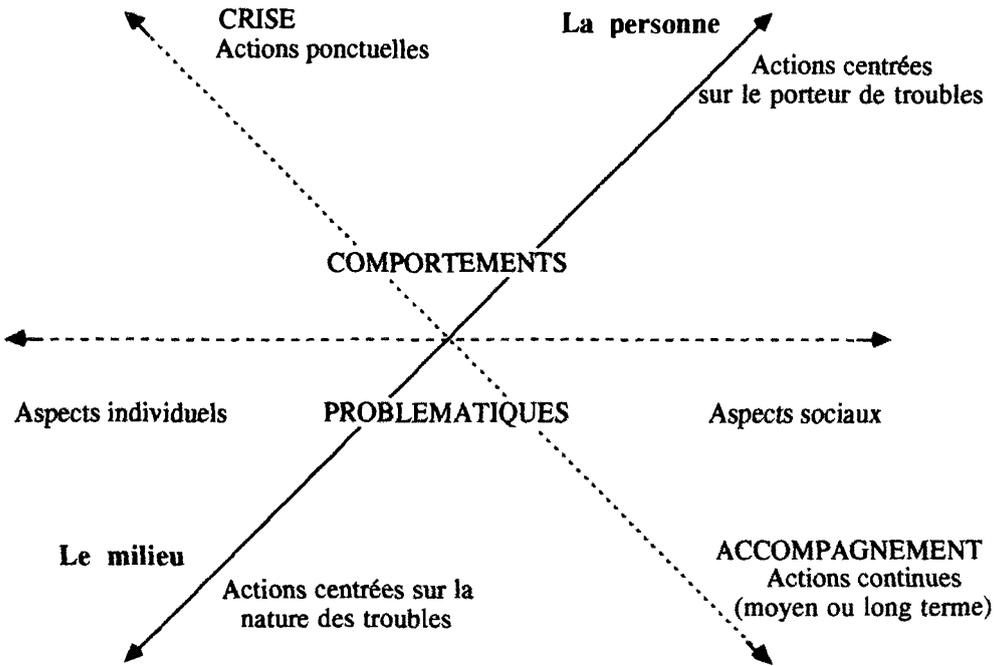
Un troisième axe factoriel possède une valeur propre d'inertie suffisante pour compléter cette représentation des pratiques en prévention spécialisée. Il intègre la nature des troubles à deux niveaux constitutifs des pratiques : l'un centré sur l'individu porteur de ces troubles et l'autre sur l'environnement et sur le milieu (Fig. 7).

Ainsi, la structuration des domaines d'intervention inclut les dimensions du psychique et du corporel en passant par le comportemental et ce

troisième axe relie les troubles manifestés par des individus aux perturbations et aux facteurs sociaux qui peuvent être à l'origine de ces troubles dans une perspective interactive.

Sont ainsi reliés l'individuel et le social par l'intermédiaire d'ajustements des actions, soit dans l'immédiat, soit dans la durée (Fig. 7).

Figure 7



Il est intéressant de constater que plusieurs concepts ou notions vont se retrouver dans la **centralité du nuage**, au coeur, pourrait-on dire, de cette configuration des pratiques autour des trois axes factoriels dégagés statistiquement.

C'est là que se donnent à voir les comportements individuels ou sociaux générés par les problématiques du lieu et entraînant des interventions de la part des travailleurs sociaux, selon ce qu'ils en disent.

Il s'agit d'une notion de **difficultés individuelles, de problèmes visibles, d'échecs**. Autrement dit, ce qui apparaît au noyau de cette articulation entre le psychique et le corporel et qui démontre la valeur axiologique constitutive de cet espace d'intervention baptisé tout à l'heure « **domaine du comportemental** », c'est la notion « **d'insupportable** » qui est saisie à travers tout ce qui n'est pas toléré par rapport au milieu et aux individus.

(Cf. Schéma général ci-contre de la représentation des pratiques à propos de « l'insupportable »).

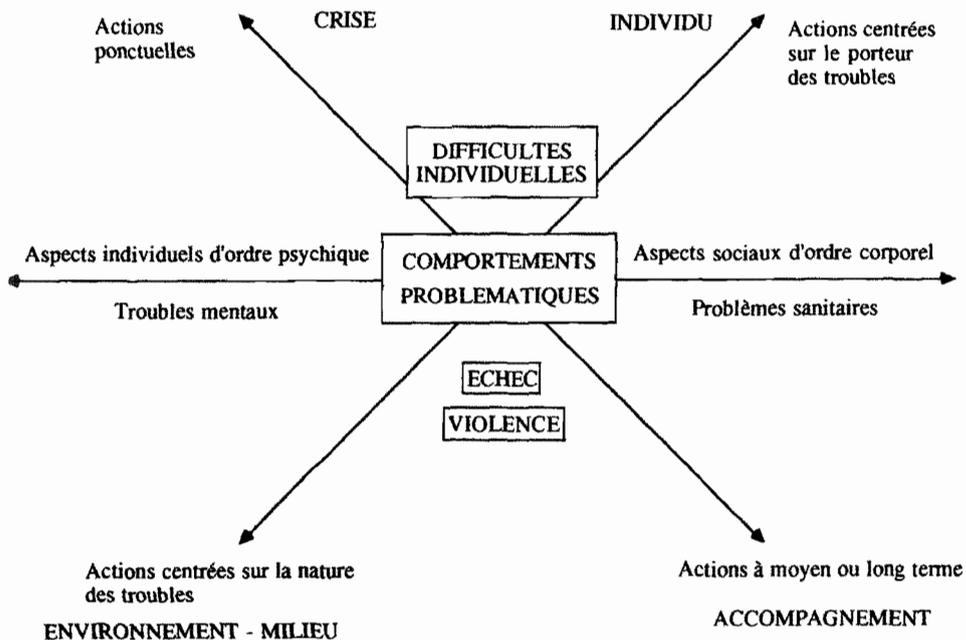
b) LA REPRESENTATION DE L'IDENTITE PROFESSIONNELLE

Elle s'organise aussi statistiquement autour de trois axes de composantes principales.

Le premier facteur de correspondance répertorie les diverses **actions individuelles** de type thérapeutique ou d'urgence allant jusqu'aux dépannages quelle qu'en soit la nature (hébergement, travail, finances) jusqu'aux interventions sociale diversifiées. Les actions individuelles sont, malgré leur dispersion, organisatrices d'un des pôles de l'identité professionnelle. Par contre, à l'opposé, on trouve un pôle qui va concerner le **rôle de médiateur** qui se situe, il est important de le noter, à un double niveau : inter-personnel mais aussi entre les individus et les groupes sociaux en conflit avec l'environnement.

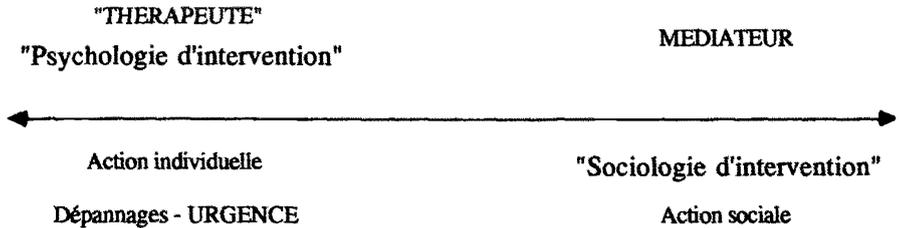
Les actions individuelles évoquant des références à une « **psychologie d'intervention** » et à des « **thérapeutes** » ou répondant à un besoin d'urgence se trouvent distinguées, mais toutefois reliées, aux

Schéma général n° IV
De la représentation des pratiques
à propos de « l'insupportable »



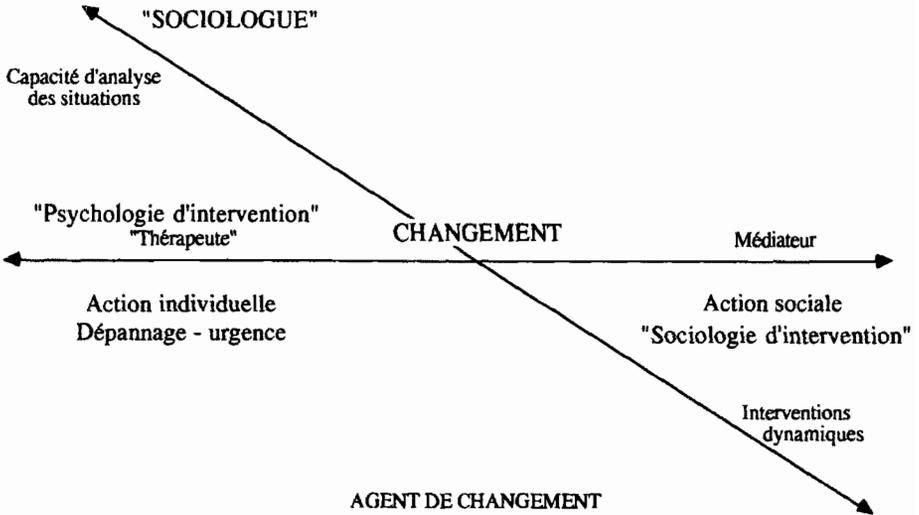
actions de type plus collectif et qui peuvent être regroupées sous le terme d'action sociale relevant en ce qui les concerne d'une « sociologie d'intervention »⁽¹⁴⁾ (Fig. 8).

Figure 8



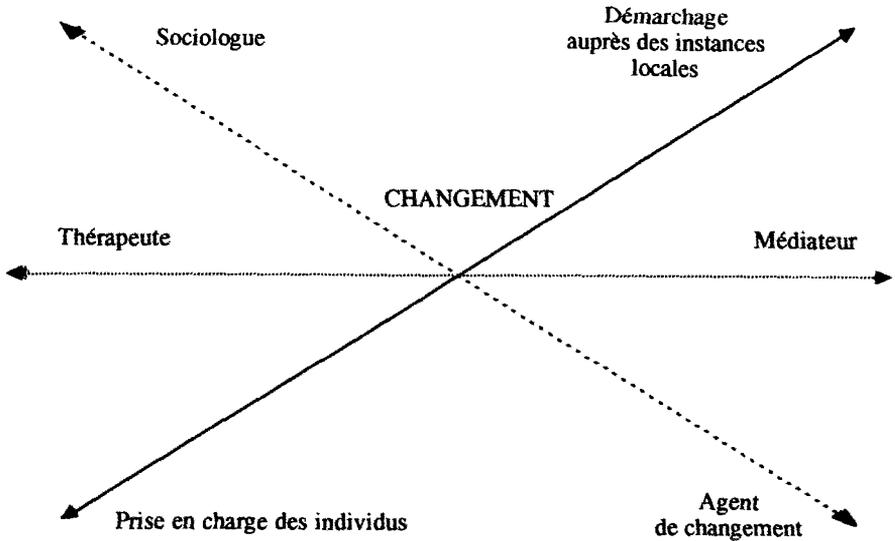
Un deuxième axe factoriel précise lui aussi d'autres polarités, des facettes de l'identité des professionnels de la prévention spécialisée, à savoir : leur capacité d'analyse et d'intervention en situation ; ce qui participe à une définition sociologique de leur fonction. A cette conception de « sociologue » préoccupé par l'approche des situations, des conditions et des conjonctures en termes sociologiques, se voit opposer celle de l'intervenant, c'est-à-dire d'un travailleur plus « agent de changement » que descripteur des milieux et des situations qu'il rencontre. Ainsi d'un côté trouvons-nous une perspective inter-individuelle quelque peu analytique et spéculative de la profession et, de l'autre, une perspective sociale dynamique basée sur des interventions qui entraînent des modifications du milieu (Fig. 9).

Figure 9



Le troisième axe polarise la nature des actions, soit vers des actions de démarchage, d'orientation ou de relais auprès des institutions et des services publics ou associatifs, soit vers une prise en charge personnelle des individus (Fig. 10).

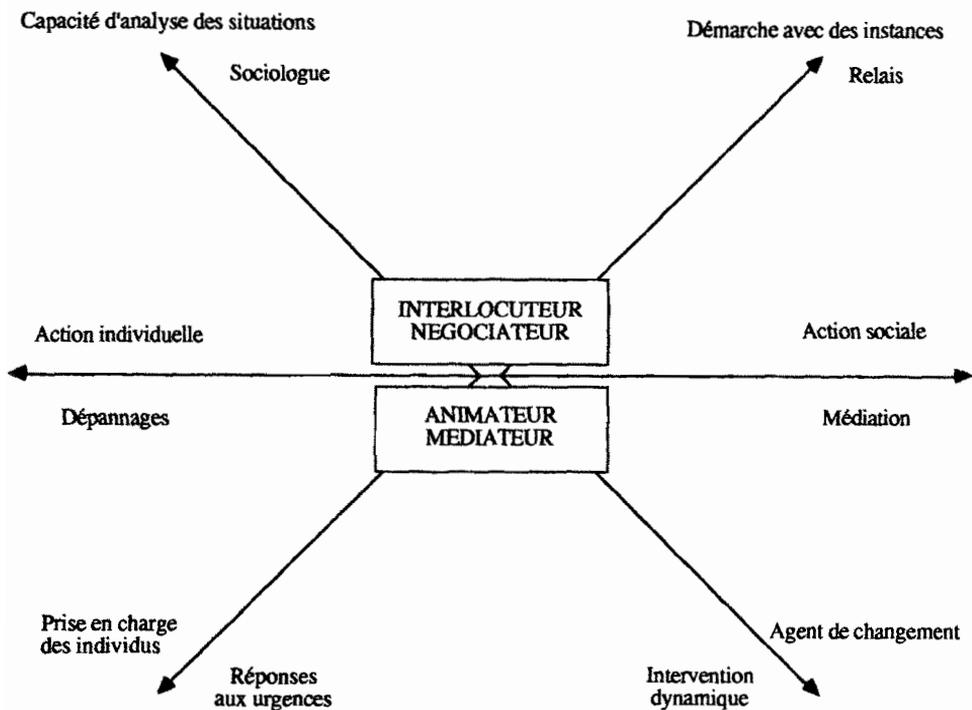
Figure 10



Dans le centre de gravité des espaces de représentations distribuées sur les différents axes apparaissent essentiellement des conceptions de rôles professionnels tels que **négociateur**, **interlocuteur** et **animateur**, **médiateur** ; les premiers se situent dans les perspectives inter-relationnelles, notamment avec les protagonistes des conflits, les seconds renvoient, quant à eux, aux diverses modalités d'action sociale en vue d'une transformation du contexte local (cf. Schéma général de la représentation de l'identité professionnelle — Schéma V).

Schéma général n° V

De la représentation de l'identité professionnelle

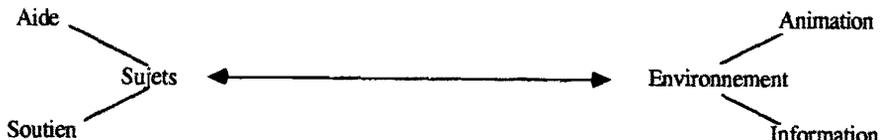


c) LA REPRESENTATION DES INTERVENTIONS

Ayant ainsi balayé le champ des pratiques et celui des caractéristiques de l'identité professionnelle, examinons à présent les composantes des différentes représentations des interventions par les praticiens eux-mêmes.

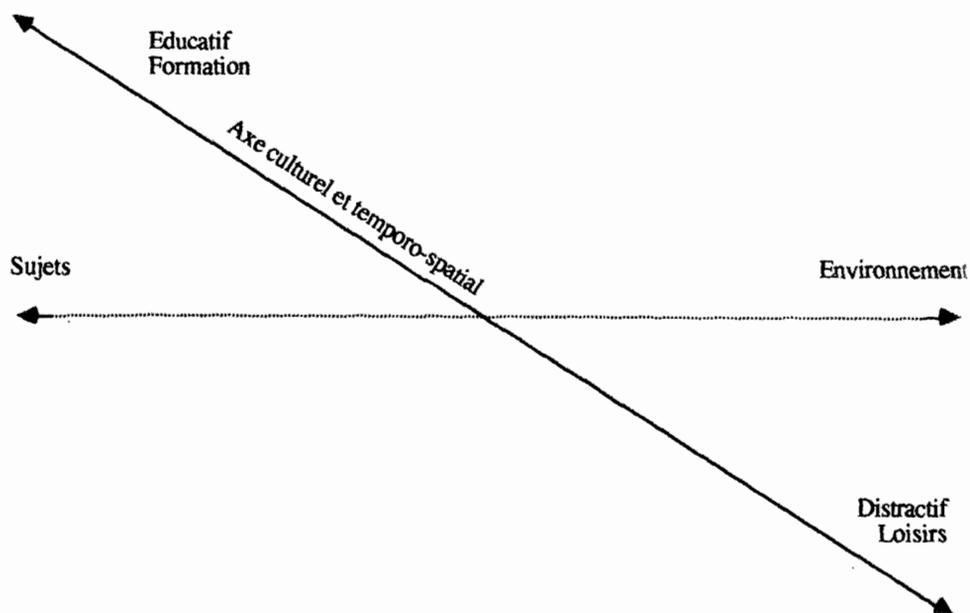
Le premier axe factoriel qui se dégage de l'analyse descriptive concerne la cible des actions. Elles visent d'une part les sujets et, d'autre part, l'environnement. Dans la première orientation, leurs interventions sont constituées essentiellement par des relations d'aide et de soutien, alors que dans la seconde, elles évoquent soit l'animation, soit l'information du milieu local (Fig. 11).

Figure 11



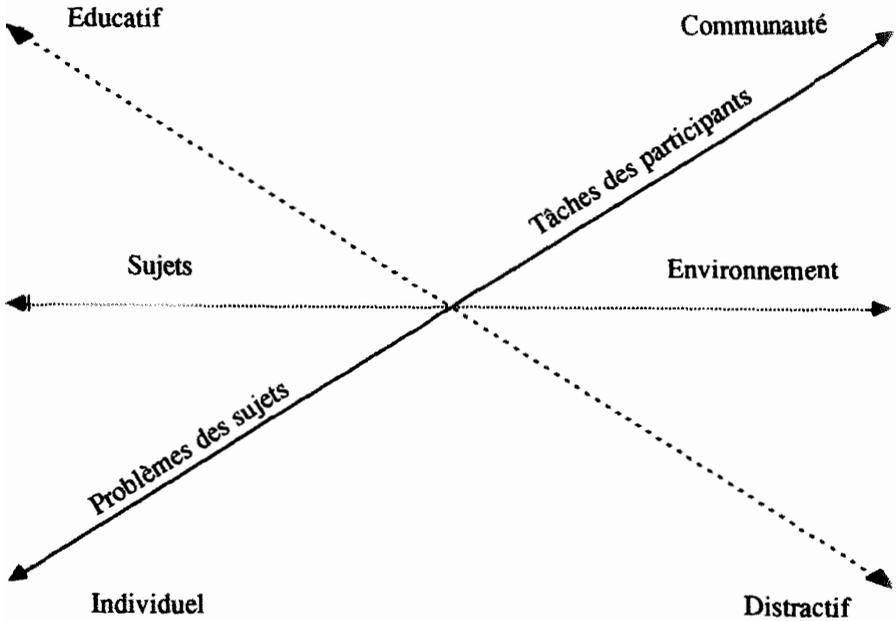
Après avoir permis de clarifier les cibles des interventions, un second axe précise leurs modalités. Elles se situent dans l'utilisation d'un espace transitionnel qui s'étend du rôle de l'éducatif à celui du distractif. Il s'agit en fait de la manière dont est occupé l'espace/temps culturel des interventions selon qu'elle s'intéresse à la formation ou aux loisirs des individus pris en charge (Fig. 12).

Figure 12



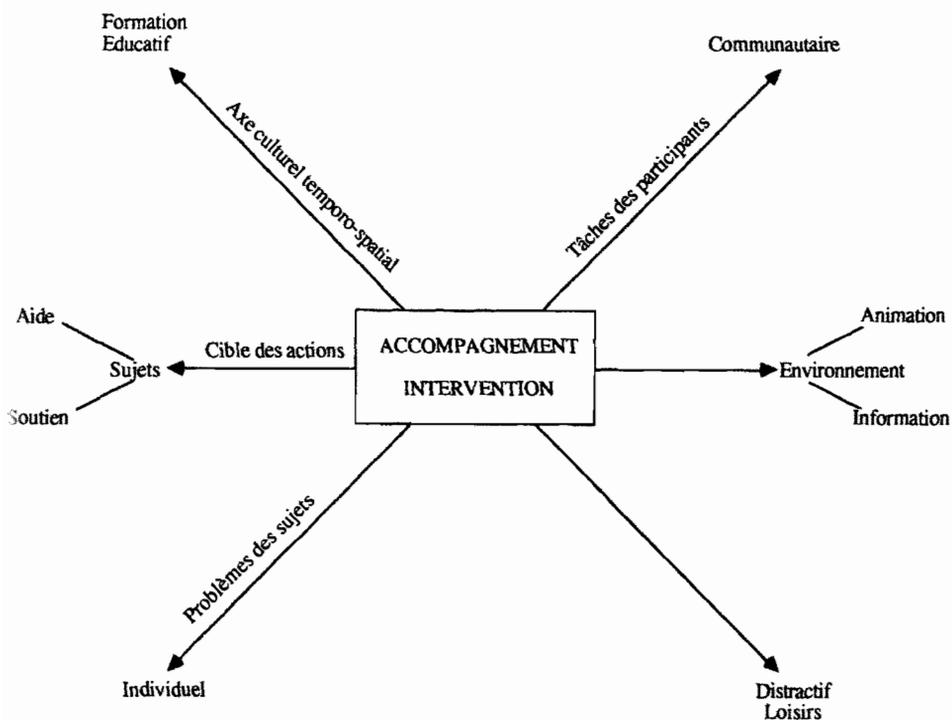
Un troisième axe distribue les tâches des professionnels de la prévention spécialisée selon qu'elles s'adressent au domaine communautaire ou aux problèmes des sujets (Fig. 13).

Figure 13



L'élément nodal autour de quoi s'organise le schéma de la représentation des pratiques peut se résumer en deux notions : **l'intervention** et **l'accompagnement** (cf. Schéma général n° VI de la représentation des interventions).

Schéma général n° VI de la représentation des interventions

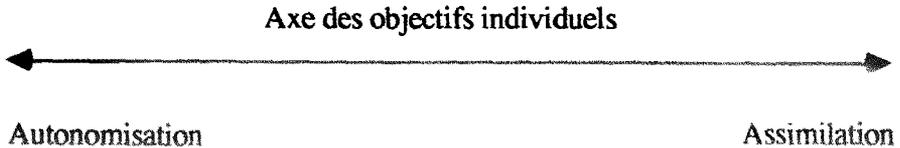


d) LA REPRESENTATION DES OBJECTIFS

Il est possible, là encore, de les décrire statistiquement autour des trois axes factoriels.

Le premier concerne les **cibles individuelles**, c'est-à-dire la façon privilégiée d'intervenir des équipes sur le(s) sujet(s) avec deux objectifs antagonistes : d'**autonomisation** et d'**assimilation**. En effet, selon la façon dont les éducateurs se situent, les uns, privilégiant la sphère du social, seront plus préoccupés par l'intégration des individus dans le milieu social, tandis que les autres, accordant la priorité à la résorption des problèmes individuels, vraisemblablement au nom d'une certaine conception humaniste de l'individu, privilégient l'autonomisation des personnes (Fig. 14).

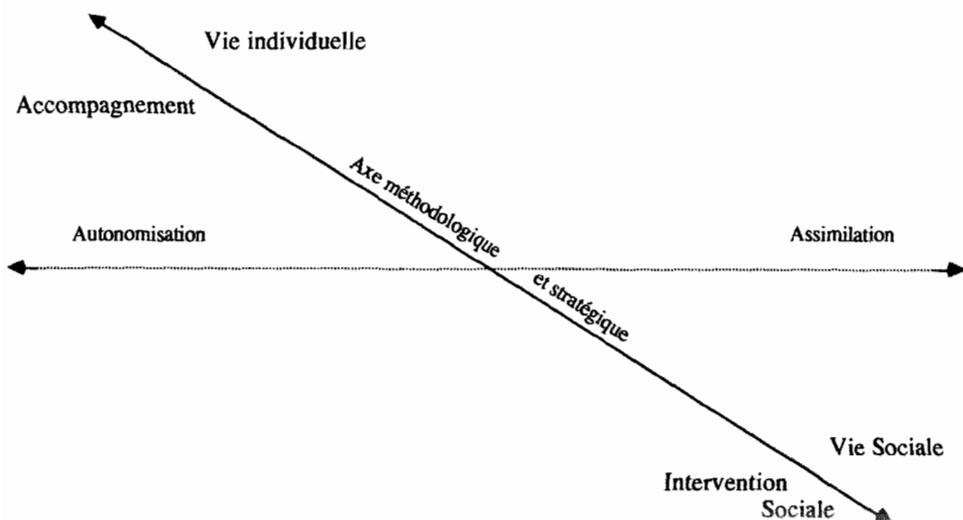
Figure 14



Une autre perspective factorielle liée aux objectifs caractérise l'axe méthodologique, c'est-à-dire la façon suivant laquelle est conçue la stratégie et la logique des interventions. Là encore, deux positions antagonistes apparaissent : certaines équipes partent de l'individuel pour aller au social alors que d'autres recourent à la démarche inverse. A partir de ces positions idéologiques divergentes, les bénéficiaires de la prévention spécialisée sont considérés, soit en tant que sujets et auteurs de leur

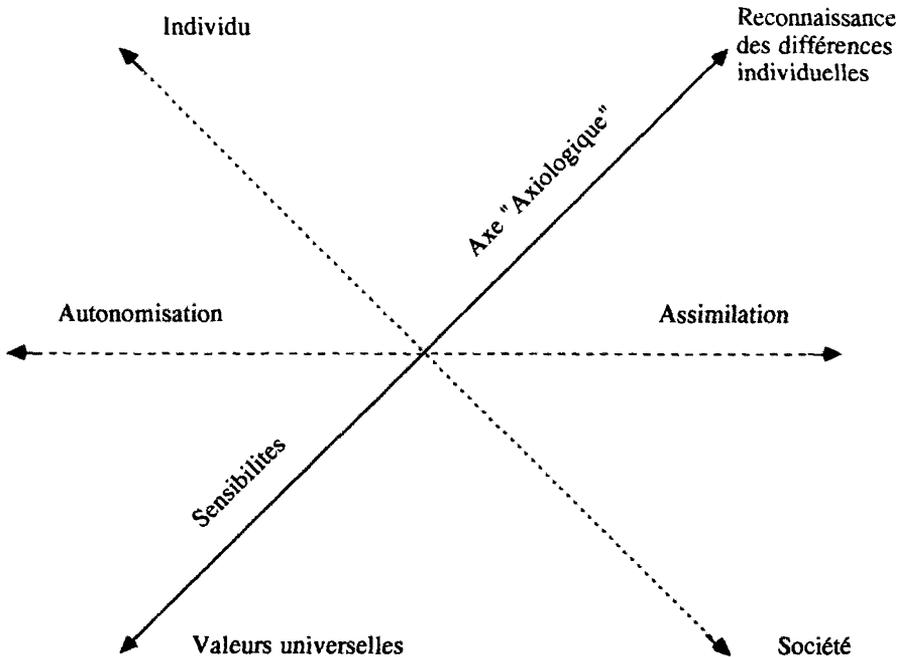
propre prise en charge, soit, lorsqu'est mis l'accent davantage sur les déterminations extérieures, les individus sont envisagés comme des « produits » soumis aux influences sociales. Les logiques du travail privilégient, selon l'option qui gouverne les objectifs, soit l'accompagnement, soit l'intervention sociale (Fig. 15).

Figure 15



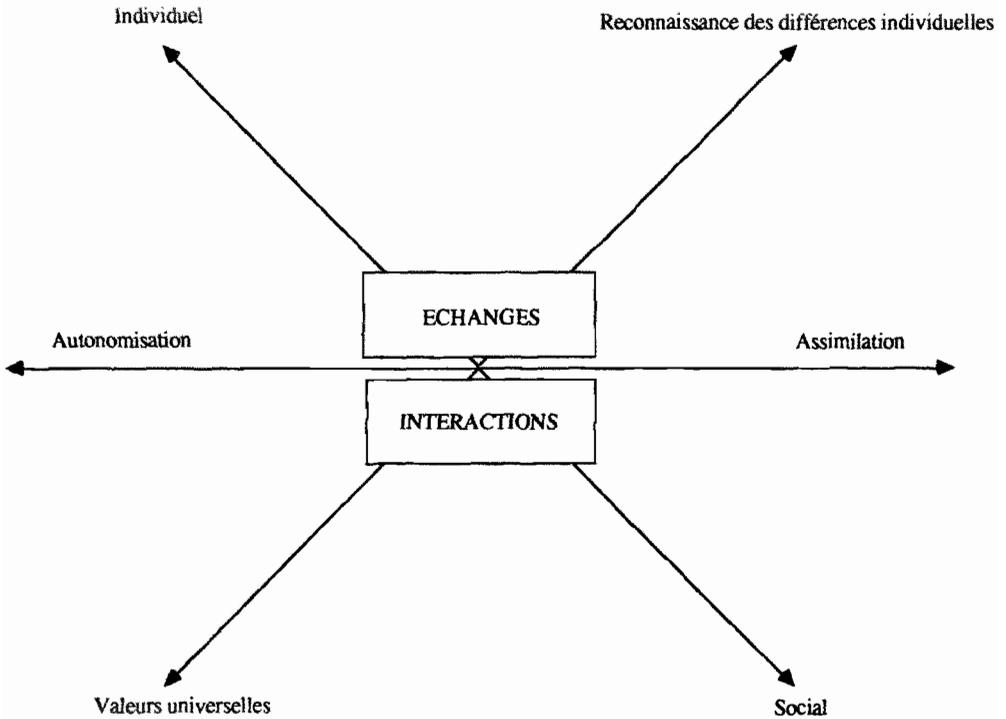
Un troisième facteur vient compléter et enrichir cette analyse des objectifs : facteur « axiologique » car il constitue « l'axe des valeurs ». A la différence des sociétés animales, les sociétés humaines incluent dans leurs organisations des représentations de valeurs morales. Or, cet axe « axiologique » banalise un espace de valeurs dont l'un des pôles intègre la reconnaissance des différences, autrement dit, des aspects spécifiques propres à chaque individu, et de l'autre celui des références à des valeurs universelles supra-individuelles telles que l'« égalité » ou la « justice » (Fig. 16).

Figure 16



La conception des objectifs, leur stratégie et leur logique ainsi que la façon de les traduire en actes sont autant d'éléments qui vont intervenir de façon intéressante dans la représentation des objectifs du travail des équipes de la prévention spécialisée. Ce qui paraît intéressant dans ces configurations issues d'un calcul d'analyses factorielles de correspondances, c'est le fait qu'à la rencontre de ces trois axes se situe la problématique sociale de l'échange (cf. Schéma général n° VII de la représentation des objectifs).

Schéma général n° VII de la représentation des objectifs



Nous dégageons ainsi l'image d'un centre de gravité, révélatrice d'un système d'interactions entre des processus sociaux et mentaux qui relèvent de sphères d'observations et de disciplines différentes. La prévention spécialisée se trouve ainsi bien définie comme un lieu d'interaction de problématiques différentes.

La présentation combinée des axes, ordonnée autour de ces douze vecteurs polarisés est — nous le rappelons — la résultante de l'analyse factorielle des correspondances. Elle favorise une exploitation descriptive, analytique. Par le croisement des axes factoriels, il est non seulement possible de se faire une idée plus précise sur les positions des différents éléments constitutifs de cette étude des représentations de la prévention spécialisée, mais, également, une lecture de leur intersection. L'analyse pluri et polydimensionnelle des interventions est donc ainsi facilitée.

Les quatre grands champs de représentations qui intègrent trois par trois les douze axes qui se combinent sont autant de possibilités proposées aux praticiens : d'une part, pour les aider à se situer par rapport à tel ou tel axe et d'autre part, pour se servir de ces schémas dans un travail de réflexion personnelle, ou de groupe, afin d'en apprécier la pertinence et les limites. Ce qui est particulièrement intéressant dans ces résultats, très schématiquement résumés, c'est la complexité interne des systèmes d'organisation des éléments constitutifs de la représentation de la prévention spécialisée, qui intègre la diversité des réponses individuelles et qui montre bien que celle-ci se trouve à l'intersection de plusieurs champs d'investigation : social, psychique, biologique... **Prendre la prévention spécialisée comme objet de recherche, cela conduit à la concevoir comme objet complexe, c'est-à-dire comme un lieu d'intersection de problématiques différentes repérables non de façon linéaire mais dans un ensemble de configurations à plusieurs entrées.**

Ce qui revient à considérer que la théorie des pratiques complexes demeure dans un champ d'investigation à défricher.

4.3.4 - L'analyse factorielle des correspondances des réponses des « riverains »

Nous avons considéré comme « riverains » les habitants des quartiers concernés par la prévention spécialisée au titre de voisins, de témoins ou de pourvoyeurs.

Pour ces personnes, c'est à partir, soit de difficultés micro-sociales, individuelles ou familiales, soit de problèmes sociaux plus généraux que les axes de leurs représentations vont s'élaborer. Autrement dit, est organisateur de leur champ de représentations ce qui relève du registre de la visibilité sociale. Seront ainsi en particulier associés les troubles de la conduite et les conditions de vie.

Leurs représentations s'articulent autour de deux axes factoriels.

- Le premier s'organise autour des conditions de vie et des manifestations extérieures des difficultés qui sensibilisent le plus l'opinion publique. D'un côté : les enfants battus, les familles en crise, les troubles de la conduite, les problèmes scolaires, de l'autre, les conduites répréhensibles : vols, racket, vandalisme, agressions, prostitution et troubles de la sexualité, toxicomanie. Agir pour limiter, contenir ces expressions de malaise constitue, de fait, l'essentiel des attentes du corps social et des pouvoirs publics vis-à-vis de la prévention spécialisée.

- Sur le second axe, se trouvent à une extrémité des catégories de troubles du comportement, l'enfance en danger, les difficultés scolaires, les problèmes familiaux. Mais ces éléments vont être articulés avec un autre système de représentation concernant cette fois un style de vie caractérisé par : le vol, l'oisiveté, l'errance, la galère, la mendicité, le sans-gêne, le bruit..., bref, les nuisances qui troublent la tranquillité des individus.

Le double système d'articulation et d'intersection entre les conditions de vie et des styles de vie, entre des catégories de troubles et des manifestations spécifiques, caractérise le croisement des axes 1-2. Il met en relief l'organisation des éléments constitutifs de la représentation des « riverains ». Si, sous un certain angle, elle est sensible à la « dangerosité » manifeste des comportements, sous un autre, elle se préoccupe aussi des divers aspects d'une « potentialité » dangereuse. Par contre,

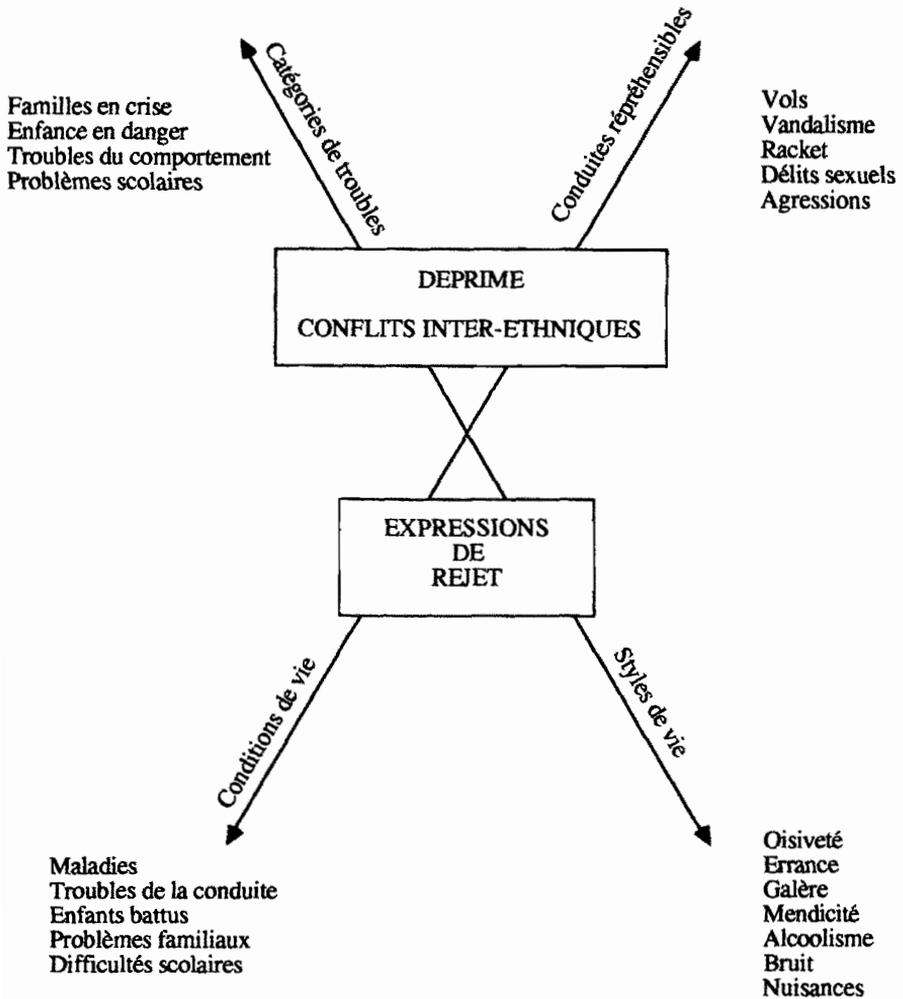
cette organisation n'évacue pas les conditions de vie associées aux diverses catégories de troubles énoncés.

Il est également intéressant de noter que dans la zone de croisement des axes factoriels se retrouvent placées : les situations de déprime,... de conflits inter-ethniques,... d'expressions de rejet (cf. Schéma n° VIII, des représentations de l'action de prévention spécialisée par les « riverains »).

Ainsi, c'est par rapport à l'atténuation de ces problèmes de visibilité sociale que les partenaires de la prévention spécialisée conçoivent le mieux son domaine spécifique d'intervention. Les actions qui concernent le plus directement ces difficultés seront celles qui seront les plus appréciées par les individus extérieurs aux pratiques professionnelles de la prévention spécialisée.

Ce n'est pas par hasard qu'on retrouve là l'essentiel des discours dont il a été rendu compte dans l'analyse des populations concernées par la prévention spécialisée : nuisance, errance, déviance, déchéance.

Schéma n° VIII
des représentations de la prévention spécialisée par les « riverains »



- V -

SYNTHESES

Lorsque les hypothèses de la recherche sont reconsidérées au regard des résultats, il convient de se poser trois questions :

- les résultats confirment-ils, informent-ils, sont-ils hors du champ des hypothèses ?
- quelles sont les retombées potentielles pratiques de cette recherche sur le terrain ?
- quelles réflexions suggèrent un tel travail ?

5.1. - LES HYPOTHESES

Les hypothèses sont rappelées selon une formulation en hypothèse principale et hypothèses complémentaires.

Hypothèse principale

1) Dans une société en changement et face aux problèmes sociaux actuels, la prévention spécialisée remplit-elle une fonction spécifique qui la distingue des autres partenaires du travail social ?

Hypothèses complémentaires

2) A l'aide d'un emboîtement d'enquêtes et d'entretiens ciblés :

- a) Comment les promoteurs de la prévention spécialisée décrivent-ils l'exercice de leur fonction ?
- b) Comment caractérisent-ils les populations et les problèmes concernés par leurs interventions ?
- c) Comment conçoivent-ils leur identité professionnelle ?

3) Les spécificités (éventuelles) de la prévention spécialisée répondent-elles aux attentes des commanditaires et des riverains ?

4) Est-il possible — à partir des informations recueillies — de dégager les perspectives prospectives de la prévention spécialisée ?

A partir des investigations auxquelles se sont livrés les chercheurs, il apparaît que les activités de la prévention spécialisée ont leur pertinence dans une problématique locale et à un moment donné de l'évolution d'un territoire limité où s'exerce l'action.

Ces activités s'inscrivent dans les grands axes prioritaires de l'action socio-économique (habitat, emploi, santé, éducation), ce qui suppose des actions en relais et réseaux avec d'autres partenaires.

Mais une des spécificités de la prévention spécialisée réside, nous l'avons vu, dans la limitation de son champ efficace au micro-social. On ne peut parler de la « prévention spécialisée » comme d'une entité massive à l'instar de l'EDF ou même de l'Education nationale dont les programmes et la gestion sont univoques. Les activités en prévention spécialisée sont, avant tout, adaptées à la demande locale. Toutefois, elles reposent sur un triptyque bien mis en évidence par la recherche et confirmé par ailleurs dans son intéressant travail par Cardi (38, p. 209), après une étude sur des équipes de Gironde et du Rhône : « une assise stable constituée d'un champ relationnel fort avec les populations », un champ psychosocial omniprésent, un rôle déterminant joué par les acteurs.

Ce dernier point est le second aspect spécifique du travail en prévention spécialisée et qui peut la distinguer des autres travailleurs sociaux en milieu naturel — aussi bien les promoteurs de la prévention

spécialisée que leurs partenaires, que les publics concernés à des titres divers, jeunes marginaux riverains, commanditaires : c'est dans la rue que « ces généralistes de l'action sociale » que sont les éducateurs en prévention spécialisée interviennent avec leur personnalité tout entière, leur expérience et leur compétence, aussi bien dans un travail inter-relationnel avec la personnalité de ceux qui les interpellent spontanément que dans un travail inter-relationnel avec la micro société composée par leur environnement. L'axe des objectifs individuels croise l'axe des objectifs de vie sociale.

Enfin, et ce n'est pas la moindre des caractéristiques de la prévention spécialisée, elle gère, avec les moyens qu'elle a, « l'insupportable » : l'errance, la nuisance, la déchéance, la déviance. C'est dans ces domaines qu'elle est interpellée aussi bien par les sujets eux-mêmes que par les commanditaires et les riverains. Mais nous ne l'avons pas vu de la même manière, comme si l'espoir des uns faisait le désespoir des autres.

Il y a encore beaucoup à faire pour inscrire dans les grands axes prioritaires de la vie sociale tout ce qui apparemment et « globalement » s'en écarte, alors que réellement, dans le contact limité d'une action de quartier, émergent des initiatives, des désirs, des valeurs, étouffés par le poids du champ social. C'est ce qui fait dire à Cardi que la prévention spécialisée est « mise à l'écart » de ce champ social et que c'est là la source de son « invisibilisation ». Alors qu'en fait la référence aux grands axes de la politique sociale est une référence critique réaliste, dont la fréquentation quotidienne de la déviance, de l'errance, de la nuisance et de la déchéance, stimule les correctifs innovants : les valeurs universelles sont reconnues à travers des différences individuelles, grâce à des activités de groupe où elles se manifestent dans des échanges, des interactions — dont l'éducateur est le co-metteur en scène — avec les membres du groupe. Etre ainsi reconnu par son semblable, c'est donner une épaisseur à sa vie. La réalité de ces situations est confirmée par un document vidéographique⁽¹⁰⁻¹⁾ réalisé parallèlement à la recherche avec les jeunes eux-mêmes dans six régions de France. Mais il est vrai que la recherche elle-même, en dehors des témoignages des « riverains » de la prévention spécialisée, donne peu de renseignements objectifs sur la réalité du travail auprès de ce public en marge.

La troisième hypothèse reçoit aussi sa réponse dans l'analyse factorielle des correspondances. Celle-ci, en effet, dégage de manière objective des axes selon lesquels s'ordonnent les pratiques, les interventions, les objectifs dès qu'il s'agit d'un public en état de souffrance d'origine sociale, où tout est insupportable aussi bien au niveau du corps physique que du corps social. Mais qui est vraiment concerné par un tel travail ? C'est une analyse bibliographique des travaux récents à ce sujet qui permettrait de compléter nos informations.

La recherche répond donc aux hypothèses avec les moyens dont les chercheurs ont pu disposer. Il faut la considérer comme pouvant initier d'autres travaux de recherches sur les ensembles humains complexes.

5.2. - LES RETOMBEES

- Sur le terrain

Il a été signalé combien une telle recherche-participation a pu mobiliser d'intérêt auprès des équipes dans toute la France. Elle a, d'autre part, concouru à une véritable formation pendant trois ans d'un groupe de quatre-vingts participants à l'observation et à la réflexion sur leur travail. La notion d'adaptation des activités à une politique locale d'action communautaire — quand elle existe — a été fortement mentionnée là où elle n'existe pas, elle a été fortement sollicitée.

Par ailleurs, elle a généré, d'une part, une étude parallèle sur les besoins de socialisation des jeunes à travers leur parole (vidéo-cassette « Itinéraires ») ⁽¹⁰⁻¹⁾, d'autre part, trois colloques, un à Metz à l'initiative du Comité mosellan ⁽¹⁷⁾, l'autre à Marly-le-Roi sous l'égide de l'ANEJI, le troisième à Bron ⁽⁴²⁾.

- Auprès de la communauté scientifique

Ce travail s'inscrit après les enquêtes faites par le Centre de recherche de Vaucresson en 1963 ⁽²⁾ et en 1969 ⁽⁴⁾ auprès de quelques clubs seulement. Jamais la parole n'a été donnée aux riverains. C'est tout l'intérêt de cette recherche de s'interroger sur le travail des éducateurs de rue d'autres pays (Italie, Espagne, Allemagne, Canada) ⁽³¹⁾ que les éducateurs français ont l'occasion de rencontrer lors des colloques internationaux dont les thèmes rassemblent les éducateurs de prévention spécialisée autour, par exemple, des « entreprises intermédiaires » de « politiques locales et lutte contre la toxicomanie » (Strasbourg, 1990).

Mais aucun rassemblement international n'a eu pour thème « l'éducation de rue », alors que dans beaucoup de pays elle existe.

5.3. - LES REFLEXIONS

A la faveur des analyses présentées au cours de la recherche, en particulier de l'analyse de contenu d'entretiens approfondis et de l'analyse factorielle des correspondances, s'éclaircissent des points obscurs de la « prévention spécialisée en France » sur la spécificité des situations, des populations, des méthodes et des intervenants.

Ces points révèlent trois aspects :

- un aspect pragmatique au ras du terrain et des activités ;
- un aspect conceptuel à travers les diverses conceptions que l'on peut avoir de la prévention spécialisée ;
- des perspectives en guise de conclusions.

5.3.1. - Aspect pragmatique sur la pratique de terrain et des activités

... un « flou » apparent...

L'image de la prévention spécialisée est floue. L'enchevêtrement des représentations construites par chacun à partir de ce qu'il sait, croit savoir, devine, souhaiterait, imagine, le montre bien. Mal connue — et on lui en fait grief — la prévention suscite des fantasmes de tous ordres. Les reproches sont nombreux et contradictoires. Les premiers concernés, les intervenants, ne sont parfois pas les derniers à critiquer les pratiques de leurs confrères. Les discours qui se répandent au fil des entretiens décrivent un cercle vicieux qu'il a paru intéressant de parcourir pour terminer.

a) LA RELATION AVEC LES JEUNES

... dû à un engagement inter-relationnel avec les jeunes...

Intervenants et partenaires mettent presque toujours nettement la relation au coeur du travail de prévention spécialisée, même d'une activité d'animation comme support éducatif ; une telle animation est à différencier du sens plus large donné habituellement à ces interventions s'adressant à une population moins en difficulté que celle généralement décrite comme étant du champ de la prévention spécialisée. Pour rencontrer le jeune, l'éducateur doit être proche et gagner sa confiance, « faire avec » lui pour la conserver, savoir le comprendre. Et l'on voit poindre la première critique qui n'est pas la moindre autour du problème de la délinquance et du respect de la loi : les éducateurs, trop proches des jeunes, au mieux « manquent de distance », au pire sont « complices ».

car, ce qui se vit ne se raconte pas aisément...

Cette dernière version est essentiellement celle de la catégorie « police/justice » ; elle est aussi donnée

Des activités à base de confiance réciproque : découverte souvent originelle pour les jeunes et leur groupe, fondement d'une identité nouvelle...

par certains intervenants ou partenaires pour la moduler ou la critiquer (par un maire et un commissaire de police, par exemple). La notion charnière est celle de confiance et à la question : « qui décide qu'on ne peut plus rester le confident muet et quand ? », plusieurs moyens sont mis en place ou suggérés pour essayer de résoudre ou de contourner le problème :

. Le travail d'équipe

Le travail d'équipe est proposé par un partenaire et plusieurs intervenants. Réunions, synthèses sont une façon de mettre en place une instance tierce, une régulation de la relation... Mais on voit surgir aussitôt d'autres critiques : « les éducateurs parlent trop » (une éducatrice), ils ont toujours besoin de « discuter, réfléchir, de faire un plan » (inspecteur de la Brigade des mineurs), « ils s'enterrent dans leur local » (un maire) ; cet aspect est aussi abordé par un éducateur : ils ne sont plus assez avec les jeunes.

. Le contrat, le projet

Ce type de régulation de la relation interpersonnelle est mis en avant par les cinq éducateurs qui sont plus particulièrement tournés vers le travail de rue, ou d'accueil, c'est-à-dire qui n'ont pas le support immédiat d'une activité concrète. C'est une manière d'articuler la relation. L'éducateur indique ainsi qu'il n'est pas tout puissant et refuse d'être considéré comme tel : le jeune doit aussi s'engager à quelque chose : d'où la notion **de projet** qui ne peut s'élaborer qu'à la faveur d'une bonne relation individuelle, et une notion **de contrat** établi après évaluation de ce à quoi **peut** s'engager le sujet. Sinon c'est un marché de dupes anti-éducatif. Mais tous les intervenants n'ont pas cette analyse des notions de contrat et de projet

... en équipe pluri-disciplinaire...

... en évaluant les capacités potentielles des jeunes...

subordonnées à l'indispensable bonne relation préalable.

*... sinon c'est un
« marché de dupes »
où les échecs
s'accumulent.*

C'est ainsi qu'une éducatrice, qui travaille sur le problème du logement, se plaint alors de ce que cette manière de faire ne soit pas comprise des partenaires et notamment des autres travailleurs sociaux. Ils lui envoient tous les jeunes sans abri du secteur, avec lesquels elle n'a pas le temps d'établir la relation individuelle nécessaire à un projet et un contrat. Ils la trouvent trop exigeante à leur égard. Elle n'est d'ailleurs pas la seule à se plaindre d'être prise pour « Superwoman ». Un de ses collègues qui, par son travail de rue, touche des populations très marginales, est assailli des sollicitations de l'entourage, y compris du « café du coin » qui lui demande de régler les conflits et contribuer au maintien de l'ordre dans son établissement !

*Tout n'est pas
possible, et ce qui
l'est prend du temps
pour être reconnu,
évalué, exploité,
dans l'intérêt du
sujet :*

*en matière d'emploi,
de logement,
de santé,
d'accèsion au
savoir, à la vie
sociale...*

Pour contourner autrement le problème de cette relation « intersubjective », délicate à manier et qui « use » les éducateurs — cet aspect de la question est souvent évoqué par les intervenants comme par les partenaires et contribue à leur image de « superman », quand par chance ils s'en sortent bien — pour contourner ce problème donc, un partenaire (directrice de service) suggère aux éducateurs de trouver une « médiation » : une activité, un élément extérieur qui facilitent la relation. Nous en avons vu le versant « contrat » ou « projet », articulé au logement ; mais il peut en être ainsi de l'emploi, ou même, d'une manière plus générale, du travail d'aide et de suivi ; il y a aussi et surtout, dans cette direction, les « activités » qui fonctionnent généralement avec des groupes.

b) LE TRAVAIL AVEC LES GROUPES

Les diverses facettes possibles d'une telle action de prévention ont déjà été énumérées. Les éducateurs du secteur de la prévention spécialisée pratiquent de plus en plus, semble-t-il, ce type d'activité dont ils ont considérablement élargi l'éventail, autrefois limité aux loisirs, en ouvrant des petits chantiers et en s'orientant vers des ateliers de production ou de formation. Là, surviennent d'autres critiques :

Savoir utiliser le groupe comme ensemble micro-social, ouvrant sur le monde des relations humaines...

... Sur l'expression des besoins...

... Sur la compréhension des autres : connaître et se faire connaître...

Mais n'est-ce pas trop tard ?

N'est-ce pas constituer des « ghettos » de « mal compris » ?

Est-ce cela une meilleure intégration sociale ?

. Ils font le travail des autres et empiètent sur leur domaine et d'ailleurs, ils ne savent pas le faire (responsable de PAIO) et ils abandonnent alors leur mission initiale de contact avec les jeunes qui ne viendront pas d'eux-mêmes dans de tels lieux. Un éducateur de prévention explique que la prévention spécialisée doit susciter la création de structures adaptées aux besoins des jeunes par la collectivité ou par les jeunes eux-mêmes, selon les cas, mais non pas s'en occuper directement : s'ils préconisent une telle action en amont, visant l'ensemble de la population, c'est le risque de l'« embrigadement » (des jeunes) et de la « fonctionnarisation » (du travail social). N'oublions pas que, par ailleurs, plusieurs interlocuteurs se plaignent aussi de ce que la prévention auprès des adolescents, c'est trop tard !

. Autre grief, en sens inverse, si les activités sont réservées aux jeunes en difficultés : en les regroupant, on recrée le « ghetto » et on contribue ainsi, de fait, au maintien de leur marginalisation au lieu de les socialiser. Mieux vaut utiliser les « structures existantes », etc. Retour à la rue, donc, et à la délicate relation inter-individuelle ? Et mobilisation des autres modalités du service social ?

*En fait, il n'y a pas
un modèle de
socialisation...*

*... mais une diversité
de pratiques pour
intégrer la loi et les
institutions lorsqu'il
s'agit d'un public en
état de souffrance
d'origine sociale.*

On saisit que le « flou » que la prévention spécialisée donne à son image vient en partie des différentes manières dont elle répond selon les lieux, les situations, les circonstances. Si on veut faire d'elle un portrait robot, on ne peut qu'obtenir par superposition des réalités auxquelles elle est nécessairement confrontée, des contours brouillés. Si on a parlé très tôt à son propos de « caractéristiques » et « d'expériences », au lieu de « caractères-types » et de « label d'action », c'était pour rendre compte d'une permanence des approches et des pratiques à travers une grande diversité de situations et de circonstances auxquelles est confronté un public en difficulté d'adaptation ou en état de souffrance d'origine sociale.

c) L'INFORMATION

*... Savoir faire
et faire savoir...*

Dernière proposition qui semble recueillir une quasi-unanimité des intervenants comme des partenaires : informer sur l'action. Conscients de ce qu'ils sont là « dans l'air du temps », mais aussi avertis des difficultés et contradictions (et elles ne sont pas toutes mentionnées ici), apparemment insolubles, dans lesquelles ils se trouvent du fait de leur invisibilité, de leur assimilation au tissu social, les intervenants s'interrogent sur la manière de procéder, sans réduire leurs activités à « des procédés types », comme si les jeunes qui s'adressent à eux étaient des jeunes d'une typologie unique !

La constatation faite plus haut selon laquelle la problématique d'ordre social se trouve nettement nuancée dans le sens d'une meilleure compréhension des jeunes, de leurs problèmes et de ceux des éducateurs de prévention, quand il y a contact et information, irait plutôt dans le sens d'une réflexion nuancée.

... sans rigidifier les conduites éducatives nécessairement souples même si elles sont rigoureuses dans leurs motivations...

... Ne pas confondre rendre des comptes et en régler...

... les institutions sont faites pour et par les hommes, et non l'inverse.

Mais il y a crainte. Crainte d'une semi-officialisation, même indirecte, qui ferait fuir les jeunes avec lesquels on travaille : crainte d'une récupération politique, ou plus encore d'une mauvaise interprétation du travail produisant l'incompréhension. Il faut informer, il faut rendre des comptes, mais surtout, et avant tout, aux instances administratives. Les autres, les politiques, les public, les usagers sont-ils capables de recevoir l'information et, l'ayant reçue, de l'utiliser sans qu'un certain climat de confiance soit détruit ? En somme, la prévention spécialisée qui se veut non institutionnalisée dans ses pratiques paraît mieux accepter le contrôle de l'administration centrale que celui de ses proches. Il y a là encore une contradiction. Mais c'est un débat qui traverse l'ensemble du travail social et pas seulement la prévention spécialisée : celui de sa transparence et des retentissements qu'elle peut avoir sur la nature même du travail. Est-ce une sorte de néo-cléricalisme social, un moyen de justifier par le mystère le pouvoir exercé sur les autres ? Est-ce une nécessité pour respecter les sujets qui se confient en faisant confiance à la discrétion de référents sociaux particuliers ? On en reparlera sans doute longtemps :

- Respect des personnes dans des institutions sensées être faites pour elles ;
- Respect des institutions pour les personnes qui sont sensées les avoir constituées ?

5.3.2. - Diverses conceptions que l'on peut avoir de la prévention spécialisée

D'où une certaine conception de ce qu'est « la prévention spécialisée », institution dont on ne peut parler comme on le ferait du « Gaz de France », par exemple...

De cet ensemble de données et d'analyses, nous pouvons dégager des éléments de synthèse qui permettent de remodeler la lecture de ce qui constitue l'intervention en prévention spécialisée. Nous nous sommes éloignés des définitions classiques de la prévention primaire, secondaire, tertiaire, empruntées au vocabulaire médical, pour aborder des aspects plus pragmatiques, pour ne pas dire plus fonctionnels, et plus sociologiquement, psychologiquement et affectivement globaux.

Elle « prévient » sans protéger...

Nous avons pu constater, en effet, que la conception privilégiée par les gens de « l'extérieur » est de nature défensive ; elle confère au travail de prévention spécialisée un rôle de protection. « Prévenir, c'est protéger ».

... Elle prévient sans « mettre en garde »...

Une deuxième lecture de leur perception de travail de prévention n'est plus strictement défensive ; elle est négative. En ce sens, « prévenir », pour une minorité de personnes interrogées, c'est aussi manifester de la prévention contre une potentialité dangereuse : « on a de la prévention contre les immigrés, les chômeurs, les Maghrébins, les jeunes ». « On est prévenu contre les délinquants, les drogués... »

... elle prévient sans préjuger arbitrairement...

Il importe donc aux équipiers de la prévention spécialisée de se rappeler que pour diffuser dans le corps social une lecture active et positive de l'action de prévention, il leur faut savoir négocier ces deux registres : celui d'une lecture défensive et celui d'une lecture négative, c'est-à-dire celle qui relève de la protection et celle qui relève de l'arbitraire à l'encontre des personnes ou des groupes sociaux stigmatisés, qui inquiètent.

Pour leur part, les praticiens de la prévention spécialisée proposent une image active et positive de leur travail et, à partir de l'ensemble des informations recueillies, on peut en formuler trois lectures, différentes certes, mais complémentaires.

Par contre, elle « regarde, voit, pré-voit », donc anticipe d'autant mieux que son champ micro-social est limité, circonscrit...

... ce qui n'empêche pas d'avoir les vues larges de la promotion sociale et d'une action communautaire...

Mais grâce à la proximité des personnes et de leurs préoccupations, les acteurs de PS leur apportent, pour la première fois peut-être, une attention prévenante, qui les conforte dans leur besoin d'être dignes d'exister.

PREVENIR, tout d'abord, c'est être **prévoyant**, autrement dit, savoir utiliser les informations recueillies pendant les activités pour mieux comprendre où et à quel niveau se situent les difficultés, pour bien les cerner et les décrire, pour les éviter et les surmonter ensuite. Il s'agit là d'une lecture de prévoyance sociale. « Pré-venir, c'est anticiper ». En ce sens, la prévention spécialisée joue le rôle d'un **observatoire social** auprès des responsables locaux.

PREVENIR, c'est aussi **promouvoir**, c'est-à-dire par l'intermédiaire des actions d'aide de soutien ou d'accompagnement, aider les personnes ou les groupes à s'affirmer, se différencier, s'autonomiser. Cette conception est liée à l'idée de **promotion sociale**, de mouvement collectif, d'animation.

PREVENIR, c'est enfin être **prévenant** vis-à-vis de populations mises en situation de vulnérabilité ou d'inégalité dans la distribution des ressources. Cette troisième lecture se construit en réponse à la lecture négative de la prévention spécialisée évoquée précédemment. Elle traduit la **proximité** des membres des clubs et équipes de prévention avec les sujets et les groupes handicapés et vulnérables, afin d'éviter la reproduction de situations « insupportables » et d'élever le seuil de vulnérabilité individuelle.

Cette lecture pro-active, plurielle de l'action PS, apparaît présente dans les réponses des acteurs aux questionnaires de l'enquête. Elle n'est certes pas clairement exprimée, certainement pas formulée de cette manière, mais elle n'en demeure pas moins effective

dans la répartition des différents registres des expériences, des pratiques et des interventions préventives.

Elle permet, en partie, de prendre en compte, et même de surmonter le paradoxe d'une forme d'action sociale dont les besoins sont certains, dont les attentes sont diverses, et dont les résultats ne sont pas faciles à évaluer. En travaillant sur les représentations, nous avons précisé certaines positions : c'est déjà un pas important vers une meilleure prise en compte de son possible apport.

5.3.3. - Perspectives

Une telle visée de l'approche éducative n'est pas la « propriété » de la PS !

Lorsqu'on se trouve en face d'une situation où les partenaires « antagonistes » sont confrontés à des actions paradoxales, on peut avoir plusieurs tentations : celle d'idéaliser, celle de disqualifier ce qui n'est pas conforme à l'idéal ; ce ne sont en fait que deux attitudes opposées par rapport au même objet : l'éducation en prévention spécialisée.

- Idéaliser, c'est se laisser aller à prendre parti pour l'un des partenaires, et majorer les contradictions, ce qui pouvait arriver lorsque nous avons fait l'analyse de discours :

- Soit nous encensons le travailleurs social et, réunissant l'ensemble des qualités dont il est paré, nous en faisons un **superman**. Voyons plutôt le portrait qui se dégage des questionnaires.

Un adulte :

Mais tout « acteur » qui, dans la rue ou dans un quartier, a ce sens d'être attentif et actif avec les plus

- équilibré, à l'aise dans sa peau, solide, autonome et responsable ;
- disponible ;
- avec le sens du contact ;

« aplatis » par les pressions sociales, est dans le registre d'une action de prévention spécialisée, même s'il en est le promoteur sans le savoir...

- avec une grande capacité d'écoute ;
- dynamique, actif, généreux, engagé ;
- avec une bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- ouvert et tolérant ;
- ayant le sens des initiatives ;
- formé et diplômé, possédant des techniques ;
- capable de se remettre en cause et de s'adapter.

Qui ne voudrait, dans le travail social, posséder cet ensemble de qualités et, mieux encore, se les voir reconnues ?

... souvent dénigré...

- Soit nous dénigrions ses qualités techniques dans ce type de travail et, constatant que son mode d'action ne répond pas à l'attente du public, nous déclarions son action néfaste : « une manière comme une autre de renforcer l'agressivité des jeunes » (un riverain), en faisons **un complice**, et considérons que la prévention spécialisée est une forme d'action dépassée, qu'elle ne convient pas à notre temps !

... souvent assimilé aux fauteurs de troubles...

Dans le premier cas, nous enfermions la prévention spécialisée dans une tour d'ivoire protégée par des présupposés psychologiques, sociologiques, psychanalytiques... « Ses acteurs sont des spécialistes » : on ne comprend pas bien ce qu'ils font, mais ils le font avec la qualité garantie par le label de leur formation spécialisée !

... pas suffisamment compris comme étant le traducteur d'une langue parlée par ceux qui ne peuvent se faire comprendre ailleurs...

Dans le deuxième cas, nous les livrions à la vindicte de l'opinion publique qui cherche à ses maux et à leur répétition une victime à sacrifier, un bouc émissaire sur lequel reporter toutes les inquiétudes, toutes les peurs qui la tourmentent.

On voit bien qu'une telle attitude, loin de dénouer les conflits, ne peut que les faire prospérer, et que les malentendus vont s'en trouver renforcés, rendant, à la longue, toute action impossible ou inefficace.

Comme témoins, médiateurs, acteurs de changements, de tels éducateurs en prévention spécialisée sont toujours actuels...

... comme l'est ce public en difficulté...

... Simplement, ce ne sont jamais les mêmes ni les mêmes façons de se manifester.

Ni les ignorer, ni les réduire à une catégorie fixée...

... telle est l'attitude de l'acteur de PS dans un espace-temps transitionnel qu'il cherche à aménager et à défendre.

- Une autre attitude est, au contraire, de minimiser les désaccords, et de finir par trouver, en affadissant les points de vue pour arriver à la synthèse, que « tout ne va pas si mal que ça » et qu'il ne faut pas faire un épouvantail de ces populations qui, somme toute, sont des populations en difficulté, pour lesquelles un interlocuteur médiateur et négociateur est utile, voire même nécessaire.

Faire un si long parcours pour en arriver là serait sans doute une grande déception, tant pour ceux qui ont contribué à l'étude que pour ceux qui en découvriraient les éléments.

La vie nous donne suffisamment l'occasion d'édulcorer certaines positions pour que nous ne fassions pas subir ce sort aux informations recueillies.

Mais banaliser ou stigmatiser sont deux outrances.

Il faut donc bien essayer de gérer ce paradoxe après l'avoir mis en évidence et dessiner des pistes qui permettent à chacun de s'y retrouver sans se renier, et d'utiliser au maximum l'ensemble des forces sociales et des réseaux de partenaires qui peuvent se conjuguer autour de ce travail.

- D'où la notion d'une sorte « d'interface », pour emprunter au langage informatique, d'une autre forme de traitement des données recueillies. Mais dans la réalité des actions, il s'agit plutôt d'un ESPACE-TEMPS TRANSITIONNEL.

Constatons en effet, dans un premier temps, que l'intervention en prévention spécialisée se situe dans un temps et dans un espace « suspendus ».

La prévention spécialisée souhaite fournir aux individus vulnérables, en conflit, et aux groupes antagonistes, un espace-temps de négociation et de régu-

« Laisser au corps et à l'esprit le temps et le lieu pour se construire... »

lation, susceptible de créer un moratoire psychosocial, c'est-à-dire une mise entre parenthèses de l'acuité des problèmes rencontrés, pour les mettre à distance, pour ne plus fonctionner dans la turbulence de la crise ni dans l'immédiateté de la réaction afin d'en faire un objet de réflexion et d'analyse, d'écoute et d'intervention. Elle propose que les pouvoirs réglementaires suspendent leurs réactions répressives. Elle demande qu'on laisse s'apaiser, se détendre et respirer le corps souffrant : le corps pouvant être celui d'un individu ou celui d'un groupe social afin de rechercher s'il existe des solutions alternatives de médiation, de compensation, de réparation, de restauration.

En s'inscrivant dans cet espace de moratoire, dans cet espace de suspension des décisions réglementaires, la prévention spécialisée par rapport à l'ensemble des institutions politiques et administratives, ménage, utilise et fait reconnaître le bien-fondé d'un « espace-temps transitionnel » permettant d'établir de nouvelles modalités transactionnelles qui tiennent notamment compte de la dysymétrie des rapports interpersonnels.

Cet épithète « transitionnel » vient du pédiatre-psychanalyste anglais Winnicott, lequel avait remarqué, avec une finesse de clinicien exceptionnel, que l'essentiel des modalités d'échange et de relation entre les individus se jouait autour de la négociation d'un objet, d'un espace et enfin d'une activité de transition, à partir desquels les acteurs sociaux arrivaient à donner un statut subjectif à un objet de l'ordre de la réalité, c'est-à-dire permettaient aux sujets vulnérables et dépossédés de retrouver un certain contrôle sur leurs expériences et sur leur destin.

*dans une perspective
d'articulation avec
la réalité...*

Dans la mesure où les équipes de prévention spécialisée créent cet « espace-temps transitionnel » mais dans la mesure aussi — et c'est de leur responsabilité — où elles justifient ce moratoire psychosocial par l'utilisation d'activités transitionnelles positives dans une perspective d'articulation avec la réalité, elles permettent aux jeunes, aux individus et aux groupes en situation de carences et de frustrations, mais aussi de minorité, de marginalité ou d'exclusion, d'émettre une parole, de faire preuve de compétence et de s'autonomiser.

... d'autonomisation

A la définition d'un espace transitionnel, la prévention spécialisée ajoute une dimension d'échanges, d'établissements de relations contractualisées, de perception réciproque, de droits mais aussi de devoirs, permettant de donner un sens aux règles et aux valeurs, en un mot de satisfaire à des objectifs définis généralement d'un seul terme : l'autonomisation du sujet.

Voilà un mot qui est banalisé, et non seulement par les éducateurs de prévention mais par l'ensemble de la profession. Or, quelle est l'origine et la définition de ce terme ? Il vient du grec « automos » qui signifie « se donner à soi-même ses propres règles », « être capable de se gouverner soi-même par ses propres lois ». C'est-à-dire reconnaître qu'un être humain est responsable, ne serait-ce qu'à ses propres yeux, devant les règles qu'il s'administre pour lui-même.

IRRESPONSABLE — INCAPABLE — AUTONOME

*... de responsa-
bilisation...*

Voilà des termes dont il faut réintroduire la plénitude de sens dans notre langage professionnel car, loin de gommer les inégalités ou les injustices sociales, ils les relèvent. Pour qu'un individu puisse être

*Révéler et décrire les
conflits individu-
institution...*

autonome, capable et donc coupable le cas échéant, encore doit-il avoir pu intégrer les règles de tout échange confiant et réciproque dans un rapport de négociation des pouvoirs d'autrui. Or, l'une des fonctions de l'éducateur de prévention spécialisée est d'être non seulement le révélateur des inégalités sociales, mais encore le descripteur des conflits, d'où l'importance de la fonction de médiateur auprès de sujets inégalement exposés aux pressions sociales.

Une bonne partie des éducateurs qui ont répondu au questionnaire dans le cadre de la recherche conçoivent leur médiation, soit dans l'articulation des services et des institutions, soit dans celle des associations et des groupements. Il s'agit là d'une lecture fonctionnelle unilatérale car la médiation se situe sur deux registres : celui de l'harmonisation de l'activité des organismes du champ social, mais aussi celui des relations entre groupes et individus en opposition : jeunes/adultes — parents/enfants — jeunes/vieux — enseignants/élèves — délinquants/victimes ; autrement dit, c'est au coeur des situations conflictuelles à partir de l'antagonisme des acteurs et de la nature de leurs conflits que la médiation s'exerce.

... les affronter ?...

La première fonction sociale attendue d'un éducateur est de pouvoir affronter et de savoir gérer les conflits interpersonnels, et de groupes, ce qui suppose une solide formation personnelle.

... les contourner ?...

Or, dans un certain nombre d'équipes de prévention spécialisée, les éducateurs souhaitent prendre leurs distances par rapport aux conflits : ils les évitent en privilégiant les interventions de type « contournement ».

... les négocier ?...

On peut comprendre une telle attitude, car rien n'est plus difficile que de travailler continuellement dans et avec le conflit. Mais comprendre n'est pas

forcément approuver. Ce que l'on peut approuver, c'est la prudence à ne pas entreprendre plus qu'il n'est possible, malgré la pression de la commande sociale visant à une normalisation idéale. Une telle illusion rejoint la négociation de tout conflit, et peut bien être une variante de « contournement » non par l'éducateur, mais par l'environnement décideur et commanditaire soucieux d'éviter tout conflit.

... les amortir ?...

Le moratoire psychosocial constitué par un temps et un espace suspendus nécessaires aux activités de transitions et de transactions, devrait permettre aux professionnels de la prévention d'être des médiateurs. Pour prendre une image extraite d'un entretien, ils fonctionnent comme des cardans, éléments qui maintiennent les rapports entre la mécanique et la direction car ils sont indispensables à la sécurité et à la conduite des personnes prises en charge. Quand un cardan est grippé, il s'échauffe et quand il y a échauffement, l'espace de transition, de transmission et de direction se bloque dans la friction : il ne reste plus que la voie de garage, l'espace de la réparation ou de la casse. Tant que se maintient une situation de négociation entre, d'une part, la friction et la brûlure du corps social et, d'autre part, l'aération indispensable pour que, par un répit approprié, les plaques de freins et les engrenages qui sont mal huilés prennent le temps de se retrouver dans une articulation plus sereine, le travail de médiateur entrepris peut être poursuivi.

Mais la prévention spécialisée n'est pas seulement un relais, une « suspension ». C'est bien plus que cela dans la mesure où c'est l'occupation d'un espace temps par quelque chose d'actif, de dynamique..., ou de décantation, dans l'accompagnement proposé. C'est une qualité de présence qui se marque aussi bien dans l'information de l'extérieur de

la prise en charge qui peut être assumée, que dans la protection subjective et matérielle accordée aux sujets concernés.

- Pertinence de la prévention spécialisée.

Etre éducateur de prévention spécialisée, c'est mettre transitoirement autour des individus ou des groupes sociaux en situation vulnérable et exposée une limite de protection qui leur permette de retrouver des états, et un cadre de référence, autrement dit, une « contenance » afin de pouvoir redéfinir des nouvelles modalités d'interaction. L'image de « contenance » est parlante, car elle donne des repères aux pratiques. La question à se poser, en face d'une population « décontenancée » est bien : « qu'avons-nous fait pour, à la fois, protéger, contenir et délimiter des zones et des temps "suspendus" qui, dans la mesure où ils ont été sectorisés, permettront une reconnaissance, un respect et, au-delà, un dialogue entre des partenaires opposés ? »

... les contenir ? :

« contenance » ?

« contention » ?...

Certes, cet espace et ce temps pour contenir, d'autres instances ont également mission de les gérer. Ce sont les institutions répressives : enfermer, c'est évidemment contenir. Mais les significations de la « contenance » sont ici bien différentes entre elles, il y a toutes les nuances qui différencient l'éducatif et le préventif du répressif. Nous basculons ici dans l'espace-temps de la « contention », expression négative, à l'opposé d'un dynamisme instaurateur, créateur d'ouverture, libérateur.

Pendant très longtemps, les équipes et les clubs ont fonctionné par rapport, soit à un pouvoir administratif central, soit, dans certains cas, à un pouvoir administratif et associatif local, sans autre intermédiaire que les seuls clients. D'où un certain danger pour l'action de prévention spécialisée que nous avons

pu pointer (rarement il est vrai) et qui se traduit par la routine et l'auto-justification par auto-appropriation des populations à aider.

*... c'est un choix
d'intervention
sociale.*

Actuellement, la décentralisation a modifié la légitimité de la prévention spécialisée, dans la mesure où les équipes ont à justifier devant d'autres pouvoirs que ceux qui les géraient auparavant, de la crédibilité de leurs activités et de l'efficacité de leur fonctionnement. Toutefois, on voit apparaître l'effet pervers des rationalités gestionnaires des politiques sociales. Car il faut bien constater qu'en situation de crise économique, les budgets sociaux sont les premières victimes de la récession. Or, cette lecture des rationalités économiques fait que l'évaluation de l'intervention sociale — c'est-à-dire son efficacité à moyen ou à long terme — apparaît difficilement admissible aux yeux des représentants politiques ou administratifs qui, gérant des biens publics ou privés, souhaitent des résultats rapides.

*Un travail social à
plusieurs vitesses...*

Il n'est pas toujours facile de faire comprendre que l'action des équipes de prévention spécialisée ne peut avoir d'effets spectaculaires, mesurables dans l'immédiat et que la nature des actions préventives oblige à travailler dans la dyschronie ; c'est-à-dire que, si pour certains individus ou certains groupes, les résultats peuvent être tangibles rapidement, pour d'autres, des accompagnements répétés, des prises en charge longues, variées, vont déborder des budgets à courte vue avec le risque de perdre, dans certains cas, le bénéfice et la maîtrise de l'action engagée.

Il faut donc trouver des arguments pour faire reconnaître le bien-fondé du travail, du courage pour rappeler qu'il existe un coût social à toute forme de crise économique politique ou technologique, et que le coût des actions de prévention spé-

cialisée est ridicule par rapport à celui des prises en charge institutionnelles.

Il faut affronter également, c'est-à-dire la comprendre sans l'accepter, l'image d'efficacité qui se crée forcément, à certains moments, autour des professionnels.

*... où le régime
souhaité ne peut être
obtenu sans une
progression dictée
par le terrain : on ne
roule pas en 5^e
vitesse dans un
terrain accidenté...*

L'identité professionnelle et personnelle de l'éducateur de prévention spécialisée se vit très souvent en termes de conflits, dans la mesure — et il n'y a pas d'autres moyens — où le travail de prévention traduit, d'une certaine façon, la mauvaise conscience de la société et de son organisation. Il révèle en effet, par exemple aux institutions — à ceux qui les administrent, gèrent et financent — que le logement ne répond pas aux besoins de certaines familles, que l'urbanisme exclut et favorise la ségrégation, que dans certaines circonstances, l'école « dysfonctionne » et que dans d'autres endroits, les crèches, la PMI, l'action sanitaire et sociale sont défailtantes. Satisfaisantes pour le plus grand nombre, ces institutions sont interpellées par la marginalité de situations susceptibles de remettre en cause non pas l'ensemble mais l'aménagement des contours. Récupérant les victimes de ces multiples dysfonctionnements, l'éducateur de prévention spécialisée incarne « les mauvais sujets » du champ du travail social, parce qu'il représente « les mauvais objets » de la société. Il faut être un peu masochiste pour tenir ce rôle et cette fonction ambiguës d'avocat du diable et de sociothérapeute de l'insupportable. Aussi importe-t-il de le bien savoir, car il faut éviter à tout prix l'utilisation de ce « masochisme » à des fins sadiques, paranoïaques ou perverses.

*... Sinon il y a des
victimes, aussi bien
du côté du public,
que du matériel,
que des pilotes...*

Face à toute la charge mortifère que la société délègue, il faut conserver sa sérénité, et rechercher, tant dans une certaine conception de l'homme et de la

société qui a toujours besoin d'être défendue et actualisée, que dans un travail plus profondément communautaire, les moyens qui permettent de répondre à cette question personnelle qui se pose à chacun de nous :

« Suis-je assez vigilant et éveillé, suis-je assez porteur de vie pour affronter les regards négatifs, les regards sceptiques, mais aussi les regards de détresse auxquels je suis confronté ? »

La légitimité n'est jamais définitive. Elle se conquiert et se conserve au jour le jour par la clarté avec laquelle chacun se positionne. Elle se consolide aussi par l'évaluation du possible, et il est vrai que, dans ce domaine, des efforts considérables restent à faire. Il est notamment regrettable que des études longitudinales d'action de prévention spécialisée soient encore rarissimes : c'est-à-dire des études effectuées sur des cohortes de sujets, de familles ou de groupes suivis pendant des périodes plus ou moins longues. De même, malgré des efforts récents, il nous manque des documents pour élaborer une histoire institutionnelle de la prévention spécialisée⁽⁴⁰⁾. C'est pourquoi, même si cette étude est fort imparfaite, on peut espérer qu'elle s'inscrive dans la mémoire collective des praticiens et que ceux qui nous succéderont y trouveront quelques éléments d'information pour situer la perspective préventive à un moment donné de l'histoire du travail social, à une époque où apparaît, dans le vocabulaire de nos collègues québécois, le terme de « préventionniste » pour qualifier les spécialistes de la prévention spécialisée.

A une période de l'histoire des pratiques sociales où la prévention spécialisée s'inscrit comme une des formes d'intervention des activités décentralisées situées dans des contextes socio-politiques localisés,

... et il convient d'évaluer les moyens appropriés à tel ou tel terrain.

Or les outils d'analyse du terrain et de son évolution manquent encore.

celle-ci suscite de l'extérieur des prises de position ambivalentes qui peuvent être très polarisées. Se différenciant parmi les autres travailleurs sociaux par des options socio-éducatives, les éducateurs de prévention ont tendance à s'appuyer sur l'un de ces deux pôles selon les ressources du tissu social dans lequel ils interviennent.

Lorsque les structures d'insertion font défaut et que les relais extérieurs manquent, la prévention spécialisée majore la fonction d'accompagnement et organise son travail autour des familles, des proches et des jeunes. C'est le pôle éducatif qui l'emporte.

Lorsque le tissu social offre un réseau de points d'appui et de partenariat actif, la prévention spécialisée stimule les potentialités du milieu local, associe les structures à la gestion d'intégration des populations vulnérables, recherche des solutions d'insertion en relayant les ruptures et en contenant l'instabilité des jeunes dysociaux.

Les éducateurs spécialisés peuvent alors s'appuyer sur des interlocuteurs privilégiés avec lesquels ils mettent en place des stratégies diversifiées d'itinéraires et d'expériences d'apprentissage social avec un suivi personnalisé des bénéficiaires. Pour que la prévention spécialisée ait quelque efficacité, encore faut-il que le milieu social ne soit ni hostile, ni absurde, ni indifférent. La prévention spécialisée exerce ses pratiques dans le réel social au travers des situations concrètes. Encore faut-il qu'elle en ait l'opportunité.

- VI -

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

Etant donné le peu de références à des travaux sur le thème de la prévention spécialisée, la bibliographie la concernant recensera des documents antérieurs à cinq ans d'ancienneté et qui intéressent la présente recherche.

- 1 - « Aperçus sur les résultats des programmes américain de prévention de la délinquance juvénile », 1961, SELOSSE Jacques, n° 1 des Annales de Vaucresson, 1963.
- 2 - « Création d'un Comité national des clubs et équipes de prévention contre l'inadaptation sociale de la jeunesse », Arrêté du Premier Ministre, mai 1963.
- 3 - « Clubs de Prévention. Expérience de socio-pédagogie en milieux urbains », Centre de formation et de recherche de l'éducation surveillée, Edit. Cujas, 1964.
- 4 - « Stage des éducateurs bénévoles des clubs et équipes de prévention », Premier Ministre, Comité national des clubs et équipes de prévention contre l'inadaptation sociale de la jeunesse, Houlgate, 5-6-7 juin 1965.
- 5 - « Enquête sur les caractéristiques actuelles des besoins socio-pédagogiques dans certains milieux de prévention », Centre de formation et de recherche de l'éducation surveillée, Vaucresson, Convention DGRST n° 67-00-529, 1969.

Bibliographie sur les expériences de prévention en France, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni jusqu'en 1967, 98 réf.

- 6 - « Clubs et équipes de prévention », Fascicule spécial n° 76/26 bis, B.O., 26, rue Desaix, 75732 Paris Cedex 15.

- 7 - « Prévention spécialisée », n° spécial, Revue de neuro-psychiatrie infantile, n° 10-11, oct.-nov. 1976.
- 8 - « La Prévention spécialisée », GIRARD (Victor), in Technique d'action sociale, n° 18, juin 1975.
- 9 - « Les Clubs et Equipes de prévention », MARTY (Françoise), in « La Santé de l'homme », n° 210, juil.-août 1977.
- 10 - « L'Educateur de prévention spécialisée », MEYNARD (Colette), Mémoire de DEA de psychologie, Université de Nice, Faculté de Lettres et Sciences humaines, 1978.
- 11 - Documents du ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale, non publiés mais que l'on peut se procurer à ce ministère,
 Direction de l'Action sociale
 Prévention spécialisée
 1, place Fontenoy
 75700 Paris Cedex 7
 - a) 1978 « Jeunes en marge », Document élaboré par le CTP, édité par le ministère de la Santé et de la Famille en collaboration avec le ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, diffusé en 1978.
 - b) 1978 « Prévention générale, Prévention policière, Prévention spécialisée », réactualisé en 1990. GIRARD V.
 - c) 1982 « Réflexions sur la transmission de l'état de souffrance d'origine sociale ». GIRARD V.
 - d) 1982 « La Prévention spécialisée aujourd'hui », Synthèse des colloques du 22 mars, du 29 mai, du 20 juin 1982.
 - e) 1984 « Comment vivent-ils les réformes en cours ? »
 - f) 1984 « Qu'est-ce que la prévention spécialisée ? », Texte inspiré des débats du CTP dans sa séance du 22 juin 1984.
 - g) 1985 « Elaboration d'un projet d'action éducative en prévention spécialisée ».

- h) 1986 Loi n° 86-17 du 6 janvier 1986 adaptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétence en matière d'aide sociale et de santé.
 - i) 1986 « Arrêté du 11 mars 1986 relatif au conseil technique des clubs et équipes de prévention spécialisée ».
 - j) « La Prévention spécialisée et l'insertion sociale et professionnelle », mars 1986.
 - k) 1987 « L'Evaluation en prévention spécialisée », juin 1987.
 - l) 1988 « Itinéraires », document de vidéo-cassette sur la « Parole des jeunes », réalisé par le CTP.
- 12 - « Face à la délinquance : prévention, répression, solidarité », Rapport au Premier Ministre de la Commission des maires présidée par Monsieur Gilbert Bonnemaïson, Documentation Française, 1983, 215 p.
 - 13 - « Le Marginal : relégation ou respect ? », Journées d'études du CTNERHI, Paris, 12, 13, 14 octobre 1981.
 - 14 - « L'intégration des enfants et des adultes handicapés », Analyse bibliographique critique, SANCHEZ (J.), Publication du CTNERHI, août 1983.
 - 15 - « La Sociologie d'intervention », HESS (Rémi), PUF, 1981.
 - 16 - « Propositions pour un mode de fonctionnement institutionnel apte aux objectifs spécifiques de la prévention spécialisée », DUCROCQ Pierre, 1983, Mémoire Ecole nationale de la Santé publique Rennes.
 - 17 - « La Politique sociale et les Associations », Rapport de l'Inspection générale des Affaires sociales (IGAS), 1983-1984.
 - 18 - « Prévention spécialisée », Rapport de l'Union des clubs et équipes de prévention spécialisée de Paris, juin 1983, Secrétariat administratif : 15, rue Gay-Lussac, 75006 Paris.
 - 19 - « Où en est la prévention spécialisée ? », Journées inter-régionales du CTPS, 8 et 9 décembre 1987, Metz, URF édit. 1, rue Chaudellerue, 57000 Metz.

- 20 - « Le Projet social dans la Solidarité nationale », LADSOUS (J.), Scarabé édit., juin 1984, pp. 85 et suiv.
- 21 - « La Grande Affaire : la décentralisation et la régionalisation », PHILIPPONNEAU (Michel), Paris, Edit. Calman Levy, 1985, 254 p.
- 22 - « La Décentralisation : nouveaux pouvoirs, nouveaux enjeux », GONTCHAROFF (G.), Paris, Edit. Syros, 1983, 153 p.
- 23 - « La Marginalité sociale », BAREL (Yves), Paris, PUF, 1982, 250 p.
- 24 - « Les Marginaux : une nouvelle force politique en France », LEVY-STRINGER (J.), Intervalle, Fayolle édit., 1977, 229 p.
- 25 - « L'Etat et les Jeunes », DUBET (F.), JAZOULI (A.), LAPEYRONNIE (D.), Editions ouvrières, 1985.
- 26 - « La Galère, analyse des conduites marginales des jeunes », Id., Commissariat général au plan CADIS, 1985.
- 27 - « Prévention et Contrôle social », LASCOUME (P.), Masson éd., coll. Déviance et Société, Paris-Genève, 1977.
- 28 - « Bizarres ou maltraités. Les jeunes en difficulté : absence ou inadéquation des réponses », Rapport d'un groupe d'études présidé par Jacques Ladsous, Publication du CTNERHI, n° 3, mars 1982.
- 29 - « Livre ouvert des clubs et équipes de prévention spécialisée », Comité national de liaison des associations de prévention spécialisée, CNL, B.P. n° 1, Damville, avril 1983.
- 30 - « Accompagner les jeunes en difficulté : la prévention spécialisée », FAUCONNET (Luc), Informations sociales, n° 7, 1985, pp. 49-56.
- 31 - « La Qualité de vie dans les banlieues », Rapport du Conseil économique et social, Paris, janvier 1983.
- 32 - « Ensemble, refaire la ville », Rapport au Premier Ministre de DUBEDOUT (Hubert), président de la Commission nationale pour le développement des quartiers, Doc. franç., janvier 1983.
- 33 - « Les Jeunes en crise et en rupture. Réponses étrangères », Seydoux (M.), in Rev. de Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence, n° 1, janvier 1985, p. 14-17.

- 34 - « Evaluation des pratiques éducatives en prévention spécialisée », Schaller (Fr.), mai 1986, Direction des affaires sanitaires et sociales du Val-de-Marne. Analyse critique présentée au CTP par V. GIRARD, 1986.
- 35 - « Les Opérations anti été-chaud », DUBET (F.), JAZOULI (A.), LAPEYRONNIE (D.), SCHALLER (Fr.), in Cadis, Paris, Sept. 1983.
- 36 - « Enquête évaluation des opérations. Eté 1983 dans l'Est lyonnais », Gestar Eco Musée de la Communauté Le Creusot, 1984.
- 37 - « Dispositif Eté-Jeunes 1984 », PITAUD Philippe, Rapport d'évaluation MIRE de Marseille Sud-Est, Paris, Ministère des Affaires sociales, MIRE, 1985, 77 p.
Analyse critique du document 33.34.35 présentée au CTP par V. GIRARD, 1986.
- 38 - « Opérations prévention été - Evaluation », Rapport sous la direction de DUBOUCHET (L.) du Collège coopératif de Provence Alpes Méditerranée publié conjointement par le ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale et la Délégation à la ville et au développement social urbain, janvier 1990.
- 39 - « Un service de prévention spécialisée. Essai d'évaluation », PITAUD (Ph.), ALLEE (R.), Publication du CTNERHI, mai 1987, 252 p., Bibli. 227 réf.
- 40 - « La Prévention spécialisée. Un secteur spécifique du travail social : transformation, modalités de fonctionnement, idéologie », CARDI (Jean-Louis), Thèse de doctorat de 3^e cycle de sociologie, Université Paris VIII, avril 1987.
- 41 - « Positions 87 en prévention spécialisée », MATTHIEU (Robert), Jeanne Kuntz édit., 179 bis, rue de Paris, 93100 Montreuil-sous-bois, 1989.
- 42 - « Prendre en charge sa santé », Dr MAQUET (Ps), Forum régional « Nos Quartiers », 8-9 janvier 1988, Lille.
- 43 - « La Prévention dite spécialisée », GIRARD (V.), PETITCLERC (J.M.), ROYER (J.), Edit. Fleurus, mars 1988.

44 - « La Prévention spécialisée dans la société française de 1989 », juin 1989, Actes du colloque de Bron ADRSEA, Service de prévention, 60, rue Jean Jaurès, 69500 Bron.

ANNEXES



ANNEXE I

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LE CHAMP DE LA PREVENTION SPECIALISEE

1) Dans le cadre de votre travail quotidien, quelle population et/ou quels sujets vous posent des problèmes particuliers ? Lesquels ?

2) Concrètement, pouvez-vous parler d'une action que vous menez vous-mêmes et que vous considérez comme illustrative de votre pratique ?

3) En quoi une telle action peut-elle avoir quelque chose de spécifique :

- au niveau des personnes ?
- au niveau des méthodes ?
- au niveau des moyens ?

4) Fait-elle appel à des appuis et collaborations extérieurs ? Sous quelle forme ?

5) Comme tout praticien, vous avez été confrontés à des difficultés et des échecs ; pouvez-vous dire, en ce qui vous concerne, quels peuvent en être les origines et les motifs ?

6) Pouvez-vous évoquer à l'occasion de votre action des sources de conflits soit avec :

- les populations et/ou les sujets (clientèle et environnement) ;
- environnement professionnel ;
- avec d'autres personnes extérieures à votre action.

7) Quels sont les objectifs poursuivis dans l'action que vous menez ?

8) Comment pourrait-on s'y prendre autrement ?

ANNEXE I bis

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES PERSONNES EXTERIEURES AU CHAMP DE LA PREVENTION SPECIALISEE

1) Selon vous, quelle population et/ou quels sujets vous paraissent relever d'une action spécifique de prévention ?

2) Pouvez-vous parler d'une action qui est menée par des éducateurs de prévention et dont vous avez connaissance ?

3) A vos yeux, en quoi une telle action peut-elle avoir quelque chose de spécifique :

- au niveau des personnes ?
- au niveau des méthodes ?
- au niveau des moyens ?

4) A votre avis, pour mener une telle action, les éducateurs font-ils appel à d'autres collaborations ? sous quelle forme ?

5) Comme tout praticien, les éducateurs sont confrontés à des difficultés et des échecs ; à votre avis, en ce qui les concerne, quels peuvent en être les origines et les motifs ?

6) Pouvez-vous évoquer à l'occasion de votre action des sources de conflits soit avec :

- les populations et/ou les sujets décrits dans le 1) ;
- le club, l'équipe ou l'association de prévention spécialisée.

7) Quels sont, à vos yeux, les objectifs poursuivis par les éducateurs de prévention ?

8) Comment pourrait-on s'y prendre autrement ?

**Edité par le C.T.N.E.R.H.I.
Tirage par la Division Reprographie
Dépôt légal : Juin 1991**

**ISBN 2-87710-053-7
ISSN 0223-4696
CPPAP 60.119**

Le Directeur : Annie Triomphe

